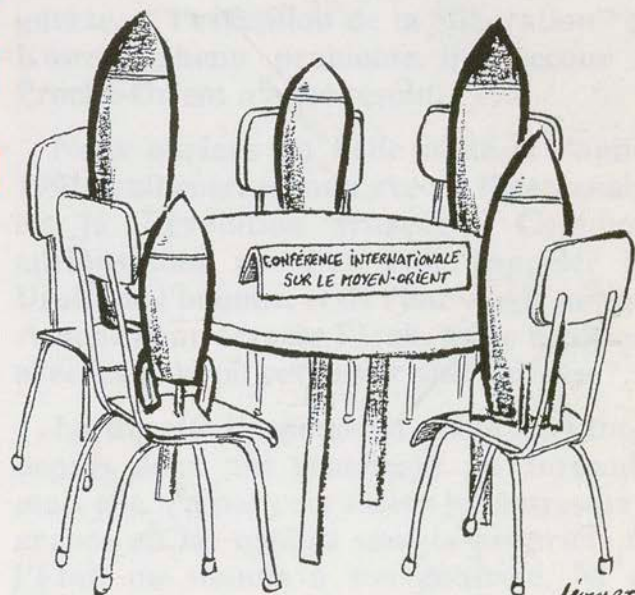


ALTERNATIVES NON VIOLENTES



PROCHE ORIENT



La guerre... et après ?



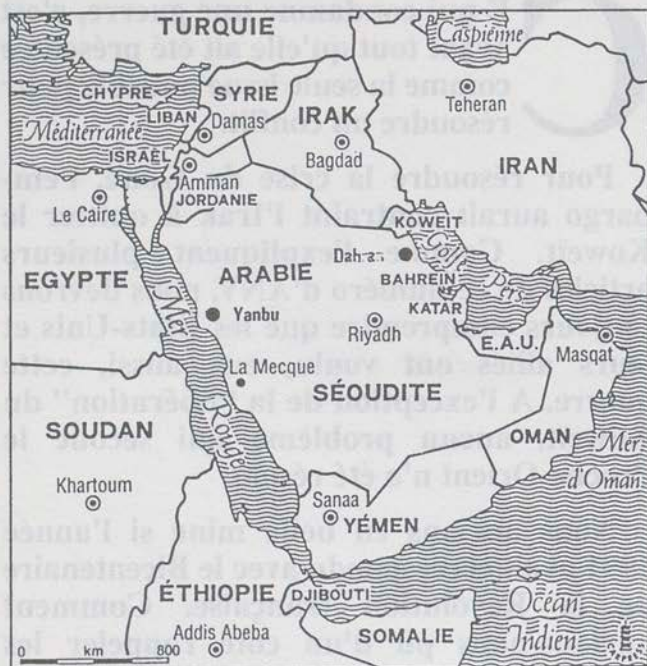
ÉDITORIAL

CE qui condamne une guerre, c'est avant tout qu'elle ait été présentée comme la seule issue possible pour résoudre un conflit.

Pour résoudre la crise du Golfe, l'embargo aurait contraint l'Irak à quitter le Koweït. Comme l'expliquent plusieurs articles de ce numéro d'ANV, nous devons toujours comprendre que les Etats-Unis et leurs alliés ont voulu, eux aussi, cette guerre. A l'exception de la "libération" du Koweït, aucun problème qui secoue le Proche-Orient n'a été résolu.

Nous aurions eu belle mine si l'année 1991 avait correspondu avec le Bicentenaire de la Révolution française. Comment aurions-nous pu d'un côté rappeler les Droits de l'homme, et de l'autre agir militairement pour écraser l'Irak, en se coalisant avec les pays où ces droits sont bafoués ?

La liberté d'expression existe au Liban, depuis deux ans seulement en Jordanie, mais elle n'a pas cours dans les autres pays arabes où les médias sont la propriété de l'Etat, ou soumis à son contrôle. Ni en Arabie Saoudite ni dans aucun autre pays du Golfe le multipartisme n'est admis. Aucun Etat du Golfe n'a ratifié la convention internationale sur l'élimination de la torture, les traitements cruels, inhumains ou dégradants. Il n'existe aucune organisation syndicale ou professionnelle en Arabie,



au Koweït et dans les autres Emirats. L'Arabie Saoudite a exclu, par décret, les travailleurs étrangers du régime de sécurité sociale. Partout les femmes arabes sont confrontées à des formes spécifiques de discrimination dans les domaines de l'emploi, de la circulation, de la liberté d'expression et de la participation aux affaires publiques, etc. Le Droit international a eu bon dos

pour camoufler dans la crise du Golfe le non-respect des Droits de l'homme ! En voulant "libérer" le Koweït, les forces occidentales ont de fait soutenu des régimes abjects, aux législations les plus archaïques.

La guerre du Golfe est déjà loin dans nos mémoires d'Occidentaux. Et comme l'odieuse censure militaire nous a empêchés de voir, en images, les morts, les blessés et les destructions phénoménales causées en Irak par les bombardements, les Français partiront cet été en vacances, l'esprit léger.

La guerre du Golfe a eu lieu. Nous qui avons été acteurs dans les manifestations pour une paix juste et globale au Proche-Orient, nous n'avons pas à regretter notre combat. Il a permis de faire comprendre aux peuples arabes que nous désirons construire avec eux un monde de justice. L'avenir se prépare. Et il se préparera d'autant mieux que nous saurons intervenir, pour limiter le commerce des armes et pour soutenir les efforts entrepris pour le droit des Palestiniens et celui des Kurdes, sans oublier le Liban, la sécurité d'Israël... pour une paix juste et globale au Proche-Orient.

F.V.

Face aux errements d'un dictateur

interview de Georges CORM*

ANV a eu l'immense joie de rencontrer Georges Corm, l'un des meilleurs spécialistes du Proche-Orient. Tout en condamnant l'invasion du Koweït, il est convaincu que le conflit aurait pu se résoudre autrement si l'embargo contre l'Irak avait été maintenu.

Il est regrettable, selon G. Corm, que François Mitterrand n'ait jamais voulu poursuivre la politique arabe de de Gaulle.

ANV: Quels sont d'après vous les facteurs qui ont engendré la crise dans le Golfe, puis la guerre?

G. Corm: Le premier facteur qui est à l'origine des événements est un facteur pétrolier, dont plus personne ne parle aujourd'hui. Ce facteur pétrolier a pour origine la prédominance acquise par l'Arabie Saoudite, avec ses deux alliés locaux - les Emirats Arabes Unis et l'Emirat du Koweït - dans le mécanisme de fixation des prix internationaux du pétrole. On sait qu'après la Révolution iranienne en 1979, et le second choc pétrolier (augmentation du prix du baril de 17,17 dollars à 30,49 dollars), l'Arabie Saoudite a augmenté ses capacités de production de façon fulgurante avec l'appui technique des USA. La production de l'Arabie va alors atteindre 10 millions de barils/jour en 1980, ce qui va aboutir à la production sur le marché d'énormes surplus pétroliers et, donc, à faire baisser les prix.

L'Arabie devient en réalité l'arbitre incontesté de l'équilibre du marché pétrolier international. Elle va

jouer ce rôle avec ses alliés, Emirats Arabes Unis et Koweït, à partir des années 1986-87. Puis elle réduit elle-même sa production jusqu'à 3 millions de barils/jour pour respecter les quotas de l'OPEP. Par contre, les Emirats Arabes Unis et le Koweït sont deux Etats qui, ne respectant jamais les quotas, contribuent ainsi à maintenir les prix à un bas niveau. En 1989 et 1990, les prix pratiqués sont aux alentours de 14 \$ le baril, alors que les prix de l'OPEP sont fixés aux alentours de 18 \$ le baril. Dans ce contexte, deux Etats se retrouvent dans une situation extrêmement embarrassante, ce sont l'Irak et l'Iran. Ils ont à reconstruire leur économie après la guerre et leurs démographies respectives sont galopantes. Ils souhaiteraient soit une remontée rapide des prix, soit une forte augmentation de la production. C'est à ce moment que nous voyons se former au sein de l'OPEP l'axe Irak-Iran. Lors de la réunion de l'OPEP de juillet 90, l'Iran et l'Irak obtiennent le relèvement du prix du baril à 21 \$; leur demande initiale, soutenue par l'Algérie, était de 25 \$. En réalité, le marché reste très faible; ces prix ne sont pas respectés parce que l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Koweït continuent de surproduire.

Le second facteur est l'attitude peu conciliante dont font preuve les Koweïtiens sur le contentieux des fron-

* Georges Corm est Libanais. Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, il travaille comme consultant économique et financier. Il a publié en 1983 *Le Proche-Orient éclaté*; ce livre a été réédité, revu et augmenté en 1991, chez Gallimard. A lire également, *L'Europe et l'Orient*, La Découverte, 1989.

tières et de la dette de l'Irak. Là encore, l'Arabie avait été plus sage en consentant à effacer la dette de l'Irak, en contre-partie d'un traité de non-agression. Il faut comprendre que l'attitude du dictateur irakien a été exaspérée par le comportement des Koweïtiens qui n'ont rien voulu entendre de l'argument de l'Irak, qui consistait à rappeler aux monarchies arabes que l'Irak les avait protégées du danger iranien. C'est pourquoi, face à l'intransigeance des dirigeants koweïtiens, Saddam Hussein n'a pas hésité à sévir.

Le troisième et dernier facteur dans la crise du Golfe est que les Britanniques, dans leur découpage de 1929-30, ont privé l'Irak d'un débouché à la mer. Mais cette revendication de l'Irak est autonome, d'où la guerre entre l'Iran et l'Irak (ce dernier ayant été, rappelons-le, soutenu par les USA contre Khomeiny). Saddam Hussein s'est retrouvé englué dans une guerre qui a duré huit ans. Ne parvenant pas à obtenir son débouché sur la mer, ni de l'Iran, ni du Koweït, et face à l'étranglement financier que lui imposaient les différents émirats, le dictateur de Bagdad a choisi l'option de la guerre, sans mesurer à l'évidence les réactions que celle-ci entraînerait.

ANV: Dans la crise proprement dite, les USA ont-ils été motivés uniquement par des raisons liées au pétrole, ou également par des raisons géostratégiques? L'élimination de la puissance militaire de l'Irak a-t-elle été voulue par les USA sous la pression d'Israël?

G. Corm: Plusieurs facteurs ont joué. Les Etats-Unis sont un pays complexe et les pressions de nombreux lobbys s'y exercent. Il faut savoir que les Etats-Unis n'ont jamais réussi à normaliser leur relations avec l'Irak à cause du lobby israélien. Ces relations ont toujours été froides, à la différence de celles entretenues avec d'autres pays de la région.

Il ne faut pas oublier qu'à partir du printemps 1990, les dirigeants israéliens, s'inquiétant de plus en plus quant au potentiel militaire de l'Irak, ont commencé à commettre de nombreuses provocations vis-à-vis de ce pays; Saddam Hussein a répliqué sur le même ton, tout

comme Nasser qui disait en 1967: «Je détruirai l'Etat d'Israël si je suis attaqué, au besoin par des armes chimiques». C'était déjà à mon sens une grave erreur, autant vis-à-vis d'Israël que de l'opinion occidentale, encore sous le choc des horreurs de la Seconde Guerre mondiale.

ANV: Comment s'est joué d'après vous la partie de bras de fer au moment de la guerre du Golfe entre les modérés et les pro-Israéliens?

G. Corm: On ne sait encore rien de ce formidable bras de fer qui a eu lieu. Demander à Israël de ne pas répliquer militairement aux SCUD envoyés par l'Irak, c'était casser l'un des fondements de la politique dite de sécurité de l'Etat d'Israël.

La motivation principale de l'intervention américaine demeure à mon avis l'enjeu pétrolier. Si l'Irak avait satellisé le Koweït, comme la Syrie le fait aujourd'hui avec le Liban, l'Irak aurait eu un poids équivalent à celui de l'Arabie Saoudite dans la fixation des prix du pétrole. Les USA ne pouvaient accepter cette perspective, car à leurs yeux, c'est à l'Arabie, qui leur est favorable, que revient ce rôle. En associant les arguments pétroliers et la question de la sécurité d'Israël, les Etats-Unis avaient au moins deux raisons d'intervenir.

ANV: Quel rôle faut-il attribuer au complexe militaro-industriel américain dans le déclenchement de la guerre?

G. Corm: Il est certain que le lobby de l'armement américain a poussé au déclenchement de la guerre, pour qu'on vante ensuite le mérite de ses armes: «qu'elles sont belles, précises et propres!». Il a poussé à la guerre, mais il ne l'a pas déclenchée. Il ne faut pas oublier que le spectre du Viêt-nam a hanté l'esprit des Américains: «Et si la guerre du Golfe allait durer?». Finalement on s'aperçoit que la guerre du Golfe a permis aux Américains de guérir leur blessure consécutive à la guerre du Viêt-nam.

ANV: Mais cette guerre n'a-t-elle pas été voulue par les Américains pour leur permettre de retrouver un crédit politique?

G. Corm: Je ne pense pas que le machiavélisme des décideurs américains ait atteint ce degré. Les USA ont surtout voulu retrouver un crédit économique. En fait, c'est la faiblesse de l'Europe dans le conflit armé qui a donné à l'Amérique une victoire si extraordinaire.

ANV: *Il y avait nécessité d'intervenir dans la crise du Golfe, mais pas de régler le conflit par la guerre ?*

G. Corm: Je suis convaincu que la guerre aurait très bien pu être évitée. Il est évident que l'embargo devait finir par rendre l'appareil militaire irakien inefficace. L'armée irakienne n'avait pu auparavant combattre l'armée iranienne que grâce au soutien des Etats-Unis et de la France. Toutes les leçons des guerres israélo-arabes depuis 1948 nous enseignent que, dans ces régions désertiques, l'armée qui n'a pas la supériorité aérienne est immanquablement battue. Le désert n'est ni la jungle vietnamienne ni les montagnes du Kurdistan. La victoire américaine était en quelque sorte mathématique, de telle sorte qu'on aurait même pu faire l'économie de l'offensive terrestre. L'Irak était déjà complètement hébété par les bombardements massifs sur les villes.

L'embargo, conjugué à la mise en place d'une quarantaine de l'Etat irakien, aurait certainement abouti à une autre défaite des armées irakiennes.

Revenons au déploiement des forces américaines. Celles-ci sont arrivées en Arabie Saoudite en disant: « nous venons protéger ce pays ». Leur but était d'empêcher les armées irakiennes de s'emparer des gisements pétrolifères. Et lorsque les Américains ont vu qu'ils bénéficiaient d'un soutien inconditionnel de plusieurs pays arabes, et surtout de l'Europe, ils sont passés à des objectifs plus offensifs: « Nous sommes ici pour libérer le Koweït ». Nous avons assisté à une escalade verbale prônant des ambitions planétaires, où les Américains s'affirmaient comme les instaurateurs d'un nouvel ordre international! La France et la Grande-Bretagne n'ont alors pas critiqué cette escalade, tandis que l'Allemagne et le Japon se situaient en retrait par rapport à cette politique. L'URSS a cherché à limiter la casse. Il est lamentable que la France et la

Grande-Bretagne aient joué du clairon derrière les USA.

ANV: *L'Angleterre a depuis longtemps une attitude atlantiste, mais de la part de la France, c'est tout de même plus surprenant ?*

G. Corm: Je ne le pense pas: comme je l'ai dit dans le *Nouvel Observateur*, la notion de logique de guerre a permis à F. Mitterrand de se débarrasser de ce qui pouvait rester de la politique gaullienne à l'égard du monde arabe. En réalité, la politique arabe de la France a disparu depuis longtemps. Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer l'attitude française sur la question de la Palestine et sur celle du Liban.

Quels étaient les fondements de la politique gaullienne à l'égard du monde arabe? Un, puisqu'on a fait la paix en Algérie avec les fellagas, les Arabes peuvent être nos amis. Deux, les Arabes ont des droits nationaux face aux Israéliens, ainsi que la France l'a affirmé en 1967, lors de la Guerre des Six Jours, puis en décembre 1968, lorsque l'Etat libanais a été attaqué par l'Etat israélien. Ces prises de position étaient très courageuses, puisque l'opinion française ne suivait pas vraiment De Gaulle sur ce terrain, comme le manifestaient alors les socialistes français de l'époque. La droite a ensuite repris à son compte l'héritage gaullien, parce que cela lui permettait de faire des affaires, comme par exemple avec Khadafi, à qui la France a vendu 120 avions Mirage en 1969. On a continué ensuite à faire des affaires avec l'Irak ou d'autres pays du Golfe. Giscard d'Estaing a poursuivi cette politique sur la lancée de Pompidou. Le lobby pro-israélien a adopté alors un profil bas parce qu'il y avait trop d'intérêts matériels en jeu, mais la sympathie de l'opinion française pour l'Etat d'Israël était toujours là, tout comme le mépris de quelque chose qui s'appelait les droits nationaux des Arabes.

Lorsqu'Israël a bombardé et occupé une partie de Beyrouth en 1982, il n'y a eu aucune déclaration française pour condamner ces actes odieux. La France a soutenu les USA au Liban, en 1982, en faisant élire un gouvernement phalangiste, obtenant ainsi la signature d'un traité inégal avec Israël, sans jamais tenir compte



des chrétiens et des musulmans libanais qui disaient à la France: « Vous envoyez le Liban à une boucherie totale ».

ANV: Vous dites que François Mitterrand n'a jamais voulu poursuivre la politique arabe de De Gaulle?

G. Corm: En effet! Regardez: Mitterrand a introduit une expression très dangereuse, celle de « territoires disputés » pour la Cisjordanie et Gaza. Sur le Liban, Mitterrand ne parle que du respect des communautés religieuses, jamais de l'Etat libanais. En parlant ainsi, il fait le jeu de la politique israélienne. La guerre du Golfe a permis de ne plus vivre dans l'ambiguïté qui existait avant la guerre. La politique arabe gaullienne, c'est du passé. Le dessein de Mitterrand n'est pas d'avoir une politique arabe, mais une politique méditerranéo-occidentale. Le pouvoir français voit dans l'occasion de cette guerre la possibilité de laisser aux Anglo-Saxons la région du Golfe, moins quelques miettes, afin surtout de récupérer le Maghreb. C'est cela qu'il convient de comprendre.

ANV: Vous semblez plutôt négliger les causes historiques dans l'analyse du conflit du Golfe.

G. Corm: Bien sûr, il y a des causes historiques, et il faudrait au moins remonter à la chute de l'empire ottoman. Mais ces causes sont complètement dépassées si l'on considère l'intensité des interférences extérieures. Qu'est-ce qui avait déjà donné une formidable intensité aux conflits antérieurs, dans le contexte de la guerre froide? Le monde arabe était divisé entre Etats clients de l'URSS et Etats clients des USA. Pourquoi le problème israélien a-t-il été pendant des années un problème insurmontable? C'est parce qu'on vivait dans le contexte de la guerre froide. Puisque les Soviétiques appuient les Arabes, disait-on, n'allons pas appliquer la résolution 242, et ceci tant que les Arabes seront proches des Soviétiques. On a poussé les Israéliens dans des situations de rigidité extrême – en leur permettant de continuer de coloniser – dans le but de faire abandonner à l'URSS son influence dans le monde arabe.

On a encouragé les mouvements d'intégrisme religieux, qu'ils soient saoudiens ou iraniens, pour contre-carrer la politique soviétique. N'oublions pas que Khomeiny a presque été fabriqué de toutes pièces par la France et les USA, qui avaient peur de la gauche iranienne, qui, elle, était laïque et faisait la Révolution sur le terrain. Khomeiny nous a ensuite joué de mauvais tours, mais on l'avait au début bel et bien soutenu, en l'accueillant comme un réfugié politique: on voyait en lui le moyen de faire en sorte que l'Iran ne devienne pas marxiste, comme étaient tentées de le faire de larges zones du monde musulman.

Il faut comprendre que tout le Proche-Orient est le théâtre de conflits qui dépendent avant tout d'interférences extérieures. Ce n'est pas un hasard si les Américains, dès les années 50, ont estimé que le Proche-Orient était la zone la plus avancée de ce qu'on appelait «le containment soviétique». Il est vrai par ailleurs que les Soviétiques effectuaient des percées formidables! Mais les Américains ont avant tout considéré le Proche-Orient comme devant faire partie de leur zone d'influence, et ce dès les années 50, parce qu'ils étaient déjà intéressés depuis longtemps par le pétrole de la région.

Si les Etats-Unis sont intervenus militairement si rapidement après l'invasion du Koweït, c'est que l'URSS n'était plus là pour les gêner.

ANV: C'est en fin de compte la plus mauvaise sortie de Yalta qui soit!

G. Corm: Le problème, c'est que personne n'avait réfléchi à la sortie de Yalta!

ANV: Comment analysez-vous le rôle de l'OLP?

G. Corm: Il faut comprendre que les peuples arabes ne partagent pas la rhétorique occidentale sur le droit international, surtout quand celle-ci favorise les intérêts occidentaux. Puisque Saddam Hussein critiquait les intérêts américains, les Palestiniens ne pouvaient que se ranger à ses côtés. L'Etat d'Israël dit depuis toujours qu'aucun règlement de la question palestinienne ne peut

intervenir tant que les Etats arabes n'ont pas normalisé leurs relations avec lui. Et comme les Etats arabes disent qu'ils ne normaliseront pas leurs relations avec l'Etat d'Israël tant que la question palestinienne ne sera pas réglée, nous sommes dans un cercle vicieux. James Baker va-t-il réussir à briser l'intransigeance israélienne? Je n'en sais rien. Il faudrait qu'il en ait vraiment la volonté.

ANV: La question palestinienne semble donc plus bloquée après la guerre qu'avant!

G. Corm: Après l'invasion d'Israël au Liban, Reagan avait fait, le 1^{er} septembre 1982, un grand discours, où il disait sa ferme intention de régler correctement la question palestinienne. Rien ne s'est produit, car les Israéliens ont établi des abcès de fixation au Sud-Liban pour décourager les Américains d'intervenir diplomatiquement. Le chaos qui a suivi au Liban, avec les attentats et les prises d'otages, a continué de dissuader les Américains d'agir. Personne n'a donc rien fait. L'Irak est en train de se "libaniser". Tout est cassé, le chaos politique va suivre. On pourrait une situation, comme au Liban, comme au Cambodge, comme en Afghanistan, et après on s'en désintéresse.

Je pressens que les Américains, parce qu'ils vont bientôt rentrer en période électorale, vont déléguer leurs alliés pour servir leurs intérêts. Les Turcs, les Saoudiens et quelques autres encore vont devoir gérer le chaos irakien. La question devient franchement dramatique.

ANV: Avez-vous cependant quelques raisons d'espérer?

G. Corm: Je ne suis pas franchement optimiste. Le Proche-Orient se trouve de plus en plus plongé dans le chaos, or cela arrange Israël et aussi les intérêts américains. L'Europe est en partie responsable de cette situation.

*Propos recueillis par
Michel Jouvin et Jean-Marie Muller*

Si l'Europe le voulait

Un Parlement européen actif mais aussi tous les organes de la société civile européenne pourraient, s'ils le cherchaient vraiment, aider en Orient méditerranéen au triomphe des tendances qui luttent contre l'extension de la violence politique, pour le dialogue démocratique entre les groupes sociaux et entre les courants culturels contradictoires que véhiculent des élites en mal de conquête ou de conservation du pouvoir. Dans tous les pays du Moyen-Orient où ne règne pas un totalitarisme à la mode de l'intégrisme islamique, violent ou légitimiste, cet intégrisme se heurte en effet à des forces d'opposition non seulement politiques par les Etats en place, mais intellectuelles. Des batailles d'idées font rage en particulier en Egypte, mais aussi au Liban. L'Europe malheureusement ignore ces combats, et l'espace démesuré qu'occupent sur les scènes médiatiques et académiques européennes les phénomènes d'intégrisme islamique violent, tout compte fait encore marginaux localement, détourne l'observateur ou l'homme politique de tous ceux qui, en Orient, prêchent encore démocratiquement et raisonnablement leurs idées, sans pratiquer le terrorisme des idées ou celui du fusil.

L'Europe pourrait donc apporter une contribution décisive à la solution du conflit israélo-arabe, si véri-

tablement elle mettait sa puissance culturelle toujours considérable, son autorité morale, à la disposition des idées démocratiques dans leur véritable logique moderne, le triomphe de la société civile sur l'Etat-Léviathan; si elle réalisait que la résorption du conflit israélo-arabe, mais aussi du non moins douloureux conflit libanais qui en est issu, passe d'abord par son soutien partout au Moyen-Orient aux luttes contre toutes les formes d'intégrisme et de terrorisme intellectuels. Si elle réalisait que cette action implique aussi un changement d'attitude vis-à-vis du nationalisme israélien, des pressions sur son allié américain pour que la détente et le dialogue avec l'Union soviétique s'attaquent sans plus tarder au conflit israélo-arabe, comme chez tous ceux qui restent attachés à l'éthique et au libéralisme du judaïsme, un capital de bonne volonté pour briser tous les terrorismes de l'esprit ou des armes. Les traditions millénaires d'identités complexes et de pluralisme, que nous avons souvent évoquées, peuvent encore être sauvées, malgré tous les mauvais coups que leur ont assénés certaines formes politiques de la modernité.

Georges Corm,
extrait du livre *L'Europe et l'Orient*,
Paris, Ed. La Découverte, 1989, p. 380-381

L'Occident a perdu la paix

par Jean-Marie MULLER *

Ce qui condamne en premier lieu la guerre dans le Golfe, c'est qu'on a tout fait pour qu'elle soit la seule issue possible au conflit irako-koweïtien.

Une espérance de paix bafouée

En même temps que la résistance non-violente des sociétés civiles des pays de l'Est les libérait de l'oppression communiste, elle libérait les pays de l'Europe occidentale de la menace soviétique. Ainsi, au début de l'année 1990, pouvions-nous enfin espérer que la fin de la guerre froide allait permettre aux nations de construire un nouvel ordre international fondé sur la coexistence pacifique des peuples. Nous pouvions penser que l'Europe géographique allait faire son unité politique et que les Etats-Unis seraient bien obligés d'établir avec cette Europe réconciliée une relation de véritable partenariat. Nous pouvions raisonnablement imaginer que l'Organisation des Nations Unies, libérée de l'antagonisme Est-Ouest qui l'avait paralysée depuis sa création, allait parvenir à prendre des initiatives diplomatiques pour apporter des réponses politiques aux conflits du Proche-Orient, tout particulièrement au conflit entre le peuple palestinien et l'Etat israélien. Nous pouvions nous attendre à ce que les Etats réduisent de manière significative leurs dépenses militaires pour satisfaire les nombreux besoins sociaux de leur population qu'ils avaient jusqu'à présent négligé de prendre en charge. Déjà, en effet, les responsables politiques s'apprêtaient à faire toucher à leur peuple les « dividendes de la paix ».

Certes, le démantèlement de l'ordre totalitaire des pays de l'Est ne pouvait laisser place en quelques

semaines à un ordre démocratique. Les problèmes politiques que le totalitarisme avait supprimés sans les résoudre allaient se poser dans toute leur complexité. Par ailleurs, dès lors que se trouvaient remises en cause les mauvaises réponses apportées par le totalitarisme aux problèmes économiques, ceux-ci allaient exiger qu'on leur apporte de nouvelles solutions dont tout le monde savait qu'elles ne seraient pas faciles à mettre en œuvre. Il importait donc que les sociétés occidentales fassent preuve à la fois de la plus grande vigilance et de la plus grande solidarité pour accompagner la marche des peuples de l'Est vers la démocratie. La situation la plus préoccupante, tant sur le plan politique qu'économique, était celle de l'Union Soviétique elle-même. Là, en effet, beaucoup plus que dans les pays de l'Europe centrale, la sortie du totalitarisme comportait de multiples dangers. L'union des différentes républiques, créée et maintenue par la contrainte, allait naturellement être remise en cause sous la pression des revendications nationales des peuples, au demeurant fort légitimes. A cet égard, il importait tout particulièrement que l'Europe occidentale affirme avec détermination sa médiation diplomatique pour la recherche d'une solution politique. Le monde pouvait donc, à la veille du 2 août 1990, nourrir une grande espérance. C'est à peine si les diplomates occidentaux avaient prêté attention au conflit qui opposait depuis plusieurs semaines l'Irak et le Koweït. Au demeurant, le contentieux entre ces deux pays n'était pas nouveau, mais datait depuis l'indépendance du Koweït acquise en 1961. D'ailleurs, on pouvait penser que la médiation de la Ligue Arabe parviendrait à rétablir une coexistence

* Ecrivain. Animateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN).



pacifique entre ces deux pays du Golfe persique. Cependant, le 2 août, le monde apprend que l'armée irakienne a envahi le Koweït. Aussitôt, les Etats-Unis

prennent la tête d'une formidable croisade diplomatique et militaire pour faire respecter le droit international qui vient d'être bafoué par Saddam Hussein.

L'agression et l'annexion du Koweït devaient être condamnées avec la plus grande fermeté. Mais pouvait-on croire que la formidable mobilisation déployée par les Etats-Unis à cette occasion avait pour véritable raison la défense du droit international ? A tout le moins, il est permis d'en douter. Si on regarde attentivement la politique étrangère conduite par les Etats-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il est difficile de ne pas observer que la détermination américaine à défendre le droit ne se manifeste réellement que dans la mesure où celui-ci coïncide avec l'intérêt américain. Les exemples abondent qui montrent que les Etats-Unis se sont parfaitement accommodés de la violation du droit tant qu'elle était commise par des régimes dont la politique favorisait par ailleurs leurs intérêts. Dans ces conditions, comment ne pas reconnaître que le discours américain et, à travers lui, le discours occidental sur le respect intangible du droit international manque totalement de crédibilité. Lorsque l'Irak a agressé l'Iran, l'Occident unanime ne s'est-il pas déclaré solidaire de l'agresseur en lui donnant toutes les aides militaires qu'il demandait ? Pourquoi ? Tout simplement parce que l'Occident estimait alors qu'il était de son intérêt d'armer l'Irak, de la même manière qu'il a estimé par la suite qu'il était de son intérêt de s'armer contre lui... De même, lorsque l'Irak a entrepris le génocide du peuple kurde par l'arme chimique, l'Occident s'est-il de quelque manière mobilisé pour défendre le droit ? Non. Il s'est tu parce que son intérêt était de ne pas voir se détériorer ses bonnes relations avec le maître de Bagdad.

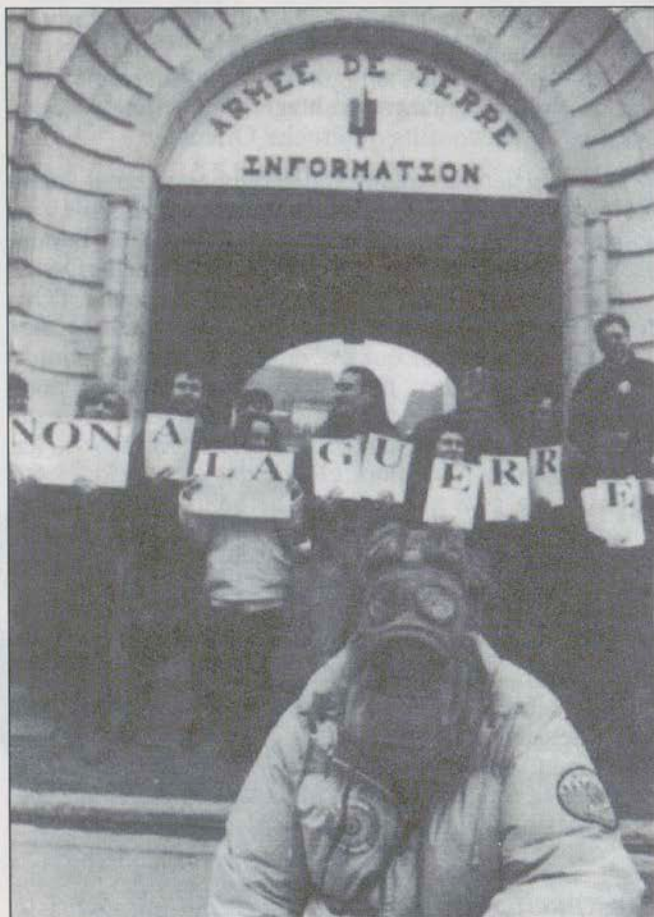
Les Etats-Unis ont d'emblée refusé toute solution négociée dans la perspective d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient. Ce n'est pas parce que Saddam Hussein établissait lui-même un lien entre les différents conflits de la région que ce lien n'existait pas. Reconnaître ce lien pour tenter d'apporter une solution globale à ces conflits, ce n'était pas donner une prime à l'agression mais donner une chance à la paix. En dehors de ce lien, le droit international brandi par la coalition américaine n'était plus qu'une abstraction, au sens étymologique de ce mot. C'est-à-dire que le conflit

irako-koweïtien était séparé, isolé du contexte géo-politique dans lequel il se trouvait inscrit. Et, dès lors, en durcissant partout les antagonismes, la guerre ne pouvait qu'éloigner encore davantage toute solution négociée des autres conflits du Proche-Orient.

Tout particulièrement, le discours occidental sur le droit international est parfaitement incapable de convaincre les opinions publiques arabes. Car, depuis plus de quarante ans, la crise majeure au Proche-Orient reste le conflit israélo-palestinien et, précisément, l'Occident s'est pratiquement désintéressé de faire respecter le droit international qui prévaut en faveur du peuple palestinien. Dès lors, une guerre contre l'Irak ne pouvait qu'entraîner une opposition frontale entre l'Occident et l'ensemble du monde arabe. Historiquement, les relations entre l'Occident et l'Orient ont toujours été difficiles, le plus souvent conflictuelles. La mémoire collective des peuples d'Orient a gardé le souvenir des croisades et des expéditions coloniales. Dans ces conditions, la guerre ne pouvait que provoquer une immense fracture au sein de la communauté internationale dont elle ne se remettrait pas avant de longues années. Dans une confrontation militaire, au-delà du choc des matériels, ce seraient en réalité deux civilisations, deux cultures, deux humanités qui s'affronteraient et s'entredéchireraient. Au heurt de ces deux civilisations viendrait se mêler la religion comme un facteur supplémentaire d'exacerbation.

Les "pacifistes" ont eu raison, encore une fois

Comme toujours, les adversaires de la guerre se sont vus accusés de n'être que des "pacifistes", c'est-à-dire de mauvais citoyens qui préfèrent une paix injuste à une guerre pour la justice. Ainsi, a-t-on voulu faire croire qu'au moment où les soldats français se préparaient à prendre courageusement le risque de mourir pour rétablir le droit, les "pacifistes" se résignaient lâchement à l'injustice en faisant preuve par là même de l'incivisme le plus coupable. Et il semble bien que



Lille - 4 janvier 1991 : Les Verts de Lille occupent le centre d'information de l'armée de l'air.

cette formidable campagne de désinformation ait réussi à convaincre les opinions publiques occidentales.

Et pourtant, les "pacifistes" sont parmi ceux qui n'ont pas attendu le 2 août 1990 pour s'apercevoir que Saddam Hussein n'était pas un démocrate et que les exactions dont il était responsable à l'encontre de son propre peuple n'auraient pas dû faire de lui le partenaire

privilegié de l'Occident pour maintenir la paix au Proche-Orient. Dès le début de la crise du Golfe, les voix ont été nombreuses, aux Etats-Unis comme en France, pour affirmer que la destruction du potentiel militaire irakien était une condition nécessaire à la résolution pacifique des conflits du Proche-Orient. Mais qui donc a construit ce potentiel militaire sinon précisément les puissances qui ont formé la coalition anti-irakienne ? L'ardeur avec laquelle les décideurs occidentaux ont dénoncé l'inhumanité du régime irakien n'a fait que mettre en évidence la remarquable imprévoyance dont ils ont fait preuve des années durant en faisant de l'Irak le principal allié de leur politique au Proche-Orient. Et ce sont ces mêmes décideurs, qui accusaient hier les "pacifistes" de candeur lorsqu'ils dénonçaient les ventes d'armes à l'Irak, qui leur ont reproché leur ingénuité lorsqu'ils ont dénoncé la guerre menée contre le peuple irakien sous prétexte de détruire ces mêmes armes...

On nous a dit que la guerre était peut-être la pire des solutions mais que, dans la crise du Golfe, elle était la seule solution, donc une solution nécessaire. Mais, en réalité, quelle solution la guerre du Golfe pouvait-elle apporter, quelle justice pouvait-elle offrir aux peuples du Proche-Orient ? Quelle justice aux peuples koweïtiens, irakien, kurde, palestinien et, parce que la justice est indivisible, quelle justice au peuple israélien ? La guerre est toujours une affaire d'Etats dans laquelle ceux-ci font passer leurs propres intérêts avant les droits des peuples.

L'ONU, un rôle contestable

L'un des principaux procédés rhétoriques par lequel les décideurs occidentaux ont tenté de justifier la guerre du Golfe a été d'assurer qu'ils n'agissaient qu'en fonction du mandat qu'ils avaient reçu de l'Organisation des Nations Unies. Mais, en réalité, ce sont précisément les Etats qui ont décidé de faire la guerre qui ont voté les résolutions de l'ONU leur donnant soi-disant mandat de la faire. La guerre du Golfe a constitué en fait une for-

midable défaite de l'ONU. Celle-ci avait été fondée pour «préserver les générations futures du fléau de la guerre». L'article 1 de la Charte des Nations Unies affirme que leur but est de «réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix». C'est pourquoi Jean-Paul II pouvait affirmer le 17 janvier 1991, contrairement à tous les chefs d'Etats de la coalition, que «le début de cette guerre marque une grave défaite du droit international et de la communauté internationale».

Jadis, les juristes affirmaient que l'une des conditions essentielles d'une guerre juste, c'était qu'elle satisfasse au principe de proportionnalité. Il fallait que le mal qui résulterait probablement de la guerre soit proportionné à celui auquel elle prétendait remédier. Or, dans la crise du Golfe, qui pouvait raisonnablement penser que toutes les destructions, tous les antagonismes, toutes les souffrances, toutes les haines et toutes les rancœurs qui résulteraient certainement de la guerre seraient proportionnés à son enjeu? Pour autant qu'on s'efforçait de mesurer les conséquences de cette guerre, tout portait à penser qu'il existait une formidable disproportion entre les profits que l'on pouvait espérer et les pertes que l'on pouvait craindre.

D'aucuns se sont efforcés de présenter la guerre du Golfe comme une simple opération de police. Lorsque la force armée, nous a-t-on dit, s'avère nécessaire pour arrêter un malfaiteur, il est du devoir de la société d'y recourir pour faire respecter la loi et rétablir l'ordre. Mais une telle analogie laisse apparaître une singulière conception de l'action de la police. Car, dans aucune société civilisée, la police n'est autorisée par les pouvoirs publics à recourir à la force armée pour neutraliser un malfaiteur si, ce faisant, elle court le risque de faire de nombreuses victimes innocentes parmi la population. De même lorsqu'un malfaiteur prend plusieurs personnes en otages, on évite de capturer le malfaiteur en sacrifiant délibérément la vie des otages.

Tout est mis en œuvre pour trouver une issue pacifique à la situation. Dans la crise du Golfe, le peuple irakien était précisément l'otage de Saddam Hussein.

Une autre condition d'une guerre juste, c'est que le recours aux armes n'ait lieu qu'en dernier recours, après que toutes les autres solutions aient été recherchées et qu'elles aient échoué. Or, manifestement, cette condition n'était pas remplie à la date du 15 janvier. Il faut bien constater que la décision prise par les Nations Unies dès le 6 août 1990 d'organiser un boycott commercial, financier et militaire de l'Irak n'a pas été appliquée, dans la mesure où les Etats-Unis ont rendu cette mesure caduque alors que toutes les conditions étaient réunies pour qu'elle soit efficace.

Valéry Giscard d'Estaing énonçait une vérité toute simple lorsque, le 10 octobre 1990, il affirmait: «Si le "gouvernement mondial" ne réussit pas à résoudre le problème autrement que par la force (...), on reste dans le système ancien. Si, au contraire, on parvient à imposer une solution sans recourir à la force, on crée des conditions nouvelles». Selon lui, le fait même que les Nations Unies avaient la possibilité de gérer ensemble la crise du Golfe permettait la réussite du blocus, à condition qu'elles fassent preuve de "sang-froid" pour «éviter d'entrer dans le jeu de Saddam Hussein» (*Paris-Match*, 11-10-90). Lors de sa conférence de presse du 15 octobre 1990, François Mitterrand affirmait également toute sa confiance dans la stratégie de l'embargo. «On a lancé l'embargo, précisait-il, il est très efficace (...) Donc je pense qu'il faut considérer, avant d'admettre par exemple que la guerre serait une nécessité – c'est quand même un énorme enjeu – qu'il faut pousser plus loin le choix qui a été fait. (...) Je pense que l'on doit continuer de penser que la stratégie, c'est l'embargo». Cependant, le 21 novembre 1990, alors que venait de s'achever la réunion de la CSCE et qu'il pouvait affirmer: «Yalta s'est terminé ce jour même à Paris», le Président de la République française annonce que «devrait être votée dans les trois semaines qui viennent» une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant la coalition à recourir à une "action

militaire". Pourquoi ce revirement ? François Mitterrand n'en dira pas un mot. Ni ce jour-là, ni après. Entre temps, l'embargo n'avait pas cessé de s'avérer opérationnel. Le *New York Times*, dans son éditorial du 11 janvier 1991, pouvait affirmer : « A l'heure actuelle, les intérêts vitaux des Etats-Unis ne seraient pas servis par l'usage offensif de la force militaire. (...) Pour bouter l'Irak hors du Koweït, l'embargo demeure un moyen de pression crédible. A ce jour, les indications sont fortes, sinon définitives, qu'il est en train de broyer l'Irak ».

Mais, au fil des jours, il est devenu de plus en plus manifeste que, pour l'administration américaine, l'embargo n'était qu'une mesure d'attente dont la fonction était de permettre de préparer la guerre. Au début de la crise, les Etats-Unis ont prétendu que la force militaire qu'ils déployaient dans le Golfe n'était qu'une force d'interposition. Mais, très rapidement, il est apparu qu'ils ne se situaient pas dans une logique de dissuasion mais dans une logique de confrontation. En réalité, l'opération "Bouclier du désert" portait en elle l'opération "Tempête du désert" par le simple effet de la "pesanteur instrumentaliste". Une fois que tous les instruments nécessaires pour faire la guerre étaient installés sur place, prêts à fonctionner, il était à redouter que les décideurs politiques et militaires répugnent à les démonter sans qu'ils aient servi. Quand un Etat a déployé toute sa force militaire, il ne lui reste plus qu'à s'en servir. Mais cette logique instrumentaliste n'est venue que renforcer la logique politique dans laquelle s'étaient situés d'emblée les Etats-Unis.

Cette guerre n'a pas été celle des Nations Unies mais celle des Etats-Unis. C'est le Président américain qui, dès le 2 août, a pris seul les décisions déterminantes dans la gestion de la crise du Golfe. L'Europe tout entière a donné une preuve éclatante de son impuissance politique en acceptant de se soumettre aux décisions des Etats-Unis. Tout s'est passé comme si ceux-ci, après avoir perdu l'ennemi contre lequel ils avaient forgé leur propre identité, voulaient à tout prix en retrouver un autre pour garder la belle image de défenseur du monde libre. Le but à peine inavoué du coup de

force diplomatique et militaire de George Bush était certainement de faire reconnaître les Etats-Unis comme le leader incontestable du monde libre. Lors de son message sur l'état de l'Union, prononcé le 29 janvier 1990, il déclarait : « En tant qu'Américains, nous savons qu'il y a des moments où nous devons avancer et accepter nos responsabilités pour mener le monde loin du chaos sombre des dictateurs, vers une promesse plus lumineuse de jours meilleurs. (...) Oui, les Etats-Unis supportent une part majeure dans la direction de cet effort. Seuls parmi les nations du monde, les Etats-Unis ont eu à la fois la stature morale et les moyens de la soutenir. Nous sommes le seul pays au monde qui pouvait rassembler les forces de la paix – cela constitue le fardeau de la liberté – et la force qui a fait des Etats-Unis le phare de la liberté dans un monde en doute ». On ne saurait mieux exprimer l'*american dream* - le rêve américain. Il est dommage que George Bush n'ait pas su trouver d'autres moyens pour le réaliser que les milliers de tonnes de bombes qu'il a déversés sur l'Irak. Le rêve américain est alors devenu un cauchemar pour le peuple irakien.

On ne pouvait ainsi imaginer un scénario de la sortie de Yalta pire que celui qui s'est déroulé sur nos écrans de télévision. Frustrés d'avoir été tenus à l'écart de la résistance non-violente des peuples de l'Europe centrale sur l'empire soviétique, les Etats-Unis ont voulu faire la démonstration que c'était malgré tout leur puissance militaire qui seule pouvait construire et garantir le nouvel ordre international de l'après Yalta. Par la même occasion, ils ont pu effacer la défaite humiliante de l'armée américaine au Viêt-nam. Après avoir vaincu l'armée irakienne, George Bush pourra déclarer le 1^{er} mars 1991 : « J'exulte. (...) C'est un jour de fierté pour l'Amérique. Et, Dieu, nous avons enterré une fois pour toutes le syndrome du Viêt-nam ».

Aujourd'hui, ceux qui ont choisi d'être solidaires des Etats-Unis nous accusent déjà d'antiaméricanisme primaire lorsque nous dénonçons la guerre de l'Etat américain, de la même manière qu'hier ceux qui avaient choisi d'être solidaires de l'URSS nous accusaient d'an-

ticommunisme primaire lorsque nous dénoncions le totalitarisme de l'Etat soviétique. Mais, aujourd'hui comme hier, une pareille accusation n'a pas la valeur d'une argumentation.

Il n'est pas vrai que la France se soit battue jusqu'à la dernière minute pour faire prévaloir une solution diplomatique à la crise du Golfe; elle ne s'est battue qu'à la dernière minute, ce qui est tout à fait différent. Le plan de paix présenté le 14 janvier par la France au Conseil de sécurité de l'ONU et qui établissait un lien entre l'évacuation du Koweït et la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient venait beaucoup trop tard et ne pouvait que se heurter au refus des Etats-Unis. Ceux-ci n'avaient aucune raison de faire la moindre concession à la France dès lors que celle-ci leur avait déjà tout concédé le 29 novembre 1990 en votant la résolution 678 qui autorisait la coalition américaine à recourir à la force armée si l'Irak n'avait pas évacué le Koweït au plus tard le 15 janvier. L'ultime tentative française ne faisait que montrer que le Président français n'aurait jamais dû associer la France à l'ultimatum qui faisait du 15 janvier le jour où la guerre devenait inéluctable. Un pareil ultimatum ne pouvait avoir d'autre conséquence que d'enfermer tous les acteurs du conflit dans une logique de guerre. Rien ne justifiait ce refus criminel de donner le temps au temps. Après autant d'imprévoyance, pourquoi autant de précipitation? Comme s'il était possible de choisir un jour au-delà duquel il devenait absolument interdit de donner encore ses chances à la paix!... Très vite, l'histoire retiendra le cynisme de ce compte à rebours vers le massacre.

Et la guerre se déclencha

Le 17 janvier, donc, George Bush ordonne le bombardement des sites stratégiques irakiens. Dès lors, les médias vont flatter nos appétits de voyeurs en nous conviant à regarder derrière nos écrans de télévision les autres jouer au jeu mécanisé de la mort. Tous les généraux à la retraite seront mobilisés pour venir nous com-

menter l'affrontement des matériels qui font la guerre. Ils nous invitent à admirer les performances technologiques remarquables des armes mises en œuvre par l'Occident pour abattre un tyran. Et ils ont évidemment raison d'être optimistes. Car le matériel occidental finira sûrement par écraser l'armée irakienne et, avec elle, une partie du peuple irakien. Car, dès lors qu'on se situe dans une logique de guerre, il devient vite impossible d'établir une claire distinction entre un objectif militaire et une cible civile. Une usine de lait en poudre pour enfants peut toujours cacher une usine d'armes chimiques et un abri pour la population civile peut toujours dissimuler un centre militaire de communication. La société civile tout entière peut ainsi être suspectée de remplir une fonction militaire. En outre, les soldats eux-mêmes ne sont en réalité qu'une partie de la population civile. «Pour faire un militaire, disait Boris Vian, il faut défaire un civil». Dans une dictature surtout, les militaires ne sont que des civils défaits.

Certes, le seul but avoué de la guerre était de libérer le Koweït mais tout s'est passé comme si l'écrasement de l'Irak, pour n'être pas le but de la guerre, en était devenu le seul moyen. Pourtant, ainsi que l'affirmait naguère Simone Veil, ce qui rend une guerre juste, ce n'est pas une cause juste mais une victoire juste. «Une victoire, précisait-elle, est plus ou moins juste non pas en fonction de la cause qui a fait prendre les armes, mais en fonction de l'ordre qui s'établit une fois les armes déposées. L'écrasement du vaincu est non seulement toujours injuste mais aussi toujours funeste à tous, vaincus, vainqueurs et spectateurs».

Certes, qui ne se réjouirait pas que le nombre des morts au sein de la coalition soit très inférieur à celui que tout le monde redoutait? Mais cette économie de vies humaines n'a été possible que par un bombardement massif de l'Irak et du Koweït pendant 43 jours. Manifestement, la vie d'un Irakien n'a pas été de grande valeur dans les calculs stratégiques de l'état-major américain. A cet égard, il est tout à fait remarquable que dès le début des opérations, la censure a veillé particulièrement à ce que le nombre de morts parmi les Irakiens

soit totalement passé sous silence. Les bilans triomphants de la victoire en effet écrasante de la coalition ont passé tout simplement par pertes et profits les victimes irakiennes civiles et militaires. Et pourtant, il est difficile d'imaginer que les dizaines de milliers de tonnes de bombes qui ont été lâchées sur l'Irak n'ont détruit que le matériel militaire que cette même coalition lui avait fourni les années précédentes. En réalité, les Occidentaux ne se sont jamais soucié des droits du peuple irakien, pas plus lorsqu'ils ont fait de Saddam Hussein leur meilleur ennemi que lorsqu'ils faisaient de lui leur partenaire privilégié.

La logique de la violence

Depuis le début de la guerre, il est manifeste que les décideurs occidentaux ont cherché à éluder leur responsabilité. Tous ont juré qu'ils ne voulaient pas cette guerre, mais qu'elle leur a été imposée par l'intransigeance et l'obstination de Saddam Hussein. Ils ont raisonné comme si tous les torts du dictateur irakien constituaient autant de raisons qui justifiaient leur décision de faire la guerre. En réalité, la rhétorique par laquelle l'Occident a prétendu se disculper se fonde sur le raisonnement le plus pervers qui soit au regard de l'exigence morale que la coalition américaine prétendait incarner. L'Occident a prétexté la violence de Saddam Hussein pour cautionner sa propre violence. Il a prétendu que la cruauté dont Saddam Hussein faisait preuve aussi bien à l'encontre du peuple koweïtien que de son propre peuple l'autorisait à recourir aux pires moyens de la violence meurtrière à l'encontre du peuple irakien. C'est donc en toute sérénité qu'il a affirmé que les victimes de ses propres bombes n'étaient en réalité que les victimes de Saddam Hussein. Mais, en raisonnant ainsi, l'Occident n'avoue-t-il pas qu'il se situe dans la même logique que celle dans laquelle Saddam Hussein se trouve enfermé, c'est-à-dire la logique de la violence? Si la croisade occidentale était bien celle du droit contre la barbarie, cela n'aurait-il pas dû obliger l'Occident à recourir à des moyens qui soient eux-mêmes respectueux du droit des peuples et d'abord du

peuple irakien? Ce qui justifie une action politique, c'est inséparablement la justesse de sa fin et celle de ses moyens. Ils ne suffisait pas de proclamer que la cause de la coalition américaine était juste, il fallait encore que les moyens mis en œuvre pour l'atteindre le soient également. Et la sauvagerie technologique des bombardements des villes irakiennes a montré que les moyens de la guerre américaine étaient parfaitement injustes. Une fois de plus, malgré ses beaux discours sur la civilisation du droit, l'Occident a apporté la preuve que son attitude était inspirée par l'idéologie la plus matérialiste qui soit, celle selon laquelle la fin justifie n'importe quels moyens.

La guerre... et après?

Comme il était prévisible, le bilan de cette guerre est entièrement négatif. Certes, le territoire koweïtien est libéré, mais à quel prix? La société koweïtienne elle-même est largement détruite. Et nul ne peut dire encore quels seront les effets à moyen terme de la catastrophe écologique qui résulte de l'incendie des puits de pétrole. Quant à la société irakienne, elle est totalement ruinée. Après avoir subi la guerre américaine, le peuple irakien a subi la guerre civile qui a multiplié les morts, les souffrances et les destructions. Faisant preuve d'un surcroît d'irresponsabilité, George Bush, dans une déclaration faite le 15 février 1990, a incité le peuple irakien à se révolter contre Saddam Hussein pour le forcer à se retirer. C'est alors que les Chiites et les Kurdes ont cru que le moment était venu de prendre les armes pour combattre la dictature qui les opprimait. Mais ils n'ont fait que provoquer la répression de ce qui restait de l'armée de Saddam Hussein. Les Kurdes se sont alors trouvés contraints à un exode qui est devenu l'un des plus meurtriers de l'histoire. L'assistance humanitaire que les pays de la coalition américaine ont fini par leur accorder ne fait que souligner l'incapacité de la communauté internationale à apporter une réponse à leur revendication d'une reconnaissance politique. Pour leur part, les Palestiniens devront encore attendre longtemps pour vivre sur une

terre qui leur appartienne. L'Etat d'Israël n'a pas fini d'exiger des Etats-Unis qu'ils lui versent les dividendes de la « politique de retenue » dont il a fait preuve pendant la guerre. Et pendant tout ce temps, sa politique de répression à l'encontre du peuple palestinien continuera à bénéficier de la plus totale impunité internationale. Quant aux Etats arabes qui se sont alliés aux Etats-Unis pour combattre le dictateur irakien, ils ne voient certainement aucune raison pour démocratiser leur propre régime. Décidément, l'ordre établi par la guerre du Golfe n'a que de très lointains rapports avec les droits des hommes et avec les droits des peuples. Que, dans

ces conditions, les opinions publiques occidentales soient fières d'avoir gagné la guerre, cela n'est que le signe d'une formidable régression politique, intellectuelle et spirituelle.

Ainsi, la fin de la guerre entre les matériels n'a point signifié la fin de l'hostilité entre les hommes. L'Occident a gagné la bataille technologique, mais cette victoire constitue en réalité une formidable défaite politique. La paix reste donc entièrement à construire. Et pour faire la paix, il faudra beaucoup plus d'intelligence, de courage et d'imagination qu'il en a fallu aux hommes politiques pour décider de faire faire la guerre.

Rien ne justifiait la guerre

Un certain nombre de problèmes n'ont pas été traités avant cette guerre: l'avenir du peuple palestinien et la sécurité d'Israël, la situation au Liban, les incertitudes du marché pétrolier, l'inégalité du développement entre les pays arabes pétroliers et les pays arabes non pétroliers qui créent des déséquilibres graves, fâcheux, le déséquilibre en matière de potentiels de forces, et en particulier de forces de destruction massive... Sur tous ces problèmes, je ne vois pas ce que la guerre a amené de mieux. Je ne vois pas pourquoi il serait plus facile de les traiter après la guerre plutôt qu'avant. Je vois bien en revanche ce que la guerre a créé comme difficultés supplémentaires. Palestine: l'OLP a perdu de l'autorité, Yasser Arafat en particulier. La mort d'Abou Yyad étant un des éléments de sa perte d'autorité mais il y en a d'autres. Or, on a besoin d'Arafat puisque c'est en lui que les Palestiniens se reconnaissent. La guerre a créé en Israël même, chez les Palestiniens, un sentiment de frustration, de désespérance qui est évidemment favorable, je m'excuse de le dire, aux intégristes. Ce sont là des difficultés supplémentaires! De l'autre côté, la guerre a-t-elle facilité les choses? Est-ce que les Israéliens sont plus décidés qu'avant à

reconnaître au peuple palestinien ses droits? Pourquoi est-ce qu'ils le seraient? Ils ont constaté dans la guerre que l'appui américain était parfait alors pourquoi feraient-ils des concessions? Liban: Hafez El Assad est maintenant béni, reconnu grand champion de la liberté. Ce n'est certainement pas cela qui le convaincra d'évacuer le Liban. L'achèvement de sa prise de contrôle sur le Liban est maintenant formellement enregistré. Et l'équilibre des forces: bon, on a inversé les choses. Ce n'est plus l'Irak maintenant qui est l'élément inquiétant. Mais pour autant, la nécessité de l'équilibre entre l'Iran et l'Irak, entre Perses et Arabes n'a pas disparu. Et la Turquie, qui aurait dû normalement être un élément d'équilibre, compte tenu de ses bons rapports avec tous, s'est orientée d'une telle manière qu'elle n'est plus maintenant qu'un allié des Américains. Donc elle n'a pas la possibilité de jeu autonome qui aurait été bien utile dans la recherche de l'équilibre des forces (...).

Extrait d'une interview de Claude CHEYSSON, dans Tunis Flash, mai 1991. Claude CHEYSSON fut ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Mauroy. Il est actuellement Président du Groupe socialiste au Parlement européen

SILENCE

Pour vous ouvrir, ouvrez-nous !

ECOLOGIE : les relations avec la nature (environnement) et avec les autres (social) nous semblent une bonne base politique

NON-VIOLENCE : le rejet de la violence mais sans passivité, nous semble une bonne méthode.

ALTERNATIVES : la mise en pratique, à notre niveau, d'une part de nos idées, nous semble indispensable pour être crédible.

UNE REVUE MENSUELLE

Depuis 1982, la revue SILENCE offre un lien entre tous ceux et celles qui pensent aujourd'hui qu'il est possible de vivre autrement sans accepter ce qu'on nous présente comme une finalité.

Chaque mois, sur 40 pages, la revue présente actualités, réflexions, analyses, livres... et ouvre le débat avec les lecteurs et les associations. Articles et brèves abordent les domaines du nucléaire et des énergies renouvelables, de l'environnement, des rapports Nord-Sud, de la paix, du social, de la santé... aux niveaux international, national et local.

La revue est diffusée sur abonnement et dans les lieux différents. Un exemplaire gratuit peut vous être adressé sur simple demande.

DES HORS-SERIE

PARIS-DAKAR : PAS D'ACCORD : Une indécence dénoncée par plus de 250 associations regroupées dans le collectif Pa'Dak', 36 p. 25 F.

LA MENACE CLIMATIQUE : La pollution atmosphérique menace le climat. Il est possible d'agir en modifiant nos politiques économiques, 60 p. 30 F.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : Le nucléaire indispensable ? Le potentiel des énergies renouvelables est immense. Plus de 50 illustrations, 56 p. 30 F.

LE SOLEIL A NOTRE TABLE : Les forêts tropicales disparaissent pour le bois de feu. Une alternative : les cuiseurs solaires... que l'on peut fabriquer aussi chez nous, 170 p. 89 F.

JE M'ABONNE

- ☐ 1 an - 12 numéros - 140 F
- ☐ 1 an Dom-Tom et étranger 12 n°s - 190 F
- ☐ Soutien 12 numéros - 180 F et +
- ☐ Exemplaire à découvrir

JE M'INFORME

- ☐ Paris-Dakar : Pas d'accord - 25 F
- ☐ Menace climatique - 30 F
- ☐ Énergies renouvelables - 30 F
- ☐ Le soleil à votre table - 89 F

A retourner avec le règlement correspondant à : SILENCE, 4, rue Bodin, 69001 Lyon

Les importations d'armes dans le golfe

par Jacques FONTANEL *

Des pays du Proche-Orient, seul Israël a vraiment réussi à se doter d'usines d'armement très importantes. Tous les autres pays ont été contraints d'importer ces dernières années des armes sophistiquées. Les ventes faites par la France ont été plus nombreuses vers l'Arabie Saoudite que vers l'Irak.

A Vienne, en mars 1989, le ministre des Affaires étrangères Shevardnadze indiquait qu'un processus de désarmement en Europe ne pouvait concrètement être efficace, dans l'optique d'une limitation de la course aux armements, sans que simultanément, un effort comparable soit engagé au Proche-Orient. Toute cette région constitue un formidable potentiel de conflits : entre Israël et les pays arabes, la question libanaise, les menaces entre la Turquie et la Syrie, les haines entre l'Iran et l'Irak, les oppositions Syrie-Irak, avec en plus les problèmes particuliers des peuples palestinien et kurde. Cependant, ce qui est nouveau depuis le début des années 90, c'est la fin du clivage Est-Ouest, pays socialistes-pays capitalistes. Certes, il existe toujours des convoitises sur une région qui produit une part importante du pétrole mondial, mais elles ne s'expriment plus selon les mêmes règles quasi-manichéennes entretenues par Moscou et Washington depuis Yalta.

Si le Proche-Orient est devenu le centre mondial des conflits depuis la fin de la guerre du Viêt-nam, il a été aussi un marché très recherché pour les vendeurs d'armes. En effet, les productions d'armes dans la région sont relativement faibles, ce qui accroît le potentiel du transfert international des armes.

La faiblesse de la production d'armes au Proche-Orient

Les pays du Proche-Orient n'ont pas vraiment développé des industries d'armes performantes, à l'exception notable de l'Egypte et d'Israël. L'Irak ne dispose pratiquement pas d'industrie d'armement (tableau 1). Ce qui revient à dire que la force de son armée était et reste nécessairement dépendante des importations d'armes. Pourtant, l'Irak, tout comme l'Iran, a toujours eu l'ambition de développer une forte industrie militaire, mais englué dans ses perpétuels conflits internes et externes, il n'a pas résisté aux contraintes de l'urgence et ne s'est que très occasionnellement donné les moyens de son ambition. Cependant, les efforts industriels d'armement n'ont pas été pour autant insignifiants, mais on peut penser que l'aide étrangère n'a pas été faible, même si l'Irak dénie une telle intervention dans ses fabrications nationales, notamment chimiques. L'Irak souhaite se doter d'une nouvelle génération de missiles à longue portée et de nombreuses industries étrangères britanniques, françaises et italiennes ont cherché à emporter le marché. Il n'en reste pas moins que la production nationale reste faible eu égard à la demande gouvernementale. Le gouvernement iranien, lui, a commencé à produire de petites armes et des explosifs au début des années 1920. L'usine de munition de Parchin a main-

* Economiste. Professeur à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Tableau n° 1 – Production d'armes au Proche-Orient en 1990

Pays	Munitions	Petites armes	Avions	Véhicules blindés	Missiles	Navires
Egypte	x	x	x	x	x	x
Iran	x	x	x			
Irak	x	x				
Israël	x	x	x	x	x	x
Jordanie	x					
Arabie Saoudite	x	x				
Syrie	x					

tenu son activité jusqu'à maintenant en comptant principalement sur les forces iraniennes, manifestant ainsi la volonté des gouvernements successifs de maintenir une activité nationale minimale dans ce secteur. Cependant, pendant très longtemps, cette production a été limitée aux petites armes d'artillerie et aux explosifs. Dans les années 1970, le shah a cherché à faciliter le potentiel de maintenance et de réparation des avions. Cependant, si l'Irak et l'Iran souhaitent développer une industrie d'armement, ils n'ont pas encore réussi à produire des systèmes guidés électroniquement, mais il est dans leur intention de le faire, en incluant les missiles les plus sophistiqués. Ces programmes n'en sont toutefois pas à un stade de production à large échelle, mais ces efforts ont été limités par la guerre et leur endettement rendra difficile l'application de cette politique.

C'est sur ce point essentiel que leur politique concrète diffère de celle d'Israël, pays soucieux d'une grande indépendance en matière d'armement, pour les raisons historiques que l'on connaît. La quasi-totalité de la production des matériels de guerre israéliens est destinée à la demande interne. Ce qui ne veut pas dire pour autant que cette industrie d'armement soit totalement autarcique, car il y a une étroite relation dans la conception et la fabrication des composants d'armements américains et israéliens. Il n'en reste pas moins qu'à court terme il existe un degré très élevé d'indépendance de

cette production. Les industries d'armement égyptiennes, elles, ont une longue histoire, mais en ce qui concerne les armes sophistiquées, leurs productions ont été généralement vouées à l'échec. C'est avec l'assemblage et la production d'avions et hélicoptères sous licence française (Alpha Jet, Gazelle et Puma) que cette industrie s'est développée, allant pourtant à l'encontre de la politique habituelle de l'Egypte pour la fabrication d'armes originales nationales.

Même si l'Egypte et Israël sont aussi des exportateurs d'armes, le solde des échanges est considérablement déficitaire dans le domaine de l'armement. Malgré les efforts de production nationale, le rapport entre les armes produites nationalement et les armes importées n'a fait que décroître, du fait de l'augmentation de la demande liée aux efforts de défense suscités par l'instabilité de la région.

L'importance des importations dans la région

L'importance des importations d'armes vers le Proche-Orient par rapport à l'ensemble du monde est considérable. Un faible nombre de pays se partagent la part principale des importations d'armes dans le monde, parmi lesquels l'Inde, la Corée du Nord, la Tchécoslo-

**Tableau n° 2 – Les principaux importateurs d'armes majeures (SIPRI)
en millions de dollars constants 1985 (2)**

Pays	1985	1987	1989	1985-1989
1) l'Inde.....	1876	4585	3819	17345
2) Irak	2871	4247	418	11989
3) Japon.....	1634	1771	3062	10554
4) Arabie Saoudite.....	1447	1956	1196	8764
5) Syrie	1690	1169	336	5876
6) Egypte	1282	2347	152	5795

vaquie, le Japon, la Pologne, l'Espagne et cinq pays assez directement concernés par les conflits du Proche-Orient, l'Irak, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Syrie et la Turquie (tableau 2).

On peut donc constater que sur les six plus grands pays importateurs d'armes, quatre appartiennent à la région, malgré une réduction progressive des dépenses engagées à la fin de la guerre Iran-Irak. Cependant, les dettes importantes engagées dans les années 80, associées à l'existence d'une grande force militaire disponible, ont été autant de facteurs déterminants conduisant à la guerre. Dans cette région, et avant le conflit du Koweït, 25000 tanks et 4500 avions de combat étaient opérationnels, alors même que les menaces de productions d'armes chimiques et nucléaires devenaient assez pres-



santes. Pendant la guerre Iran-Irak, les importations de ces deux pays ont représenté 25 % de l'ensemble des importations d'armes des pays du tiers monde. L'URSS a vendu des armes aux deux parties, même si elle s'y est refusée pendant les 18 premiers mois du conflit. Au début l'Iran a reçu des armes, mais peu à peu ces transferts ont été limités. Selon le SIPRI, l'Irak a reçu une grande quantité d'armes de l'URSS, de la France, de la RFA, de la Tchécoslovaquie, de l'Egypte, de la Chine, du Brésil, notamment.

Ces chiffres ne recourent pas exactement les informations fournies par l'Agence des Etats-Unis de contrôle des armements et du désarmement, mais ils confirment les grandes évolutions des importations d'armes dans la région.

Selon l'USACADA, les transferts internationaux d'armes ont décliné drastiquement en 1988 passant de 56 milliards de dollars en 1987 à 49 milliards de dol-

lars. Pour la région du Proche-Orient, ces exportations représentaient 36,9 % des exportations mondiales d'armes en 1978 contre 30,8 % en 1988. Depuis 1983, il y a eu une réduction moyenne de 8,3 % par an des exportations d'armes en direction du Proche-Orient, mais l'Irak est devenu le principal importateur. En 1988, il représentait plus de 31 % des importations d'armes de la région, contre 25 % en 1978 et 20 % en 1980. On peut enfin constater que l'URSS est le principal exportateur d'armes avec les Etats-Unis et la France. Il est cependant à noter que la France, à laquelle il a été reproché ses ventes d'armes à l'Irak, a plus vendu à l'Arabie Saoudite qu'à ce pays belligérant.

Ces dernières années, le Congrès américain a été plus dur dans les décisions d'exportation d'armes dans cette région, et depuis 1986 des ventes ont été refusées à Barhein, la Jordanie, le Koweït, Oman, Qatar, l'Arabie Saoudite ou les Emirats Arabes Unis, même si en

**Tableau n° 3 – Les dépenses militaires des pays du Proche-Orient (USACADA) (3)
en millions de dollars constants (1988)**

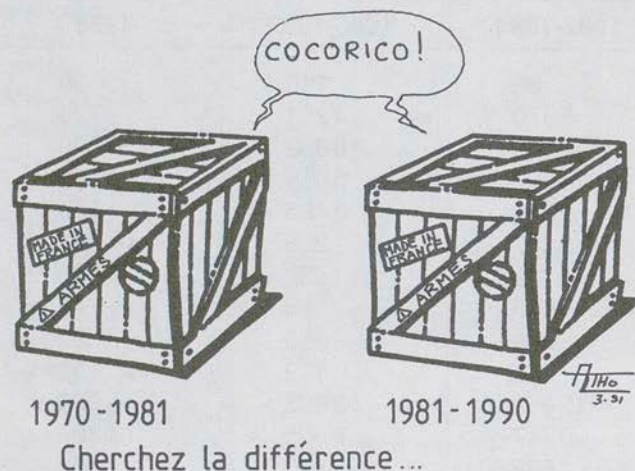
Pays	1979	1982	1985	1988
Bahrein	221	340	165	187
Egypte	5 790	8 729	8 647	6 086
Irak	17 520	30 400	20 730	Non connu
Iran	25 660	22 140	27 070	Non connu
Israël	9 340	7 675	8 116	6 001
Jordanie	896	820	860	882
Koweït	1 245	1 430	1 755	1 340
Liban	437	331	Non connu	Non connu
Oman	1 080	2 037	2 118	1 371
Qatar	733	Non connu	Non connu	Non connu
Arabie Saoudite	19 120	26 730	23 320	13 560
Syrie	1 929	2 313	3 235	1 604
Turquie	2 020	2 644	2 628	2 664
Emirats Arabes Unis	1 847	2 401	2 078	1 587
France	30 900	34 210	34 570	35 950

Tableau n° 4 – Les importations d'armes en millions de dollars constants 1988 (4)

Pays	1979-1981	1982-1984	1985-1987	1988
Bahrein	140	86	446	30
Egypte	2810	5970	4251	725
Irak.....	13755	27145	16892	4600
Iran	4103	4097	5856	2000
Israël.....	3422	2578	3485	1900
Jordanie.....	1942	2897	1268	320
Koweït.....	305	792	732	190
Liban.....	153	500	65	10
Oman.....	264	916	363	30
Qatar.....	352	843	129	30
Arabie Saoudite.....	8451	12379	13993	3000
Syrie	11267	9717	5505	1300
Turquie.....	1086	1582	2101	775
Emirats Arabes Unis.....	783	322	398	60

Tableau n° 5 – Valeur des transferts d'armes en cumul 1984-1988 pour les pays du Proche-Orient en millions de dollars courants, selon les exportateurs (4)

Pays	URSS	USA	RFA	France	Chine	Gr.-Bretagne	Autres
Bahrein.....	0	250	180	60	0	5	10
Egypte	460	2800	50	825	450	170	1670
Irak	15400	0	675	3100	2800	30	7660
Iran	5	10	10	100	2500	100	7800
Israël	0	6100	0	0	0	0	0
Jordanie	875	480	5	120	0	110	145
Koweït	180	210	150	525	0	110	300
Liban	0	230	0	60	0	0	0
Oman	0	30	280	20	0	330	290
Qatar	0	10	0	300	0	0	30
Arabie Saoudite.....	5800	7500	0	2500	2100	0	1600
Emirats Arabes Unis ..	20	350	0	0	0	180	70
Yemen (Aden)	1500	0	0	0	0	0	0
Yemen (Sanaa)	1300	30	0	0	0	5	90



1989 cette attitude s'est un peu assouplie. La politique américaine, cependant, a été plus ouverte pour Israël et l'Égypte, et quelques prêts sont même devenus des dons. Pour les Soviétiques, les ventes d'armes ont constitué d'excellents moyens d'obtenir des devises. Des ventes d'armements au Koweït et à la Syrie ont été décidées, alors que les relations avec l'Iran et l'Irak connaissaient quelques difficultés. Les dettes accumulées par ces deux derniers pays, malgré leur puissance

pétrolière, ont conduit l'URSS à considérer les possibilités de coopération régionale, mais la situation économique de l'URSS a limité considérablement l'application de cette politique.

En octobre 1988 a été créé le Gulf Cooperation Council composé de Bahreïn, le Koweït, Oman, Qatar, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite, en vue de créer une force rapide d'intervention des six pays et d'acheter des équipements standardisés, améliorant l'interopérabilité parmi leurs forces armées, afin de réduire les coûts d'achat et les frais de maintenance. Si l'on regarde les achats d'avions de ces dernières années, ainsi que les commandes, on est frappé par la diversité de ces achats.

En même temps l'Arab Cooperation Council avec l'Égypte, l'Irak, la Jordanie et le Nord Yémen, fondée plus sur les intérêts nationaux qu'idéologiques, se proposait d'éviter la dépendance à l'égard d'une seule source d'approvisionnement et de réduire les dépenses d'achats d'armement. Ces pays ont toutefois de trop faibles industries d'armement pour envisager d'autres possibilités de coopération que celle d'acheter ensemble. Dès le premier conflit, cette coopération a éclaté, l'Égypte s'opposant à ses anciens alliés.

Depuis le début de l'affaire irako-koweïtienne, devenue un conflit majeur du monde industrialisé contre un petit pays du Proche-Orient, il a souvent été fait état des importations d'armes dont a bénéficié Saddam Hussein, notamment en provenance de la France. Cette question était d'autant plus intéressante qu'elle remettait en

Tableau n° 6 – Avions en service et avions commandés (4)

Pays	En service	Commandés
Bahreïn	F-5 (USA)	F-16 (USA)
Koweït.....	Mirage F-1 (France)	F/A-18 (USA)
Oman.....	Hunter/Jaguar (UK)	Hawk-200 (UK)
Qatar.....	Mirage F-1 (France)	Mirage F-1 (France)
Arabie Saoudite.....	F-15/Tornado (USA-UK)	F-15/Tornado (USA-UK)
UAE	Mirage-2000 (France)	Mirage-2000 (France)

cause, de manière systématique, la rationalité des décisions politiques et économiques des exportateurs d'armement, largement soutenus par leurs gouvernements respectifs. En effet, si les armes étaient vendues alternativement aux pays potentiellement ennemis (ce qui pouvait éventuellement être compris dans le cadre d'une politique cynique de recherche d'un profit important réalisé dans la vente des armes), elles ne faisaient pas toujours l'objet d'un réel paiement. Dans ces conditions, si les entreprises d'armements avaient intérêt à exporter leurs matériels, assurées qu'elles étaient d'un financement de remplacement en cas de défaut des débiteurs grâce à la COFACE, les autres exportateurs français et plus généralement l'ensemble de la collectivité nationale étaient amenés à se substituer à la défaillance de l'importateur. Si l'on peut bien comprendre notamment que l'Arabie Saoudite était en mesure de payer assez rapidement (après des négociations sur les prix et les caractéristiques des produits assez serrées), il n'en allait certainement pas de même de l'Irak, fortement endetté, d'une part par les visées impérialistes bien connues de Saddam Hussein, et par les guerres qu'il avait déjà engagées contre l'Iran et les Kurdes. Même si les exportations d'armes ont légèrement décliné à la fin des années 1980, il n'empêche que les stocks restaient considérables et que l'Irak avait maintenu un effort d'armement conséquent, malgré une légère réduction absolue.

Avec un endettement considérable et une économie vacillante, disposant d'armes puissantes difficiles à renouveler à cause de la situation économique de l'Irak, Saddam Hussein, désireux d'être le héros d'un peuple, s'est résolu au conflit, contre un pays faiblement armé, très peu populaire dans les pays arabes, immensément riche et auprès duquel il était endetté. Toutes les conditions d'un conflit étaient réunies, d'autant que, jusqu'au milieu des années 90, les résolutions des Nations Unies et l'application des Droits de l'homme dans le monde arabe n'étaient jamais respectées. Les grandes puissances ne s'étaient pas alors senties investies d'une mission de maintien de l'ordre. Saddam Hussein pouvait

s'attendre à une réaction diplomatique du monde développé, mais assuré du soutien des Arabes, il pouvait estimer avoir toutes les cartes entre les mains, si seulement la faiblesse de la communauté internationale à l'encontre des entorses d'Israël aux résolutions onusiennes voulait bien lui être appliquée. Si l'intervention de Saddam Hussein est totalement condamnable, dans de nombreux autres endroits du monde une telle attitude a été déjà appliquée par de nombreux tyrans. L'intervention massive des Américains ne témoigne pas simplement d'une volonté de domination du marché du pétrole. elle marque, incontestablement, le renouveau de l'impérialisme américain, auquel la France et la Grande-Bretagne se sont un peu trop complaisamment prêtées. Comme Saddam Hussein, une grande quantité d'armes inemployées en période de forte limitation du marché, et une limitation relative de l'importance économique et politique des Etats-Unis, ont été des facteurs déterminants de l'action du Président Bush pour rappeler au monde la place que son pays entend occuper, au moment où, après la vision d'une éventuelle «pax americana» dans le Golfe, de nouveaux déséquilibres dans le monde laissent entendre, à nouveau, le cliquetis des armes. La fin de ce XX^e siècle redonnera au militaire ou au stratégique une place essentielle que seule la force économique, encore bien vaillante, pourra lui contester.

(1) Brzoska Michael et Ohlson Thomas, *Arms production in the Third World*, SIPRI, Taylor and Francis, London and Philadelphia, 1986.

(2) SIPRI Yearbook 1990, *World Armaments and Disarmament*, Oxford University Press, Oxford, 1990.

(3) USACADA, *World Military Expenditures and Arms Transfers 1989*, Washington, October 1990.

(4) USACADA, *idem*.

P.S. C'est en écrivant cet article que Jacques Fontanel a appris la mort de son père Lucien, adjudant-chef de gendarmerie, un homme généreux, intelligent et travailleur. A la famille de Jacques Fontanel, ANV tient à témoigner de son amitié.

Deux actions pour la paix

1) Le refus-redistribution de l'impôt

Plusieurs centaines de personnes refusent actuellement de payer 3 % de leurs impôts, et redistribuent cette somme à l'organisme « Investir pour la paix », qui la répartit pour aider financièrement les projets dont le but est de travailler pour la justice et la paix (SERPAJ en Amérique latine, le CUN du Larzac en France...).

Cette action de désobéissance civile typiquement non-violente peut être utilisée comme moyen de pression sur le gouvernement français pour obtenir l'abandon de la force de dissuasion nucléaire, et/ou l'arrêt des ventes d'armes, et/ou pour désapprouver l'engagement de la France dans la guerre du Golfe.

Dans la pratique, ceux qui refusent et redistribuent ainsi 3 % de leurs impôts se voient "menacés" par leur percepteur, qui, en fin de compte boucle le dossier le plus souvent en prélevant lui-même ces 3 %, plus 10 % sur ces 3 % non rentrés à temps, directement sur votre CCP. Mais il convient de connaître les peines véritablement encourues. Pour cela, se renseigner, en écrivant, soit à :

- « Contribuables pour la paix », 39, rue Courteline, 69100 Villeurbanne (en joignant 10 F en timbres);

soit à :

- « Résistants pour la paix », 134, route de Béthémont, 95150 Taverny (en joignant 10 F en timbres).

Ces deux associations vous renseigneront utilement et vous fourniront des exemples de lettres dont vous pourrez vous inspirer pour écrire au Président de la République et à votre percepteur, à l'occasion de votre prochain versement en tant que contribuable.

Il est important de faire cette action en lien avec ceux qui la pratiquent déjà. La dimension collective est une force qui protège les refuseurs-redistributeurs.

Cette action est pratiquée par plusieurs milliers de contribuables en Italie. La presse italienne en parle. Cela va-t-il aussi bientôt arriver en France? Il faut le souhaiter, mais tout dépendra de notre détermination à mettre notre pensée en accord avec des actes.

2) Campagne pour un contrôle parlementaire des ventes d'armes

Les députés français vont discuter des questions de défense (et donc des ventes d'armes) au cours des prochaines sessions parlementaires d'automne 1991 et du printemps 1992. Une campagne pour un contrôle parlementaire des ventes d'armes vient d'être lancée par *Agir Ici*, en lien avec les associations suivantes: Cimade, Coordination de l'action non-violente de l'Arche, Artisans du Monde, Frères des hommes, Maison de vigilance, MAN, MDPL, MIR, MRJC, Pax Christi, Peuples Solidaires et Terre des Hommes.

Cette campagne consiste à envoyer à notre député une carte postale pour lui demander :

- d'intervenir auprès du gouvernement pour qu'une loi soit rapidement adoptée en faveur de ce contrôle parlementaire, gage de bon fonctionnement de notre démocratie sur un sujet aussi sensible que les ventes d'armes;

- d'agir pour la création, avec l'appui des pouvoirs publics et du Parlement, d'un Observatoire indépendant sur les transferts d'armement. Cet organisme serait à la disposition des parlementaires chargés de donner des avis consultatifs sur les projets de ventes d'armes et de veiller sur la politique française en ce domaine.

Chaque député devrait recevoir ainsi plusieurs centaines de cartes dans les semaines qui viennent. Ne laissons pas le complexe militaro-industriel influencer seul nos députés!

Marche à suivre: Commander la plaquette «Pour un contrôle parlementaire des ventes d'armes», en écrivant à *Agir Ici*, 17, place de l'Argonne, 75019 Paris, ou au MAN, 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis, ou encore à toute autre association qui soutient cette campagne, sans oublier de joindre 10 F en timbres. Cette plaquette de six pages est très bien faite. Elle répond à bien des questions que chacun se pose sur le contrôle parlementaire des ventes d'armes, comme étape pour envisager une autre politique française en matière d'armement. De plus, vous y trouverez l'adresse de votre député!

Pour un contrôle parlementaire des ventes d'armes



Aidons-le à dire non !

Ce que devrait prévoir la législation française

La mise en place d'un contrôle parlementaire reposerait, selon nous, sur:

- un système d'information parlementaire sur les ventes d'armes (rapport annuel détaillé du gouvernement pour le Parlement);
- la mise en place d'une Commission parlementaire chargée de donner un avis consultatif sur toutes les transactions envisagées pour un montant supérieur à 20 millions de FF (le prix de 4 missiles "Exocet");
- la prise en compte par la Commission parlementaire et par le gouvernement (CIEEMG), avant d'accorder l'autorisation d'exportation, de critères relatifs au respect des droits de l'homme et à l'implication des Etats destinataires dans une guerre;
- la publication par le Parlement d'un rapport annuel sur les exportations d'armes, accessible au public;

■ la création, avec l'appui des pouvoirs publics, d'un Observatoire indépendant sur les ventes d'armes, dirigé par un conseil d'administration composé de parlementaires, d'experts, d'universitaires, de représentants des forces morales et associatives.

Cet observatoire serait un contre-poids démocratique utile face au lobby militaro-industriel très présent dans les circuits d'exportations (ex.: le délégué aux relations internationales de la Délégation générale à l'armement a passé 20 ans à l'Aérospatiale). Sa création indiquerait la volonté des parlementaires de se doter d'un instrument d'analyse et de prévision conforme à leurs aspirations. Ils bénéficieraient ainsi d'une information fiable et sans concession et pourraient enfin exercer leur droit de regard sur l'une des zones d'ombre de la société française.

Source: *Agir Ici*

L'action non-violente

On ne dira jamais assez que la non-violence n'est pas le silence, la résignation, le laisser-faire. Par ignorance ou tradition, trop de gens nous considèrent comme de doux rêveurs ou comme des êtres à part, adeptes d'une secte mystérieuse qui, la tête dans les nuages, imaginent un monde pour contes de fées. Nous sommes d'inoffensifs trublions dont les agitations ne prêtent pas à conséquence. On adoucit le décor d'une société tellement dure et impitoyable, un peu comme les écologistes dans le temps, mais il ne faut pas nous en vouloir...

Or, c'est tout le contraire. La non-violence n'est pas la non-résistance. Pas question de fuir, de courber l'échine. Guidés par «les forces de la vérité et de l'amour» définies et mises en pratique par Gandhi, les non-violents sont des combattants de la paix, concrètement engagés et ayant les pieds sur terre. La non-violence est sans doute même la seule forme d'action valable de désobéissance, d'insoumission à des régimes de dictature, de répression où toute forme de rébellion armée se trouverait vouée à l'échec et noyée dans un bain de sang. C'est une stratégie active, qui, menée comme une bataille d'usure, patiemment organisée, a pour but de «désarmer» l'ennemi en le paralysant, en le déstructurant, en bloquant ses moyens économiques et ses leviers politiques.

Jacques Gaillot,

*Lettre ouverte à ceux qui prêchent la guerre
et la font faire aux autres,*

Ed. A. Michel, 1991, p. 114-115

Ils ont dit...

Au sujet des ventes d'armes, Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, a dit qu'il «regrettait» les livraisons effectuées par la France à l'Irak: «Chaque pays devrait faire son mea culpa et tirer les enseignements de cette expérience» (*Le Monde*, 6 décembre 1990).

«A cesser de vendre des outils de destruction à n'importe qui, n'importe quand, dans le cadre d'une vulgaire concurrence commerciale, nous clarifierions nos relations aux pays tiers, et nous offririons à nos propres yeux une image de nous-mêmes plus conforme à l'idée des Droits de l'homme» (Pierre Bectouche, Maître de Conférences à Paris XII, *Le Monde*, 23 février 1991).

«C'est un peu comme la drogue: il faut aider les acheteurs à se désintoxiquer, mais il faut aussi décourager les "dealers". Or les dealers, c'est nous, plus quelques autres» (Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, 13 mars 1991).

«Tu diras "non" au commerce lucratif des armes, et tu le remplaceras par des projets de solidarité authentique» (Jean-Paul II, 31 mars 1991).

«Le commerce des armes doit être soumis à des règles éthiques et stratégiques; il est inacceptable d'armer des régimes non démocratiques et d'alimenter en munitions les régions conflictuelles du Golfe» (Antoine Waechter, *Le Monde*, 11 avril 1991).

Après avoir salué la Tchécoslovaquie qui a eu «le courage de renoncer à ses exportations d'armes», Perez de Cuellar a estimé que «la Communauté européenne, qui figure parmi les principaux exportateurs, pourrait donner l'exemple» (*Le Monde*, 18 avril 1991).

L'embargo, une alternative à la guerre

par Jacques MULLER*

L'embargo contre l'Irak aurait porté ses fruits si on lui avait donné le temps de réussir. En réalité, la logique non-violente n'a jamais prévalu dans la gestion du conflit.

L'agression inacceptable menée par Saddam Hussein contre le Koweït, le 2 août 1990, a suscité une réaction internationale immédiate, que le dictateur de Bagdad avait à l'évidence largement sous-estimée: dès le 6 août, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptait la résolution 661 décidant «le boycottage commercial financier et militaire de l'Irak», et jusqu'au 29 novembre la coalition gardait officiellement cette stratégie.

Les non-violents et certains opposants à la guerre n'ont cessé de souligner, avant et après le déclenchement des opérations militaires, la nécessité de s'en tenir aux moyens de pression économiques pour rétablir le Droit international violé par Bagdad. Ainsi, il convient de s'interroger sur les chances et les conditions de réussite d'une telle politique, qui eût été une alternative crédible à la guerre.

A cet effet, nous analyserons la mise en œuvre concrète des sanctions économiques décidées par le Conseil de Sécurité, pour souligner qu'au moment du déclenchement de «la tempête du désert», la pression économique commençait à peser lourdement sur l'Irak. Nous montrerons que les conditions de réussite de l'em-

bargo économique supposaient qu'il s'inscrive dans une stratégie non-violente de résolution du conflit, ce qui, à l'analyse, n'a jamais été le cas.

I – Les sanctions économiques ne pouvaient que réussir

Quatre jours après le racket de Saddam Hussein sur le coffre-fort koweïtien, le Conseil de Sécurité des Nations Unies décidait d'isoler l'Irak sur le plan militaire, mais aussi économique et financier. La résolution 661 adoptée à l'unanimité, moins les deux abstentions de Cuba et du Yémen, décidait simultanément le boycott(1), c'est-à-dire la suspension des achats à l'Irak, et l'embargo(1), soit la fin des livraisons de marchandises: «des mesures conçues plus strictement que celles de l'embargo général décrété contre la Rhodésie en 1966 et de l'embargo militaire contre l'Afrique du Sud depuis 1977»(2).

Trois semaines plus tard, le 25 août 1990, le Conseil de Sécurité engageait le blocus de l'Irak. Pour la première fois depuis sa création en 1945, l'ONU décidait dans sa résolution 665 d'autoriser implicitement l'emploi de la force militaire, en cas de nécessité, pour faire respecter l'embargo: le cynique chantage aux civils mené par Saddam Hussein avait rallié la communauté

* Economiste. Animateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN).

internationale derrière les Etats-Unis prêts à déclarer leur blocus unilatéral. Le durcissement des sanctions à l'encontre de Bagdad était renforcé le 25 septembre 1990 par la résolution 670 qui décidait l'embargo aérien. La communauté internationale manifestait ainsi une fermeté jamais vue, sur le plan des sanctions économiques et des moyens de coercition mis en œuvre pour les faire appliquer. Concrètement, le contrôle de l'embargo maritime a occasionné quelques 27333 reconnaissances, 1027 visites, 59 déroutements et 14 tirs de semonce(3) de la part des bateaux des pays membres de la coalition: «Je crois en l'efficacité de l'embargo, et je pense que la sagesse c'est de le faire réussir et d'être implacable dans son exécution», déclarait F. Mitterrand, le 6 septembre 1990, tout en rejetant l'idée d'une initiative militaire contre l'Irak...

Oui à l'embargo

La décision prise sur l'embargo et immédiatement appliquée faisait que l'Irak était, à terme, condamné. Un an et demi à deux années d'embargo sur le pétrole irakien, unique exportation de ce pays, l'aurait inmanquablement étouffé. Alors, pourquoi faire la guerre? Donc rien ne permet rationnellement de justifier le passage à la logique de guerre. Je l'affirme catégoriquement et je mets quiconque au défi de me démentir sur ce que je viens de dire.

Claude CHEYSSON, dans une interview parue dans Tunis Flash, n° 7

Les petites failles de l'embargo

Les résultats de ces sanctions économiques n'ont pas été immédiats, en raison d'un certain nombre de failles relativement bien identifiées.

Jusqu'au mois de septembre, avant que le blocus aérien ne soit organisé, le port d'Aden au Yémen servait de relais pour les marchandises destinées à l'Irak, qui y étaient déchargées puis acheminées par avion. Les pays

qui, plus ou moins explicitement, n'appliquaient pas encore l'embargo – Lybie, Jordanie, Soudan, Yémen, Cuba, Corée du Nord, Mauritanie – trouvaient là un moyen efficace de faire parvenir leurs produits à Bagdad. Le port d'Akaba, en Jordanie, a joué un rôle équivalent, en accueillant des marchandises qui étaient ensuite acheminées par camion en Irak: les files ininterrompues de poids lourds jordaniens déversant pièces détachées, nourriture, produits d'entretien courants, etc., sur les marchés irakiens témoignaient de l'importance du phénomène.

Force est de reconnaître ce contournement de l'embargo par voie terrestre, par la Jordanie surtout, mais aussi par la Turquie et l'Iran. Il correspondait essentiellement à un trafic de contrebande dans lequel les milieux chrétiens libanais du port de Larnaca, les tribus bédouines du Nord-Liban, les populations syriennes de la zone frontalière étaient particulièrement impliquées. Cette contrebande intense, mise en exergue par la télévision irakienne, mais très coûteuse en devises, a indiscutablement retardé l'apparition des effets concrets des sanctions économiques infligées par la communauté internationale.

Ainsi, au début novembre, pouvait-on encore croire que le «blocus ne fera pas céder l'Irak»(4)... du moins en se limitant aux observations faisables sur place à cette époque, et sans resituer l'isolement économique de Bagdad dans une perspective de durée.

En effet, l'asphyxie de l'économie irakienne était, à terme, rigoureusement incontournable, pour des raisons tant structurelles que conjoncturelles. Le trafic de contrebande, aussi spectaculaire fût-il, était condamné à jouer un rôle de plus en plus marginal dans un pays en manque de devises, malgré le racket des avoirs koweïtiens estimés à 4 milliards de dollars. Ainsi, «tant à Paris qu'à Washington, on estimait que l'embargo a été efficace à 95 %»(5), du jamais vu depuis la Deuxième Guerre mondiale, si l'on se réfère aux conclusions de l'*Institut for International Economics* américain, qui a analysé 115 cas de sanctions économiques. La rigueur inhabituelle de cet embargo avait

pris de court certaines sociétés françaises et étrangères : chez nous, quelques deux cents PME, qui avaient des relations régulières avec l'Irak, se sont trouvées sur la corde raide et n'en revenaient pas de voir un embargo surveillé avec tant de rigueur (6).

L'asphyxie de l'économie irakienne était inéluctable

Un tel isolement économique ne pouvait pas ne pas ébranler le fonctionnement de la machine économique irakienne, qui repose essentiellement sur le pétrole, dont l'exportation représentait 98 % du total des exportations, sources de précieuses devises ! Or les exportations pétrolières ont bel et bien été suspendues en quasi-totalité puisqu'elles dépendaient pour plus de 85 % du bon vouloir de l'Arabie Saoudite et de la Turquie qui permettaient, avant le conflit, de faire transiter le pétrole brut irakien dans les pipelines qui traversent leurs territoires (7). Le débouché jordanien étant tout à fait marginal pour l'Irak – les fuites potentielles via l'Iran étant quasi inexistantes compte tenu des antécédents historiques qui opposent ces deux pays –, le boycott pétrolier ne pouvait que réussir : ainsi la production irakienne avait été divisée par sept, passant de 3 millions de barils/jour à 400 000 barils/jour depuis le mois d'août (8). L'argument classique (1) soulignant les effets boomerang subis par celui qui met en œuvre un boycott économique n'avait, dans ce conflit, aucune consistance si l'on analyse la dissymétrie des échanges. Bien que Bagdad possédât les deuxième réserves de pétrole du monde après l'Arabie Saoudite, les importations pétrolières de l'Occident en provenance de l'Irak et du Koweït ne représentaient que 10 % de leurs achats de pétrole, soit 97,6 millions de tonnes/an (9)... alors que le pétrole exporté par l'Irak représentait la quasi-totalité de ses ressources en devises !

Par ailleurs, les discours alarmistes sur la flambée inéluctable des cours provoquée par le déficit de livraison en provenance de l'Irak et du Koweït n'étaient guère crédibles dans la mesure où ils ignoraient la

capacité de l'Arabie Saoudite de réguler quasi instantanément sa production comme elle l'avait déjà prouvé dans la première moitié des années 80. De fait, dès le début de l'embargo, les pays de l'OPEP, las de freiner leur production pour soutenir les cours mondiaux du brut, et particulièrement l'Arabie Saoudite trop heureuse de reprendre une position dominante au sein du cartel, se sont empressés de pallier le déficit de production mondiale : le prix du brut s'est rapidement stabilisé à un cours particulièrement faible – 16 dollars le baril – après les flambées occasionnées par la spéculation internationale. La cause était entendue : l'arme du boycott ne pouvait se retourner contre la communauté internationale alors qu'elle rendait la situation de l'Irak intenable à terme.

De même, l'embargo sur les marchandises destinées à Bagdad ne pouvait pas ne pas ébranler sérieusement la société irakienne.

Sur le plan industriel, la dépendance de l'Irak était particulièrement sensible. En 1989, l'ensemble des exportations des pays de l'OCDE vers l'Irak avait représenté quelque 5 milliards de dollars, absorbant ainsi environ un tiers des recettes pétrolières de l'époque. Produits de base, machines, pièces détachées et produits manufacturés importés témoignaient de la nécessité pour ce pays d'échanger avec le reste du monde, tout comme les grands projets industriels déjà engagés au moment de l'agression du Koweït et qui devaient permettre à l'Irak de devenir un "pays industrialisé autonome". Ces projets immédiats, d'un montant de 7 milliards de dollars, concernaient tous les domaines : secteur pétrolier et gazier, matières premières (phosphates et soufre), industries légères (textile, automobile, agro-alimentaire), industrie militaire... Ils s'inscrivaient dans un plan global de reconstruction estimé (10) à plus de 60 milliards de dollars. Cette dépendance technologique et financière à l'égard des pays industrialisés ne pouvait que crédibiliser une stratégie d'embargo.

Sur le plan alimentaire, l'Irak était particulièrement vulnérable puisqu'il importait structurellement 80 % de

sa consommation. Selon la FAO, ce pays dépendait de l'étranger à 100 % pour le café, le cacao, et l'huile – indispensable à la cuisine arabe –, à 90 % pour le sucre, à 85 % pour le riz, à 75 % pour le blé et 65 % pour la viande(5)... Cette dépendance alimentaire était cependant atténuée par des stocks non négligeables – de 2 à 6 mois selon les produits à la date de l'adoption de la résolution 661 – et une volonté affichée de développer la production agricole interne. On peut estimer sur cette base que l'embargo alimentaire était en mesure de poser de sévères problèmes aux autorités irakiennes.

Ainsi, l'isolement économique décrété par le Conseil de Sécurité ne pouvait que paralyser à terme l'économie irakienne. Quant à l'argument selon lequel le peuple irakien était habitué à «se serrer la ceinture», guerre Iran-Irak oblige, il relevait plus de la propagande orchestrée par les autorités de Bagdad, que de l'analyse rigoureuse du contexte dans lequel Saddam Hussein avait commis son agression. L'invasion du Koweït n'était pas dictée uniquement par des considérations politiques et tactiques, mais par des besoins économiques pressants dans le cadre desquels nous devons resituer les sanctions économiques à l'encontre de Bagdad. Pendant la guerre de dix ans qui l'a opposé à l'Iran, l'Irak avait accumulé une dette d'environ 70 milliards de dollars, dont 30 vis-à-vis de ses anciens alliés du Golfe et 40 vis-à-vis du reste du monde. Refusant de normaliser le traitement de cette dette dans le cadre du FMI ou du Club de Paris(11), Bagdad s'était retrouvé en cessation de paiement, ce qui lui avait valu de se faire couper les vivres par ses créanciers. Les ambitieux projets de reconstruction déjà évoqués étaient compromis et ce d'autant plus que la rechute des cours du pétrole, acceptée par les monarchies du Golfe, réduisait d'autant les ressources de devises, déjà ponctionnées par le service de la dette. C'est donc un pays exsangue, empêtré dans une situation financière désastreuse qui venait gober son voisin rentier. L'embargo ne s'appliquait pas sur une puissance conquérante, mais sur un mauvais payeur aux abois, épuisé par dix ans de guerre, à «l'économie déséquilibrée, où inflation et marché noir avaient déjà atteint avant le mois d'août

des niveaux alarmants»(8). Ainsi, les analystes prévoyaient-ils pour 1990 une croissance négative de plus de 25 % et un taux d'inflation de 45 %.

A la veille de la guerre, le blocus fonctionnait à plein

Au moment du déclenchement des bombardements de la dite coalition internationale, les analyses des effets de l'embargo ne faisaient plus, «logique de guerre» oblige, la une de la presse. Il ressort cependant plusieurs faits incontournables.

Sur le plan alimentaire, les autorités irakiennes avaient instauré des rationnements dès le 3 septembre pour le riz, l'huile, la farine et le sucre, puis avaient été amenées à les renforcer à partir du 13 novembre: les files d'attentes étaient devenues de plus en plus fréquentes. Si les circuits de distribution avaient eu le temps de se roder pendant la guerre de dix ans avec l'Irak, ils n'étaient plus alimentés de l'étranger par des importations, embargo oblige. La contrebande étant de moins en moins capable, faute de devises pour pallier ce déficit; le marché noir était en pleine expansion, au profit des fonctionnaires qui s'approvisionnaient à bas prix dans les magasins d'État pour revendre 2 à 3 fois plus cher les produits: ainsi le riz rationné à 1 kg par personne et par mois avait vu son prix décuplé depuis le 2 août(12)! Pour tenter de juguler les effets indésirables de l'embargo alimentaire, les autorités irakiennes avaient rendu public un projet d'auto-suffisance alimentaire prévoyant de multiplier par 3,5 la surface agricole utile et de concentrer les efforts en faveur de l'agriculture: encore fallait-il tenir 6 mois jusqu'à la prochaine récolte! Chaque jour, les médias irakiens appelaient les familles à cultiver les jardins, à élever les poules, les mères à allaiter leur bébé, les cuisinières à remplacer le riz essentiellement importé par des dattes locales(12). Cette économie agro-alimentaire de guerre n'avait plus rien à voir avec celle mise en place à l'époque du conflit mené avec l'Iran. Début janvier «l'Irak était loin de la disette, mais à la veille de graves pénuries » (12).

Sur le plan industriel, tout le monde s'accordait pour reconnaître l'efficacité de l'embargo surtout à partir de début janvier, où la situation s'était rapidement détériorée (5). Les additifs chimiques nécessaires au raffinage faisaient défaut et étaient réservés prioritairement à l'armée, au détriment des civils frappés de restrictions, d'où les files de voitures autour des pompes à essence. L'industrie privée de devises, de pièces de rechange et de matières premières se trouvait paralysée, et dès la mi-octobre, plus de 40 % des entreprises étaient déjà fermées (8). «Le blocus marchait à plein» (13). Il ne suffisait aux Occidentaux que de laisser jouer le temps pour que le grippage définitif de la machine économique irakienne commence à entamer l'intransigeance de Bagdad. Encore fallait-il que les membres du Conseil de Sécurité aient résisté aux pressions diplomatiques des Etats-Unis et n'aient pas adopté la fameuse résolution 678 qui légalisait la guerre contre l'Irak pour faire appliquer les résolutions précédentes. Mais la date butoir du 15 janvier vint.

Ainsi, au moment où les effets de l'isolement économique de l'Irak commençaient à faire ressentir sérieusement leurs effets, la coalition conduite par les Etats-Unis déclenchait «une tempête du désert» destructrice sur le plan humain – les 161 victimes parmi les «croisés» ne peuvent faire oublier les 100 à 200 000 morts du côté irakien (14) –, destructrice sur le plan matériel – le rapport établi par M. Martti Ahtisaari, secrétaire général adjoint des Nations Unies parle de situation «proche de l'Apocalypse», de «retour à l'âge pré-industriel en Irak» (15) – et dramatique sur le plan psychologique et politique: fracture entre le monde arabe et le monde occidental, et engagement de l'après-guerre froide entre l'Est et l'Ouest sur la voie de l'affrontement Nord-Sud sous la houlette américaine... Le discours officiel n'ayant cessé de justifier la guerre par l'échec de l'embargo... (à partir du 29 novembre 1990!), il convient de montrer comment celui-ci aurait pu être inscrit dans une stratégie de résolution non-violente du conflit, capable de rétablir la justice tout en évitant la guerre.

II – Embargo et stratégie non-violente

Un tel embargo devait ne pas mettre en péril les vies humaines, et aurait dû s'inscrire dans une perspective non-violente, ce qui signifiait le choix délibéré de ne pas utiliser la force armée pour libérer le Koweït, et la recherche d'une solution juste, seule garante d'une paix durable, plutôt que l'anéantissement de l'ex-mercenaire devenu ennemi.

Il s'agissait bien de contraindre Saddam Hussein à respecter le Droit international, sans attendre un comportement bienveillant de la part de celui qui avait éliminé physiquement ses opposants politiques et exterminé des Kurdes à l'arme chimique. L'embargo était donc un moyen de pression indirect qui, en grippant progressivement la machine économique irakienne, devait provoquer une opposition plus ou moins ouverte au régime de Bagdad, et créer des dissensions internes au sein du commandement irakien sur le maintien de la position de l'Irak dans ce conflit.

Contrairement à ce qu'affirmait la propagande de Saddam Hussein, on peut considérer que le Conseil de Sécurité n'a pas utilisé «l'arme alimentaire» en prenant en otage le peuple irakien. En effet, si l'embargo s'appliquait fort à propos sur les importations de nourriture – un des points faibles de l'économie irakienne –, la résolution 666 adoptée le 14 septembre 1990 en excluait «les fournitures à usage strictement médical, et dans le cas où des considérations humanitaires le justifient, les produits alimentaires», sous réserve que les marchandises en question transitent sous l'égide de l'ONU, «en coopération avec le Comité International de la Croix rouge et d'autres organismes humanitaires appropriés», et de façon à s'assurer que cette aide «parvienne bien aux destinataires prévus». Ainsi, les moyens de pression non militaires, engagés de cette manière, restaient-ils cohérents avec les principes de non-violence dans la mesure où ils étaient modulables en fonction de la situation concrète vécue par les populations civiles. L'embargo – souple – sur les produits alimentaires en visait pas tant à affamer les gens que de

provoquer des difficultés économiques, pénuries, marché noir, flambée des prix, etc., susceptibles d'affaiblir l'appui populaire de Saddam Hussein.

A contrario, « l'arme de l'eau » avait été exclue, alors que sa pertinence stratégique était tout à fait réelle. Certains experts américains avaient en effet recommandé de fermer complètement le barrage d'Atatürk en Turquie pour couper l'eau à l'Irak et y rendre la situation littéralement intenable : « avec l'aide de la Turquie, on pourrait mettre Saddam à genoux en quelques semaines sans avoir à tirer un seul coup de feu » (16).

Turbüt Ozal lui-même, président de la Turquie, qui est loin d'être une référence en matière des Droits de l'homme, avait refusé cette hypothèse : « ce serait inhumain, nous ne ferons plier personne avec l'eau ». D'autres motivations ont probablement joué en faveur de l'abandon de cette solution non militaire mais radicalement violente : la Syrie dépend à 90 % des eaux de l'Euphrate. Un embargo sur l'eau aurait donc frappé ce pays membre – relativement fragile – de la dite coalition, plus durement encore que l'Irak lui-même (16).

Donner toutes ses chances à l'embargo : de l'argent et surtout du temps

Mais ce n'est pas pour autant que les sanctions économiques décidées par le Conseil de Sécurité ont été inscrites dans une stratégie non-violente. Il aurait d'abord fallu se donner les moyens de faire réussir l'embargo, en créant très rapidement une réelle solidarité financière sur le plan international à l'égard des pays touchés, par ricochets, par les sanctions contre l'Irak. Étaient concernées la Turquie et surtout la Jordanie qui, en raison de sa situation géographique et de ses traditions de commerce avait Bagdad pour principal client : l'Irak absorbait 25 % des exportations jordaniennes, contribuait à 40 % de l'activité du port d'Akaba, et fournissait 95 % du pétrole (17). On comprend aisément, au-delà des considérations politiques internationales, les difficultés et les réticences de la Jordanie à respecter immédiatement l'embargo, ce qui lui valut d'être sanc-

tionnée par les pays du Golfe, gros importateurs d'agrumes jordaniens. Fin décembre 1990, Amman n'avait toujours pas touché les sommes importantes (600 millions de dollars) destinées à combler le manque à gagner occasionné par le respect des sanctions contre l'Irak, et se trouvait véritablement « frappée par l'embargo » (17). Il était facile dès lors, de dénoncer la contrebande jordanienne...

La réussite de l'embargo nécessitait également que l'on se donne le temps nécessaire pour en recueillir les fruits. Nous avons vu que, sur le plan économique, l'Irak était véritablement la cible idéale d'une stratégie de boycott et d'embargo. Reconnaissons cependant que sur le plan politique, la partie était nettement moins aisée. L'opposition politique au régime de Bagdad était extrêmement affaiblie et divisée, ne constituant guère un levier rapidement efficace : l'Irak de 1990 n'était pas la Pologne de 1981 ! (18). Il n'empêche que les désordres économiques croissants occasionnés par l'embargo ne pouvaient qu'affaiblir à terme le soutien populaire à Saddam Hussein et diviser le régime de Bagdad sur la gestion du conflit. Pour la plupart des observateurs, et même certains membres du commandement américain (26), la politique obstinée de l'Irak n'était guère soutenable au-delà d'une année après la décision de l'embargo. Aussi certains experts laissaient-ils entendre que « la vraie question, c'est de savoir qui va se lasser le plus vite : l'opinion publique occidentale et le front des pays qui appliquent l'embargo, ou bien au contraire, la population et certains cadres dirigeants irakiens dans leur soutien proclamé à Saddam » (19). Une telle question était en réalité sans objet compte tenu du déploiement continu des forces militaires dans le Golfe à partir du 5 août.

Ne pas affaiblir l'embargo par la force militaire

En effet, contrairement à ce qui était couramment affirmé, la pression militaire développée à l'encontre de l'Irak risquait fortement d'affaiblir la stratégie de l'em-

bargo. Dès le moment où les Etats-Unis débarquaient sans faiblir troupes et matériels militaires, en leur donnant une posture franchement offensive, la cause était entendue : la coalition ne pouvait plus se permettre le luxe d'attendre que les sanctions économiques fassent leur effet, pour des raisons tactiques évidentes. On ne pouvait en effet maintenir sur le pied de guerre 600 000 hommes pendant 6 mois à un an sans être confronté à des problèmes d'intendance mais surtout psychologiques insurmontables : gérer l'attente, « vaincre la routine » (25), telles étaient les préoccupations majeures des chefs militaires parqués avec leurs hommes dans le désert. De surcroît, l'arrivée de la saison sèche à partir de mars sonnait comme une échéance incontournable au-delà de laquelle la dissuasion militaire affichée perdait toute crédibilité : l'emploi des moyens exhibés pour menacer l'Irak devenait pratiquement impossible en raison des températures élevées et des vents de sable insupportables pour les matériels... et les troupes de la dite coalition internationale. **Il y avait donc contradiction radicale, dès le début du conflit, entre l'option de l'embargo et l'option militaire, prétendue dissuasive : la première avait besoin de temps pour faire fléchir la position de Bagdad, la seconde était minée par le temps qui passe...**

En réalité, la logique non-violente n'a jamais prévalu dans la gestion de ce conflit. En seulement trois semaines, le Conseil de Sécurité, piloté par les Etats-Unis, passait d'une logique d'embargo à celle de blocus. Si cette mesure historique visait officiellement à crédibiliser les sanctions économiques à l'encontre de Bagdad, elle apparaît aujourd'hui comme une simple étape dans l'imposition d'une logique de démonstration de force militaire, voulue essentiellement par Georges Bush et ses conseillers politiques, contre l'avis... de Collin Powel, chef d'état-major inter-armes des Etats-Unis (26). Au moment même où le Conseil de Sécurité des Nations Unies s'en tenait officiellement à une stratégie « d'endiguement », basée sur le boycott et l'embargo, les Américains déployaient dans le désert saoudien des forces militaires dans des proportions qui, dès le mois d'octobre (13), n'avaient plus rien à voir avec la

protection de l'Arabie Saoudite et le maintien du blocus. La fameuse résolution 678, qui fixait l'ultimatum du 15 janvier, venait conclure fort logiquement les multiples tractations diplomatiques menées par James Baker auprès des pays engagés dans la coalition internationale. François Mitterrand avait beau déclarer que « Les Nations Unies, dont la France, ont estimé qu'après quatre mois d'embargo accompagnés du vote de 11 résolutions restées sans effet, il convenait de forcer l'Irak à la négociation » (21), les sanctions économiques apparaissaient en définitive comme un habillage politico-diplomatique destiné à faire accepter aux opinions publiques des pays de la coalition une option militaire impulsée par les Etats-Unis. La décision historique du 29 novembre 1990 était même contraire au Droit international, plus précisément à l'article 42 de la Charte des Nations Unies qui n'autorise le recours à la force qu'après mise en œuvre de moyens économiques (embargo) et la constatation de leur inefficacité. Or aucun rapport n'a été fait au Conseil de Sécurité, ni le 29 novembre, ni le 15 janvier, pour évaluer cette inefficacité (22).

Vouloir négocier pour rétablir la justice

Enfin, pour que l'embargo s'inscrive dans une stratégie non-violente, il aurait fallu que l'objectif des coalisés soit effectivement le rétablissement de la justice et non l'humiliation d'un dictateur du tiers monde, triste mercenaire lâché par ses ex-commanditaires... Il était indispensable que toute proposition susceptible de servir de base de négociation en vue de rétablir le Droit international soit prise en considération, sans exclusive. Les occasions n'avaient pourtant pas manqué. Dès le 12 août 1990, Saddam Hussein proposait « que tous les problèmes d'occupation (...) dans la région toute entière soient réglés sur la même base et selon les mêmes principes (...) » (2), faisant allusion très précisément aux problèmes du Liban et à la question israélo-palestinienne pour lesquelles les résolutions des Nations Unies étaient restées lettre morte. Même s'il s'agissait d'une récupération de dernière minute de causes qui

Conflit du Golfe: les sanctions économiques

Les résolutions du Conseil de Sécurité (extraits)

Résolution 661 du 6 août 1990:

Le Conseil de Sécurité décide le boycottage commercial, financier et militaire de l'Irak. Tous les Etats, y compris ceux qui ne sont pas membres de l'ONU, sont invités à respecter l'embargo «nonobstant tout contrat passé ou toute licence avant la date de la présente résolution».

Résolution 662 du 9 août 1990:

Alarmé par la proclamation par l'Irak de sa «fusion totale et irréversible» avec le Koweït, le Conseil de Sécurité décide que cette annexion, «quels qu'en soient la forme et le prétexte, n'a aucun fondement juridique et est nulle et non avenue».

Résolution 664 du 18 août 1990:

Le Conseil de Sécurité exige que « l'Irak autorise, et facilite, le départ immédiat du Koweït et de l'Irak des nationaux d'Etats tiers et qu'il permette aux agents consulaires dont relèvent ces nationaux d'entrer et de se tenir en contact avec ces derniers ».

Résolution 665 du 25 août 1990:

Le Conseil de Sécurité demande «aux Etats membres qui coopèrent avec le gouvernement koweïtien et déploient des forces navales dans la région de prendre des mesures qui soient en rapport avec les circonstances du moment, selon qu'il sera nécessaire, sous l'autorité du Conseil de Sécurité, pour arrêter tous les navires marchands qui arrivent ou qui partent, afin d'inspecter leur cargaison et de s'assurer de leur destination, et de faire appliquer strictement les dispositions de la résolution 661 relative aux transports maritimes». En d'autres termes, le Conseil de Sécurité autorise l'usage de la force pour faire respecter l'embargo contre l'Irak.

Résolution 666 du 14 septembre 1990:

Le Conseil de Sécurité considère «qu'il pourra dans certains cas s'avérer nécessaire de fournir des denrées alimentaires à la population civile en Irak ou au Koweït. Il exige cependant que l'aide humanitaire éventuelle soit supervisée par le Comité des sanctions. Cette aide devrait être acheminée par l'ONU, en coopération avec le Comité International de la Croix-Rouge ou d'autres organismes à vocation humanitaire appropriés ».

Résolution 667 du 16 septembre 1990:

Le Conseil condamne fermement l'Irak pour ses «actes agressifs... contre les locaux et du personnel diplomatique au Koweït, y compris l'enlèvement de ressortissants étrangers qui se trouvaient dans ces locaux». Il exige leur libération immédiate, et celle de tous les otages en Irak et au Koweït.

Résolution 669 du 24 septembre 1990:

Le Conseil de Sécurité demande au «Comité des sanctions» d'étudier toutes les demandes d'assistance qui seront présentées par les pays dont l'économie est aux prises avec des difficultés en raison de leur respect de l'embargo contre l'Irak.

Résolution 670 du 25 septembre 1990:

Le Conseil de Sécurité décrète un embargo aérien contre l'Irak. Il confirme en effet que la résolution 661 (1990) s'applique à tous les moyens de transport, y compris les aéronefs. Il décide « d'envisager, en cas d'infractions aux dispositions 661 ou de la présente résolution commise par un Etat ou ses ressortissants, ou depuis son territoire, de prendre à l'égard de cet Etat des mesures visant à empêcher de telles infractions ».

n'avaient en rien motivé le racket sur les coffres-forts et le pétrole du Koweït, la demande de traitement de l'ensemble des problèmes du Proche-Orient, sous l'égide du Conseil de Sécurité, ne devait pas être repoussée par la communauté internationale. Certes, elle aurait servi des intérêts de Bagdad, mais elle aurait permis de prendre enfin en considération une grave situation d'injustice dont le pourrissement est à l'origine de la plupart des tensions dans cette région du monde. Dans cette perspective, l'embargo économique était un moyen de pression idéal, parce que modulable et progressif, laissant ainsi le temps indispensable pour élaborer des solutions politiques qui aillent dans le sens du respect du Droit international et le rétablissement de la justice, acceptées par les deux parties.

A l'évidence, les Etats-Unis avaient d'autres objectifs dans ce conflit. Ils n'ont jamais cessé de torpiller les multiples initiatives diplomatiques, essentiellement arabes, qui œuvraient en faveur d'un compromis politique acceptable sur le plan du Droit et permettant d'éviter la guerre. La position américaine, à l'occasion du massacre des Palestiniens sur l'esplanade de la Mosquée El Aqsa de Jérusalem en octobre 1990, prouvait s'il en était besoin, une conception sélective du Droit international: après avoir d'abord entravé l'adoption d'une résolution de l'ONU condamnant ce massacre, les Etats-Unis avaient accepté une résolution très limitée proposant une commission d'enquête; Israël avait catégoriquement refusé de l'appliquer et les Américains s'étaient fermement opposés à ce que ce refus ait la moindre conséquence (22)... La médiatique fermeté de Georges Bush à l'égard du régime de Bagdad n'avait de fait rien à voir avec la «fermeté permanente» (24) qui doit prévaloir dans une stratégie non-violente. Son intransigeance hypocrite au nom de la sauvegarde du Droit international ruinait par avance toute solution autre que l'humiliation du prétentieux et imprudent dictateur, qui s'était mis au ban de la communauté internationale, mais qui avait su habilement se positionner comme représentant des masses arabes ignorées par les monarques du pétrole. Dans un tel contexte, l'embargo et le boycott avaient beau réussir sur le plan écono-

mique, ils ne pouvaient créer les conditions du rétablissement par la négociation, du Droit bafoué au Koweït et dans le reste du Proche-Orient. Le blocage politique ne venait pas exclusivement de Bagdad...

III – Echec de l'embargo? Echec de la dissuasion militaire!

Ainsi, la tactique des sanctions économiques appliquées contre Bagdad ne pouvait-elle que réussir, à condition de l'inscrire dans une stratégie non-violente de rétablissement de la justice au Proche-Orient. Compte tenu des caractéristiques structurelles de l'économie irakienne, il suffisait de laisser jouer le temps, pour éviter l'escalade militaire, tout en recherchant résolument une solution politique à la crise dans le respect du Droit international.

Le blocus, c'est-à-dire le déploiement de moyens militaires pour assurer l'embargo, n'était probablement pas souhaitable. Quoiqu'il ait eu le mérite d'accélérer la mise en œuvre des sanctions économiques décidées par le Conseil de Sécurité et d'adresser à Saddam Hussein un signal politique clair, avec l'unanimité de la communauté internationale sur la nécessité du retrait du Koweït, il présentait l'inconvénient majeur d'opérer imperceptiblement – insidieusement? – un glissement fâcheux dans la stratégie adoptée contre Bagdad. Sous prétexte d'accélérer et de renforcer l'embargo, on entrait progressivement dans une logique de «gain de temps», intrinsèquement contraire à la dynamique pression économique/négociation politique. De surcroît, en ne cessant d'insister sur la nécessité «de montrer sa force pour faire effectivement respecter l'embargo (...), avec des moyens militaires absolument visibles» (25), on passait insensiblement de la logique non-violente – l'embargo et le boycott – à celle de la dissuasion militaire. Pour éviter ces deux inconvénients fâcheux, il eût été possible d'étanchéifier efficacement l'embargo en développant une réelle solidarité financière au sein de la communauté internationale envers les pays touchés par les sanctions économiques contre l'Irak, et en mul-

tipliant les contrôles douaniers au cours des opérations de chargement/déchargement de marchandises. L'embargo – et non le blocus – avait ainsi le mérite supplémentaire de mettre tous les pays sur un même pied d'égalité, dans la dynamique de pression économique contre Bagdad.

Manifestement, les Etats-Unis ne l'ont pas voulu. Leur souci de se positionner immédiatement à la fin de la guerre froide en super-puissance garante de « l'Ordre International » – du maintien du statu-quo pétrolier dans cette région – les a conduits à tout faire pour que la logique militaire prévale. En tant que puissance économique déclinante, dominée dans ses échanges commerciaux par le Japon et le futur géant allemand, les Etats-Unis – la majorité des « commandeurs » (26) – ont choisi, délibérément, de réaliser une démonstration de force militaire pour redéfinir implicitement les règles de compétition entre grands: les « nouveaux riches » et

le « monde libre » avaient encore besoin de « l'Oncle Sam » pour défendre leurs intérêts (20)!

En définitive, l'abandon délibéré de la stratégie d'embargo aura été l'occasion d'un gâchis incommensurable. Le Droit international ne semble valoir que tant qu'il ne contredit pas les intérêts des grandes puissances – cf. les questions kurde et palestinienne – « ce qui fait objectivement le jeu de toutes les dictatures qui violent les Droits de l'homme ». Les Nations Unies ont très mal inauguré l'après-guerre froide: après une longue période de relative inefficacité politique, les institutions onusiennes, et plus particulièrement le Conseil de Sécurité, manipulé par les Etats-Unis, ont laissé passer une occasion exceptionnelle de se donner une crédibilité nouvelle. Enfin, le matraquage officiel (21) sur l'échec des sanctions économiques, qui était nécessaire pour faire admettre aux opinions publiques le caractère incontournable de l'option militaire, a préparé les esprits à une relance de la course aux armements: si l'Est n'est plus un ennemi, le Sud pourrait être une menace...

Toutefois, l'écrasante victoire – à tous les sens du terme! – de la dite « coalition internationale » ne saurait dissimuler le principal échec dans la stratégie appliquée: celui de la dissuasion militaire.

CET EMBARGO COMMENCE A AVOIR
DE GRAVES CONSEQUENCES...

... POUR LES
FOURNISSEURS!



(1) « Le Conseil de Sécurité face au conflit Irak-Koweït: un dictateur en action », Victor-Yves Ghebali, professeur à l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève, in *Le trimestre du Monde*, 4^e trimestre 1990.

(2) « Panorama des sanctions économiques », Christian Mellon, ANV, n° 74.

(3) *Sirpa Actualité*, n° 10, du vendredi 15 mars 1991.

(4) « Les leçons d'un séjour à Bagdad », Paul-Marie de La Gorce, in *Témoignage Chrétien*, 10 novembre 1990.

(5) *Libération*, 16 janvier 1991: « L'embargo étouffe l'industrie irakienne », J.-Marie Gisclard.

(6) *Le Nouvel Economiste* du 21 septembre 1990: « Radioscopie de l'embargo ».

(7) *Financial Times* repris par *Courrier International* n° 16 du 21-27 février 1991.

(8) Bilan Economique et Social, *Le Monde*, article de Véronique Maurus.

(9) *Pétrole et gaz arabe*, Paris, 16 août 1991.

(10) «Bagdad est aux prises avec des difficultés financières insurmontables», V. Maurus, *Le Monde*, vendredi 3 août 1990.

(11) Le Club de Paris réunit depuis 1956 les principaux créanciers publics, le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale, afin de renégocier les dettes publiques des pays sous-développés.

(12) «Les effets du blocus», F. Corne, in *Le Monde*, 16 novembre 1990.

(13) «La force au mépris du droit», C. Julien, in «Une guerre froide de Cent Ans», du *Monde Diplomatique*, citant S. Nunn, président de la Commission des Forces Armées du Sénat américain.

(14) «Les pertes de l'armée irakienne s'élèveraient à cent mille morts», *Le Monde*, 25 mars 1991.

(15) «Le Conseil de Sécurité de l'ONU assouplit l'embargo», Serge Marti, *Le Monde*, 25 mars 1991.

(16) Peter Schweitzer, stratège américain cité dans *Der Spiegel*, dans un article intitulé «Il suffirait pour Ankara de fermer le robinet pour couper l'eau aux Irakiens», *Courrier International*, n° 14 du 7-13 février.

(17) «La Jordanie frappée par l'embargo», François Chipaux, *Bilan Economique et Social du Monde*.

(18) «La Pologne: entre l'efficacité économique et le soutien politique», Anne Le Huérou, *ANV*, n° 74.

(19) «Les failles de l'embargo», Dominique Audibert, *Le Point*, n° 938, du 10 septembre 1990.

(20) «Pourquoi Bush ne veut pas céder», J. Muller, *Non-Violence Actualité*, janvier 1991.

(21) «La France et le Proche-Orient», message du Président F. Mitterrand du 16 janvier 1991.

(22) Argumentaire du forum pour une Paix Juste et Globale au Moyen-Orient, février 1991.

(23) *Clés pour une guerre annoncée*, Alain Gresh et Dominique Vidal, Le Monde Editions, 1991.

(24) Nous rappelons que dans la culture latino-américaine, le vocable «non-violence» n'est pas employé, mais remplacé par celui de «fermeté permanente».

(25) «Embargo», *Armées aujourd'hui*, février 1991.

(26) «Watergate, Irangate, Irakgate», article dans le *Washington-Post* et repris par *Courrier International*, n° 27, 9-15 mai 1991, faisant la recension du livre «The Commanders» décrivant la façon dont ont été prises les décisions militaires dans la crise du Golfe.

Proche ou Moyen-Orient ?

Le Proche et le Moyen-Orient sont-ils deux régions distinctes ? Il faut avouer que le galimatias sémantique offert à ce sujet par la majorité de nos médias ne nous a pas beaucoup éclairé ces derniers mois.

Des raisons géographiques et historiques invitent les Européens à parler de Proche-Orient pour désigner la région qui comprend le Liban, la Syrie, la Palestine, Israël, l'Egypte, la Jordanie et l'Arabie Saoudite ; l'Iran et l'Afghanistan étant au Moyen-Orient. Le Koweït est une création trop récente (1961) pour que l'on sache s'il est au Proche ou au Moyen-Orient.

La distinction entre pays du Proche et du Moyen-Orient n'a jamais été définie clairement, mais sa raison d'être tient à l'habitude qu'ont les Européens, après la guerre de 14-18, de différencier les régions comprenant des pays qui, au regard du vieux continent, étaient proches de l'Orient ou alors franchement dedans. Remarquons que la Turquie est ici mise à part. On dit qu'elle est en Asie Mineure. Serait-ce parce que les Turcs ne sont pas des Arabes ?

Vu des Etats-Unis, ce qui est considéré par les Européens comme les pays du Proche et du Moyen-Orient est jugé comme une seule et même région : le Moyen-Orient ! Le pays du Coca-Cola n'a jamais été respectueux des particularités régionales, tout le monde le sait ! Une question demeure. Pourquoi les médias français ont-ils parlé si souvent du Moyen-Orient ces derniers mois, pour désigner des pays qui sont pour nous en réalité au Proche-Orient ? Je fais l'hypothèse que la logique de guerre imposée par les USA a également réussi à imposer dans la tête de beaucoup de nos journalistes - inconsciemment, bien sûr ! - la mauvaise habitude de ne plus distinguer le Proche du Moyen-Orient, ce qui consiste à négliger, pour nous Européens, notre position géographique, notre histoire et notre langage.

François VAILLANT

Etat des armées de la coalition, le 17 février 1991

Vingt-huit pays forment la coalition anti-irakienne. Mais aucun des partenaires n'a fourni à l'Arabie Saoudite la même aide – ni en nature ni en volume – puisque celle-ci va depuis des corps d'armée entiers de combattants jusqu'à des équipes de santé plus ou moins étoffées, en passant par des unités de décontamination chimique. Sur un total estimé de sept cent mille hommes environ de la coalition, les Etats-Unis sont représentés à eux seuls par un corps expéditionnaire de cinq cent dix mille personnes.

Arabie Saoudite – 67 500 hommes, avec 550 chars M-60 américains et AMX-30 français, 1 840 blindés divers, 500 canons de 105 mm et 155 mm, des batteries Crotale et Roland de défense anti-aérienne, 140 avions de combat F-15, Tornado et F-5. Il faut ajouter dix mille hommes du Conseil de coopération du Golfe (Bahreïn, Qatar, Emirats Arabes Unis et Oman) et quatre mille hommes de l'armée koweïtienne basée en Arabie Saoudite.

Egypte – 35 600 hommes, avec 300 chars M-60, des blindés M-113 américains, des canons de 155 mm et des lance-roquettes de 122 mm soviétiques, des missiles anti-aériens Crotale français et de l'artillerie sol-air ZSU soviétique.

Syrie – 20 800 hommes, avec 300 blindés (dont des chars soviétiques T-72, T-62, T-54 et T-55).

Maroc – 1 200 hommes.

Pakistan – 10 000 hommes, avec, depuis peu à leurs côtés, 500 moudjahidins (combattants de la résistance afghane).

Bangladesh – 2 000 hommes.

Sénégal – 500 hommes.

Sierra-Leone – 200 hommes.

Niger – 500 hommes.

Etats-Unis – 510 000 hommes (285 000 de l'armée de terre, 90 000 des US marines, 80 000 dans la marine de guerre et 55 000 de l'armée de l'air), avec 2 000 chars (dont 1 000 Abrams M-1 et M-1 A1 de la dernière génération), 2 000 transports de troupes blindés, 1 300 avions de combat (des F-15, F-117A, B-52 et F-16 de l'armée de l'air; des A-10 de l'armée de terre; des F-18, F-14 et A-6 de l'aéronavale), 1 500 hélicoptères (dont des Cobra et Apache de l'armée de terre, des Sea Knight et Super Stallion des US marines); des batteries Hawk, Patriot et Stinger de défense anti-aérienne et anti-missiles et une centaine de navires (dont six porte-avions avec leur groupe de combat embarqué et leurs bâtiments d'escorte).

Grande-Bretagne – 36 000 hommes (29 000 de l'armée de terre, 4 000 de l'armée de l'air et 3 000 de la marine), avec 160 chars Challenger, 300 blindés légers, 80 hélicoptères, 76 canons de 155 mm, des batteries de missiles anti-aériens Javelin et Rapier, 80 avions de combat Tornado et Jaguar, et cinq chasseurs de mines.

France – 15 600 hommes (12 000 de l'armée de terre, 2 400 de la marine et 1 200 de l'armée de l'air) auxquels on peut ajouter quelque 3 400 hommes en réserve à Djibouti, avec 40 chars AMX-30, 630 blindés (dont une centaine de chars AMX-10 RC), 18 canons de 155 mm, 120 hélicoptères, des batteries de missiles sol-air Crotale, Mistral et Stinger, 60 avions de combat et 17 navires de guerre.

Canada – 1 830 hommes, avec 26 avions de combat F-18 et 3 navires de guerre.

Italie – 1 300 hommes, avec 10 avions de combat Tornado et 5 navires de guerre.

Belgique – 400 hommes, avec 5 chasseurs de mines.

Espagne – 500 hommes, avec 3 navires de guerre.

Pays-Bas – 400 hommes, avec 2 navires de guerre.

Grèce – 200 hommes, avec un navire de guerre.

Australie – 600 hommes, avec 3 navires de guerre.

Argentine – 300 hommes, avec 2 navires de guerre.

Danemark – Un patrouilleur et une équipe médicale de 30 personnes.

Tchécoslovaquie – 200 hommes d'une unité de décontamination chimique.

Hongrie – 40 hommes d'une équipe médicale.

Pologne – 130 hommes et 2 navires de santé.

Suède – 525 hommes d'un hôpital de campagne.

Nouvelle-Zélande – 40 hommes d'une équipe médicale et 2 avions de transport.

Roumanie – 360 hommes d'un hôpital de campagne et 160 hommes d'une unité de décontamination chimique.

Corée du Sud – 150 hommes d'une équipe médicale.

La Palestine dans l'œil du cyclone

interview de Ilan HALEVI*

Pourquoi la position de neutralité de l'OLP dans la crise du Golfe a-t-elle été si peu connue? La question palestinienne se pose après la guerre avec encore plus d'acuité qu'avant.

ANV: L'OLP s'est-elle vraiment alignée sur la position irakienne durant le conflit du Golfe?

I. Halevi: C'est inexact, et il convient de rappeler l'enchaînement des faits. Dès le début du conflit, l'OLP a annoncé qu'elle voulait maintenir une position de neutralité dans le contentieux irako-koweïtien, d'autant plus que l'OLP était impliquée très activement, les semaines précédant l'invasion irakienne, dans une tentative de médiation entre le Koweït et l'Irak, sur les points litigieux qui sont connus de tous: le passage des frontières, la nappe pétrolifère de l'Oumela qui est une sorte de copropriété irako-koweïtienne, et, bien entendu, la formidable dette contractée par l'Irak au Koweït au moment de la guerre contre l'Iran. N'oublions pas que l'Irak était alors l'exécutant d'une large coalition dont le Koweït faisait partie.

L'OLP a donc annoncé une position de neutralité dès le début du conflit armé. Contrairement à ce qui fut dit – et que nous avons eu énormément de mal à rectifier, parce qu'une fois qu'un mensonge est lancé, il en reste souvent des traces, même après un démenti – l'OLP n'a jamais approuvé ou cautionné l'invasion du Koweït. C'est au sommet arabe des 10 et 11 août 1990

que des représentants égyptiens ont lancé une information mensongère, qui nous poursuit encore, à savoir que l'OLP aurait voté contre la résolution de ce sommet arabe, laquelle demandait l'évacuation du Koweït.

A ce sommet, la Tunisie n'a pas participé; seuls l'Irak et la Lybie ont voté contre la résolution finale; l'Algérie, le Yémen et la Jordanie se sont abstenus; le Soudan, la Mauritanie et l'OLP ont voté pour la résolution, avec des réserves. A un sommet arabe, comme d'ailleurs à l'Assemblée générale de l'ONU, les pays peuvent voter pour ou contre une résolution, ils peuvent également s'abstenir. Quand ils votent pour une résolution, ils ont le droit d'émettre des réserves. L'OLP a donc voté pour la résolution, condamnant l'invasion du Koweït, en émettant deux réserves, chacune relative à un paragraphe. L'un était un paragraphe de pure condamnation, lequel empêchait l'OLP d'avoir un rôle de médiation comme il désirait en avoir un, l'autre était relatif aux mesures militaires adoptées par l'Arabie Saoudite et le Koweït qui avaient déjà fait appel aux troupes américaines. Celles-ci avaient d'ailleurs commencé à débarquer, alors qu'il revenait à ce sommet arabe d'en discuter la venue. L'OLP a donc voté pour la résolution finale, avec ces deux réserves. Cela signifie que l'OLP demandait l'évacuation des troupes irakiennes du Koweït.

* Représentant de l'OLP auprès de l'Internationale Socialiste, acteur du «Forum pour une paix juste et globale au Moyen-Orient»

La Ligue Arabe est "cassée"

J'ai beaucoup dit et je dirai encore et toujours qu'il ne fallait pas le 2 août parler guerre. Mes amis arabes sont très convaincus qu'une négociation était encore possible, à ce moment-là, pour obtenir le retrait de S. Hussein. Les choses se sont brusquées au moment de la réunion de la Ligue Arabe. Celle-ci fut confrontée avec une déclaration toute prête dont le Président Moubarak n'admettait pas qu'on la modifie en quoi que ce soit. Donc, à ce moment-là, la possibilité de négociation entre Arabes disparaissait. Et ce, malgré les appels pathétiques de certains Arabes, entre autres celui du Président Ben Ali. Les Tunisiens, à ce moment-là, ont été très courageux dans leur attitude. Un fait est là: la Ligue Arabe est "cassée".

Extrait d'une interview de Claude CHEYSSON
parue dans *Tunis Flash*, mai 1991

ANV: *Quelles ont été les consignes données par l'OLP aux Palestiniens durant la guerre?*

I. Halevi: L'OLP a déployé des grandes énergies jusqu'au 17 janvier pour tenter de trouver des formules de conciliation. Elles étaient toutes basées sur deux idées très claires: la première était l'évacuation du Koweït et la seconde était l'utilisation de ce processus pour enclencher un règlement de l'ensemble des conflits qui secouent tout le Proche-Orient. La position très précise de l'OLP a été volontairement trafiquée par ceux qui, à l'Ouest, avaient intérêt à ne pas comprendre le rôle de médiateur que l'OLP voulait avoir. Il est exact, cependant, que plusieurs personnalités locales palestiniennes ont eu des positions différentes, mais ces personnes ne parlaient qu'en leur nom propre, ne pouvant pas engager l'OLP.

Aux 500 000 Palestiniens habitant le Koweït, l'OLP a donné très vite des consignes précises, leur demandant de ne pas coopérer avec les Irakiens. Certes,

quelques Palestiniens ont coopéré avec l'occupant, en s'enrôlant dans des milices de "libération" du Koweït – milices à la solde des Irakiens. Mais la très grande majorité des Palestiniens habitant le Koweït a refusé cette collaboration. Certains ont même payé de leur vie en résistant à l'occupant, comme plusieurs Koweïtiens l'ont fait. C'est bien pourquoi la chasse aux sorcières engagée par les Koweïtiens contre l'ensemble des Palestiniens restés au Koweït durant la guerre est absolument odieuse. Plusieurs ont été sommairement exécutés. Ce qui s'est passé au moment de la libération du Koweït est absolument horrible, et malheureusement tous ces malheurs ne semblent pas être terminés.

Il faut dire que l'engagement militaire américain a été très mal vécu par plusieurs populations arabes, qui ont vu dans cet engagement le prétexte pour les Américains d'empêcher l'Irak de devenir – de droit – une puissance technico-militaire dans la région. Il est exact, par ailleurs, que l'opinion populaire palestinienne et arabe a très vite compris que l'action américaine était d'un type colonial rénové. Elle a fort bien vu que ce qui était en question n'était pas tant le Koweït que le conflit israélo-arabe.

Pour les Palestiniens, comme pour l'opinion populaire arabe, la puissance militaire irakienne, construite par les Occidentaux, se renforçait depuis la fin du conflit avec l'Iran, et tous s'interrogeaient pour savoir si Saddam Hussein allait engager ses armées dans le conflit israélo-arabe ou dans une tentative de conquête à son seul profit. La population arabe a vu venir le conflit d'une toute autre manière que les Occidentaux. Quand elle a vu que l'Irak était menacé d'anéantissement, la solidarité arabe a joué. Bon nombre de Palestiniens ont cru alors que le bras de fer entre Hussein et les alliés était adapté pour relancer un processus de paix en Palestine, car, pensaient-ils, ce processus manquait jusqu'alors d'un rapport de forces pour aboutir.

Devant ces faits, plusieurs pays arabes ont modifié leurs positions. C'est le cas par exemple du Maroc, qui, tout en restant dans la coalition américaine, a dû tenir compte des manifestations pro-irakiennes qui se dérou-

laient chez lui. Les gouvernements du Maghreb sont devenus finalement solidaires de Saddam Hussein, tout en restant du côté des alliés. Les Occidentaux, dans leur ensemble, ont reconnu qu'il fallait comprendre ces gouvernements. Il n'y a que l'OLP que les Occidentaux n'ont pas voulu vraiment comprendre !

ANV: *Avez-vous des estimations concernant le nombre de morts irakiens dans cette guerre ?*

I. Halevi: Les Occidentaux avancent le chiffre de 100 000 morts. A partir de sources propres, l'OLP, comme d'ailleurs la presse égyptienne et algérienne, estime le chiffre entre 200 000 et 300 000 morts, civils et militaires. Ça arrange les gouvernements occidentaux que la vérité ne soit pas connue dans ce domaine. C'est le nombre de blessés qu'on ne parvient pas encore à bien évaluer, il doit être horrible.

ANV: *L'après-guerre peut-il être favorable, d'après vous, au maintien au pouvoir de Saddam Hussein ?*

I. Halevi: L'Iran et la Syrie ont joué le rôle de relais des USA en armant les chiïtes, comme ce sont les services secrets américains qui ont favorisé le soulèvement des Kurdes qui a tourné à la tragédie que l'on sait. Le but des USA est de libaniser l'Irak, non en supprimant physiquement Saddam Hussein, mais en adoptant les stratégies régionales employées par Israël. Il est possible que les USA ne soient pas complètement conscients de ce qu'ils ont provoqué en Irak, juste après la guerre, mais nous voyons très bien les conséquences désastreuses du processus qu'ils ont enclenché. La mécanique de la situation actuelle est épouvantable pour tout le monde, sauf pour Israël.

ANV: *Que dit l'OLP au sujet des Kurdes ?*

I. Halevi: Nous avons toujours pensé que les Kurdes ont le droit à l'autodétermination. Le problème pour le peuple kurde est que chacune de ses composantes politiques lutte de son côté pour obtenir des droits ou pour les faire respecter. Les situations sont différentes pour les Kurdes de Turquie, ceux de Syrie, d'Irak ou d'Iran. Les Kurdes n'ont encore jamais réussi à avoir une stratégie nationale unifiée. Au contraire, ils

se sont toujours trouvés prisonniers des Etats qui se partagent le Kurdistan.

La pression militaire de la coalition américaine a encouragé certaines forces à se soulever en Irak contre Saddam Hussein, et le retrait des alliés lui a permis d'écraser ces forces ! Nous risquons de voir l'Irak se transformer en énorme Liban. Si cela se produisait, ces nouveaux abcès rendront encore plus difficiles toutes les solutions négociées pour que vivent enfin en paix le Kurdistan, le Liban, et la Palestine bien entendu.

ANV: *Y a-t-il, d'après vous, une dynamique de négociation qui puisse se mettre en place, pour qu'une paix juste et globale s'installe au Proche-Orient ?*

I. Halevi: Les risques d'échec sont malheureusement plus grands que les chances de réussite pour instaurer un nouvel ordre international dans la région. Nous sommes condamnés à réussir, cela veut dire qu'il nous faudra faire probablement encore de nouveaux compromis.

Mais nous avons des atouts nouveaux depuis la guerre du Golfe. Le premier est que les USA sont désormais capables d'imposer un point de vue à Israël. Ce pays a été sommé par les USA de ne pas riposter aux tirs de Scud. C'est la première fois que la doctrine de sécurité d'Israël a été mise en échec. N'oublions pas que l'opinion publique israélienne a même accepté le profil bas que demandaient les USA aux dirigeants israéliens. C'est une grande première ! Si une détermination politique américaine voyait le jour pour la question palestinienne, nous pouvons espérer que les Israéliens seraient contraints de s'y plier.

Si les Américains et leurs alliés arabes veulent profiter de leur victoire militaire, ils doivent réussir une nouvelle politique qui ne donne pas raison aux motifs qui ont poussé Saddam Hussein à envahir le Koweït et à faire la guerre.

ANV: *Et l'avenir de la Palestine ?*

I. Halevi: Rappelons qu'en novembre 1988, l'OLP a déclaré l'indépendance de l'Etat de Palestine sur la base du Droit international, c'est-à-dire sur la résolution

182 de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui reconnaît le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Peu après cet événement, il y a eu un dialogue entre les USA et l'OLP. La Communauté européenne s'est montrée également positive à notre égard. Cependant, en mai 1989, Shamir est allé aux USA, et là-bas, il a sorti de sa poche un plan que l'on a appelé le plan Shamir. Les Américains l'ont fait leur. Le plan Shamir disait qu'il faut organiser des élections dans les territoires occupés, à l'exception du grand Jérusalem, du Golan et de la bande de Gaza. Ces élections auraient eu pour but d'élire des délégués arabes pour négocier ensuite l'autre partie du plan Shamir, laquelle ne prévoit strictement rien au sujet de l'existence d'un Etat palestinien. L'OLP a refusé ce plan, mais le détail est important, elle a approuvé l'idée d'élections, laquelle est si chère aux Américains.

L'idée d'élections a continué à faire son chemin, entre autre grâce à des apports de Moubarak. Puis le gouvernement israélien est revenu en arrière, refusant alors l'idée d'élections contrôlées par les Nations Unies.

Après la guerre du Golfe, la situation est très difficile. Les Israéliens ont avancé un nouveau plan, où il est encore question d'élections – bien que ce soit des élections tronquées. Mais ils ont ajouté un nouveau volet israélo-arabe qui ferait de l'établissement d'une paix durable entre les pays arabes et Israël un préalable à toute négociation sur la question israélo-palestinienne. Israël demande en plus, dans ce plan, que les Etats arabes déclarent la fin de la situation de belligérance avec l'Etat d'Israël, comme condition à l'ouverture d'une négociation avec eux. Une telle négociation ne serait donc en rien conditionnée par un quelconque volet palestinien. Si les Américains acceptent cette approche jusqu'au bout, on va tout droit à la catastrophe. En réalité, il n'y a aucune chance pour que ce nouveau plan Shamir soit accepté, mais la tentative de le mettre en place paralyse pour le moment toute vraie bonne solution. Si on attend encore, il sera peut-être trop tard.

Le peuple palestinien est arrivé au bout du rouleau de sa patience. Les attentats à l'arme blanche ont repris.

Ce sont des actes de rage et de désespoir commis par des jeunes, lesquels n'appartiennent à aucune organisation politique. Le mouvement islamique applaudit à ces attentats, mais il ne les organise pas. Si la situation restait bloquée à cause des Américains et de Shamir, la société palestinienne remettrait probablement en question les valeurs morales et politiques qui la font vivre. Ce n'est pas la direction de Yasser Arafat qui serait remise en question, mais les fondements moraux et politiques de la société palestinienne.

ANV: Pensez-vous que l'OLP pourrait reprendre une stratégie armée si la situation continuait à se dégrader en Palestine ?

I. Halevi: Le peuple palestinien, dans les territoires occupés, dès le début de l'Intifada, a décidé de ne pas recourir à une stratégie de confrontation armée, non seulement pour des raisons morales et humanitaires, mais aussi pour préserver l'avenir. La violence détruit les bases d'une vie commune. L'objectif des Palestiniens est de vivre en paix avec les Israéliens. Si nous ne recourons pas à une stratégie armée, c'est aussi pour des raisons stratégiques. Nous serions incapables de garder une place dans de genre de confrontation.

Une stratégie violente compromettrait l'Intifada qui, elle, par la simple stratégie des cailloux, a réussi à sensibiliser l'opinion publique internationale. Si nous revenions à la violence des armes, nous perdriions tout ce crédit, et la répression contre les Palestiniens ne soulèverait plus aucune indignation.

Je crains surtout la spirale du désespoir qui conduit des jeunes à commettre des actes de violence. Si ceux-là se multipliaient, l'OLP, à moins de perdre tout son crédit, aurait alors à endosser cette stratégie.

ANV: Mais par rapport à ce que vous avez dit précédemment, ce serait suicidaire pour l'OLP ?

I. Halevi: L'alternative, ne rien faire, serait encore plus suicidaire ! Quand on est un peuple dispersé, soumis à toutes sortes d'oppressions et de manipulations, on raisonne différemment. Savez-vous par exemple que des Etats comme l'Arabie Saoudite et le Koweït, depuis

des années, détournent l'argent qu'ils prennent aux Palestiniens, au titre de l'impôt Palestine, pour le reverser aux mouvements islamiques dans les territoires occupés ? La Syrie, elle, entretient des groupes minoritaires dans les franges de l'OLP, et elle n'attend qu'une crise politique entre la Direction de l'OLP et le peuple palestinien pour imposer ses vues !

Tous les plans de l'OLP sont actuellement contradictoires avec un retour à la lutte armée, mais essayez, vous Français, de comprendre la situation où nous sommes. Une partie de l'administration américaine voudrait tenir l'OLP à l'écart du processus de négociation pour une paix juste et globale. Or il faut admettre la réalité, il n'y a aucun désaccord entre la Direction de l'OLP et les Palestiniens. Ceux qui nous mettent des bâtons dans les roues sont ceux qui ne veulent pas reconnaître l'existence d'un Etat palestinien.

La politique actuelle de l'Etat français est claire à notre égard. Roland Dumas a très bien dit ce 12 mars que l'OLP a une politique modérée, et que ceux qui voudraient se substituer à l'OLP iraient droit à l'échec.

ANV: Y a-t-il des pays arabes qui ont une politique néfaste à l'égard des Palestiniens ?

I. Halevi: Les Etats arabes de la coalition ont tous d'énormes problèmes de cohésion interne. Mais il n'y a que les Etats arabes de la coalition et les Etats Européens qui puissent dire aux Américains qu'il faut avancer vers quelques chose d'acceptable.

Les conditions israéliennes, elles, ne sont pas actuellement acceptables. Israël rêve d'entraîner les Etats arabes dans une politique de sécurité qui serait défavorable aux Palestiniens. Lorsque Israël, en 1982, a envahi le Liban et bombardé Beyrouth, l'Egypte n'a pas déchiré le traité de paix qui la liait avec Israël. L'Egypte n'a pas besoin d'une Conférence Internationale sur la Palestine pour être en paix avec Israël. La Syrie, elle, est très menacée. Les Israéliens ont mis la Syrie, juste après l'Irak, sur leur liste noire des régimes à abattre. Juste après la guerre du Golfe, Israël a mené une campagne contre la Syrie qui se serait approvisionnée entre autres en missiles Scud.

La Syrie a besoin de la coalition américaine pour se protéger, mais, à mon avis, la Syrie exclura toujours un traité de paix avec Israël sans que la question palestinienne ne soit correctement réglée avant. Le vrai danger demeure dans le fait que les Américains emboîtent le pas aux diktats israéliens concernant la question palestinienne. Il faudrait que les Etats européens et les Etats arabes de la coalition se fassent entendre des Américains, qui ensuite seraient en mesure d'agir sur Israël, pour résoudre correctement la question palestinienne.

ANV: Pensez-vous que les Etats européens, qui se sont coalisés avec les USA pour faire la guerre du Golfe, vont pouvoir maintenant faire entendre leurs voix au sujet de la question palestinienne ?

I. Halevi: Il y a d'abord les intérêts européens dans tout cela. Ils sont distincts des intérêts américains. Tout d'abord sur le plan économique, les Européens savent que les Américains, par la guerre du Golfe, procédaient à une revalorisation de leur complexe militaro-industriels. Ensuite, sur le plan énergétique, les Européens, comme les Japonais, savent que les Américains les ont pris à la gorge énergétique en reprenant les puits de pétrole du Koweït. Les Européens ont également compris que les Américains ont l'intention de s'offrir la part du lion dans tous les contrats de reconstruction du Koweït. Les intérêts sont donc distincts. Qu'est-ce que cela va donner à long terme, dans le domaine économique, je n'en sais rien.

Il y a un autre aspect. Les situations sociales des pays arabes ont des incidences directes sur les pays européens, par sur les USA. L'Europe a besoin que les Etats arabes connaissent un minimum de stabilité. Tous les débordements, et les convulsions politiques et sociales, dans le monde arabe, ont des répercussions en Europe. Quand, en 1986, les Américains ont lâché des bombes sur la Lybie, très symboliquement et sans faire de victimes, Khadafi, lui, a bombardé une base américaine en Italie. En définitive, les coups que les Américains portent aux Arabes sont rendus par ceux-là aux Européens.

Je pense que les Européens, parce qu'ils ont été des alliés loyaux des USA dans la guerre du Golfe, ont une meilleure place pour défendre leur politique extérieure que s'ils avaient été des rivaux potentiels. Ce fut un leitmotiv dans le discours français. C'est pourquoi, j'estime que les Européens, et particulièrement la France, doivent faire valoir rétroactivement leurs prérogatives.

ANV: *Deux discours se contredisent actuellement au sujet des ventes d'armes. Le premier estime qu'il faut absolument mettre en place un contrôle des ventes d'armes sur tout le Proche-Orient, alors que le second préconise un regain de ces ventes.*

I. Halevi: L'intérêt des marchands d'armes a toujours été contradictoire avec l'instauration d'une paix durable. Si les démarches américaines aboutissent à susciter une paix juste et globale au Proche-Orient, il est certain que ce processus n'irait pas dans le sens des marchands de canons.

Il faut dire et redire que l'OLP est prêt à ce que l'Etat de Palestine soit démilitarisé au maximum, à condition qu'il ne soit pas le seul Etat de la région soumis à une démilitarisation. Il faut d'abord qu'il y ait un Etat palestinien, établi légitimement par une Conférence Internationale, alors nous pourrons parler concrètement du droit à la sécurité d'Israël et de la Palestine.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tel que cela a été compris à Helsinki, est la première étape pour que la paix se construise. Elle ne se construira pas tant qu'un peuple n'aura pas le droit d'exister dans des frontières reconnues. A notre avis, seule une Conférence Internationale, dans le cadre de l'ONU, peut permettre à l'Etat palestinien d'être reconnu. Alors nous pourrons parler de démilitarisation de la région. L'OLP y est très favorable.

*Propos recueillis le 24 avril,
par Michel JOUVIN et Jean-Marie MULLER*

L'Arabie Saoudite au-dessus de tout soupçon

L'un des théoriciens les plus influents de l'islamisme intégriste est le Pakistanais Mawdoudi, mort en 1979, qui définit la politique « islamique » par quatre principes : pouvoir fort aux mains des docteurs de la loi, soumission du peuple à ce pouvoir, système de pensée morale imposé par ce pouvoir, rétribution et récompense à ceux qui en appliquent les règles.

On ne saurait mieux définir l'intégrisme !

Ses ouvrages sont très largement diffusés dans le monde entier par les dirigeants de l'Arabie Saoudite (p. 108-109).

Le budget de l'armée de répression représente 30 % du budget de l'Arabie Saoudite, qui est ainsi le deuxième pays au monde, après les Etats-Unis, pour les dépenses militaires par tête d'habitant. Bien entendu ces armements ne sont livrés qu'à la condition expresse de ne servir qu'à l'encontre d'autres pays musulmans. La force de répression saoudienne, la « Garde nationale », a été dressée par les instructeurs de la *Vinnel Corporation* des Etats-Unis. Le 1^{er} août 1987, le général allemand Ulrich Wegener, technicien de la répression, fut désigné comme organisateur des forces de répression saoudiennes.

La dynastie des Saoud masque cette vassalité par

une défense ostentatoire de ce qu'ils appellent l'Islam : l'observation vétilleuse de rites privés de toute intériorité, la lecture littéraliste la plus réactionnaire du Coran, le respect aveugle de celles des traditions qui comportent la vénération inconditionnelle du pouvoir et de ses « docteurs de la loi », courtisans des princes servant, comme dans toutes les religions instrumentalisées par le pouvoir, d'« opium du peuple ». Cette manière d'« appliquer la *shari'a* » en coupant la main du voleur est particulièrement significative en Arabie Saoudite.

L'hypocrisie est d'autant plus criante que les ordonnateurs saoudiens de ces pénalités macabres ne frappent que les petits délinquants. En effet, jamais une main ne fut coupée aux princes qui reçoivent des grandes firmes occidentales des « dessous de table » de 500 millions de dollars pour des commandes d'armes ou de grands travaux, et qui dissimulent ces fortunes nées de la corruption par le placement de milliards de dollars aux Etats-Unis, ou les étalent dans les casinos de Divonne ou lors d'orgies à Marbella (p. 99-100).

*Extraits du livre Intégrismes
de Roger GARAUDY, Ed. Belfond, 1990*

Qu'est-ce que le BAAS?

Un homme a fortement marqué la naissance de ce mouvement qui propose une voie arabe vers le socialisme : Michel Aflak né en 1910 en Syrie. C'est un chrétien grec orthodoxe, frotté de marxisme durant ses études à Paris. D'abord partisan d'une révolution avant tout sociale, il est déçu par un socialisme européen qui ne rompt pas avec les pratiques colonialistes de l'Occident. Aflak s'oriente alors vers la recherche d'un nationalisme arabe humaniste et social organisé autour de trois principes :

- le premier : l'unité du peuple arabe ;
- le second : la libération de toute la patrie arabe des forces étrangères ;
- le troisième : le socialisme...

Dans les années 30, le Proche-Orient arabe est sous influence française et anglaise.

Contre cette mainmise de l'Occident, l'idée nationaliste arabe fait son chemin : on rêve d'une "Grande Syrie" arabe, laïque, socialiste par la réunion de l'Irak, de la Palestine, de la Jordanie et de la Syrie.

En 1947 est fondé le **Baas**, le parti de la résurrection arabe en Syrie, avec Michel Aflak et quelques compagnons.

Le Baas préconise la nationalisation des services publics, des ressources naturelles (pétrole), de la grande industrie et des moyens de transport. L'enseignement et la santé doivent être gratuits. Le suffrage universel doit être institué et ouvert aux femmes. Sur le plan international le Baas est partisan du non-alignement, et de l'unification du monde arabe.

Le 7 avril 1949 le Baas s'implante en Irak à l'initiative d'étudiants irakiens et de réfugiés palestiniens.

Les années 1950 voient le Baas agir contre la mainmise des compagnies occidentales sur le pétrole irakien, et s'allier avec le parti communiste contre la monarchie.

Le 14 juillet 1958, le roi est renversé par un coup d'Etat militaire. Le général Kacem, nouvel homme fort, réprime l'opposition de gauche.

Le Baas suscite alors une campagne d'agitation qui débouche le 8 février 1963 sur le renversement de la dictature militaire. Mais l'expérience du pouvoir divise le Parti entre civils et militaires et à la suite d'une âpre lutte, les civils garderont le pouvoir, par le coup d'Etat du 14 juillet 1968.

En juillet 1975 Saddam Hussein se hisse définitivement à la tête du pays. Malgré le pacte national qui associe le Baas, le parti communiste et le parti démocrate kurde au sein du gouvernement, le Baas va accaparer le véritable pouvoir. Les communistes seront finalement écartés (une répression sanglante s'abattit sur eux). Les Kurdes reprendront la lutte armée contre Bagdad car la loi d'autonomie votée en 1974 reste lettre morte.

Pourtant certains objectifs du Baas se réalisent : nationalisations, gratuité de l'éducation, de la médecine et des transports.

Le Baas est aussi au pouvoir en Syrie où depuis 1971 Hafez-al-Assad cumule les responsabilités de chef de l'Etat, de secrétaire général du parti et de commandant des forces armées. Comme Saddam Hussein à Bagdad qui a accordé l'asile politique à Michel Aflak chassé par le président syrien.

Dieu appelé à la rescousse

par François VAILLANT *

La guerre du Golfe a présenté une dimension religieuse, "sainte" pour Saddam Hussein, "chrétienne" pour Georges Bush et "maudite" pour Jean-Paul II. La violence et la religion vont souvent ensemble.

Du côté de Saddam Hussein

L'islam reste aujourd'hui victime des divisions révélées tout au long du conflit. La fracture entre chiites et sunnites continue de se creuser, mais c'est aussi au sein de la "famille" sunnite que tout s'est aggravé. Deux clans demeurent dans l'après-guerre. D'un côté, celui pour qui « la route de la gloire était le Djihad », de l'autre, celui qui a préféré se ranger derrière les justifications de l'Académie islamique du Figh de Djeddah (Arabie Saoudite).

Le premier clan s'est retrouvé derrière Saddam Hussein, dont l'appel lancé à la radio, le 17 janvier au matin, a réaffirmé que Dieu était avec lui. Il convient de citer le texte de cet appel dans son intégralité (1) : « Ô grand peuple irakien, ô fils de notre glorieuse nation arabe, ô membres courageux de nos forces armées glorieuses ; ô gens, où que vous soyez, dans votre détermination à affronter le Mal et ses auteurs, les mécréants, leurs serviteurs et leurs alliés ; à 2 h 30 dans la nuit du 16 au 17 janvier, les lâches ont attaqué par trahison, et le Satan Bush a commis son crime, lui et le sionisme criminel, et la grande confrontation, la mère

de toutes les batailles, a commencé entre le Droit qui vaincra avec l'aide de Dieu et le Mal qui reculera si Dieu le veut. Vos fils et vos frères vaillants, descendants de Mahomet et des prophètes, descendants des croyants qui ont porté le flambeau de l'islam, celui qui a illuminé et guidé l'humanité, les attendaient de pied ferme, et Dieu les a aidés. Les criminels ont échoué. Fahd (*le roi Fahd d'Arabie Saoudite. NDR*), le traître des lieux saints, traître de la nation islamique, qui sera perdant aussi bien ici-bas qu'au jour du Jugement dernier, n'est hélas qu'un criminel, un traître perfide. Dieu est avec nous, mes frères, car il est avec les croyants et les mènera inéluctablement à la victoire. Avec le début de l'affrontement et la résistance des croyants, le jour du salut de la nation se rapproche, celui où les trônes des traîtres fondés sur la corruption tomberont, quand la volonté du Satan de la Maison-Blanche et celle du nid de guêpes des criminels de Tel-Aviv sera brisée. La chère Palestine et ses fils combattants et patients seront libérés, le Golan et le Liban seront libérés, les Arabes seront libres sur leur terre, et les peuples seront libres partout où ils ont été opprimés ».

L'autre clan sunnite, rangé du côté des forces américaines, avait pris soin de justifier théologiquement l'intervention contre l'Irak, en adoptant la fine exégèse de l'Académie du Figh, pour qui, d'après le Coran, « toute guerre est injuste, à l'exception de la lutte menée à des

* Théologien. Auteur de *La Non-violence. Essai de morale fondamentale*, Paris, Cerf, 1990, et de *La Non-violence dans l'Evangile*, Paris, Editions Ouvrières, 1991.

fins défensives, destinée à la libération et au recouvrement de territoire et de souveraineté spoliée ou pour la sauvegarde de la religion bafouée, ou enfin pour la protection des opprimés et des victimes de l'injustice» (2). Cette déclaration a rendu licite le recours aux armes demandé par l'Arabie Saoudite, et le fait d'appeler des «infidèles» à la rescousse.

L'après-guerre va maintenant raviver la lutte pour savoir qui devrait gérer les lieux saints de la Mecque et de Médine, actuellement sous le contrôle du roi d'Arabie. Les chiites, sur l'idée de Khomeiny, désirent l'internationalisation de ces lieux. Ce projet consisterait à établir une sorte de concordat sur La Mecque et Médine, à en faire une enclave indépendante à l'intérieur de l'Arabie Saoudite. Ce projet rejoint la demande de Saddam Hussein, pour qui le régime d'Arabie profane ces lieux puisqu'il est à la solde des puissances financières et militaires occidentales. Les prochains pèlerinages qui vont s'y dérouler ne manqueront pas de raviver ce formidable conflit interne au monde musulman.

S'il faut choisir entre la guerre et le déshonneur...

En France, on se souvient de l'horrible propos tenu par Albert Decourtray, alors président de la Conférence des évêques: «S'il faut absolument choisir entre la guerre et le déshonneur, (...) mieux vaudrait encore la guerre». Ce qui a valu au cardinal de Lyon une avalanche de lettres critiquant ce propos lancé le 1^{er} novembre 1990.

Jacques Gaillot, et quelques autres évêques, bien rares, ont critiqué la logique de guerre engagée sans que l'on ait laissé à l'embargo le temps de réussir. Quelques évêques ont jeûné pour la paix, avec les Compagnons de l'Arche, des militants non-violents, divers chrétiens... Mais d'une façon générale, il faut bien reconnaître que l'attitude de l'épiscopat français fut globalement décevante. La conférence des évêques, réunie à Lourdes, publiait le 10 novembre un texte où

il était dit qu'un conflit armé se justifierait «une fois épuisées les possibilités pacifiques». Le problème est que ce texte n'a pas beaucoup cherché à promouvoir «ces possibilités pacifiques»!

Si les évêques de France ont été, pour la majorité d'entre eux, incapables d'aller au-delà du simple appel à la prière pour la paix, il faut se réjouir qu'un grand nombre de petites initiatives intempestives aient jailli un peu partout, réunissant le plus souvent des chrétiens, des musulmans et des juifs, pour affirmer ensemble qu'une guerre au Proche-Orient ne devrait en rien contrarier la volonté de construire une véritable fraternité entre les diverses communautés religieuses de France. Une fois encore, des responsables de communautés chrétiennes locales sont allés bien souvent au-delà de la simple démarche de leur évêque.

Du côté de Jean-Paul II

La retenue de la majorité des évêques de France est tout à fait paradoxale, parce que pendant qu'ils se cantonnaient à un appel à la prière pour la paix, Jean-Paul II montait au créneau pour dénoncer avec force la guerre annoncée.

Certes, Jean-Paul II a longtemps attendu pour s'exprimer, mais dès le mois de décembre, ses propos ont été sans ambiguïté, pour rappeler aux Occidentaux leur hypocrisie dans le conflit du Golfe. Nous restons étonnés que les médias aient si peu rapporté et commenté la pensée du pape: «Que les responsables en soient convaincus, la guerre est une aventure sans retour» (Noël 1990); «La guerre ne peut constituer un moyen adéquat pour résoudre les conflits entre les nations. Cela ne l'a jamais été et ne le sera jamais» (17 janvier); «Non seulement les problèmes ne se résolvent pas avec les armes, mais de nouvelles et de plus grandes tensions vont se créer entre les peuples» (20 janvier). Jean-Paul II, d'après nos recherches, n'a jamais parlé des chances qu'avait l'embargo, mais il a tenu à rappeler plusieurs fois qu'un conflit ne peut se résoudre véritablement que si l'on a recours à des moyens dignes de l'homme.

L'évêque de Rome n'a pas seulement condamné la guerre du Golfe, il a également affirmé, à plusieurs reprises, la nécessité de supprimer les causes qui l'ont provoquée: «Depuis des décennies, disait-il le 20 janvier, le peuple palestinien est gravement éprouvé et injustement traité: en témoignent les centaines de milliers de réfugiés dispersés dans la région et dans d'autres parties du monde, de même que la situation des habitants de Cisjordanie et de Gaza. (...) Il a été répondu trop souvent négativement aux propositions provenant de diverses instances qui auraient pu permettre, au moins, d'amorcer un processus de dialogue, en vue de garantir également à l'Etat d'Israël les justes conditions de sa sécurité et au peuple palestinien ses droits incontournables» (3).

Comme les propos de Jean-Paul II étaient repris par les mouvements de paix italiens, que les médias de ce pays qualifiaient souvent à tort de "pacifistes", il a voulu préciser «Nous ne sommes pas des pacifistes. Nous voulons la paix. Mais une paix juste, et non une paix à tout prix» (4). Plusieurs mouvements de paix italiens auraient aimé que le pape se déclare donc partisan de l'action non-violente. Rien n'est venu. C'est dommage.

Une fois l'action guerrière terminée, et voyant que les marchands de canons se frottaient les mains en espérant une reprise des ventes d'armes, Jean-Paul II a lancé, le jour de Pâques, un cri qui devrait encore retentir dans les oreilles des hommes de bonne volonté: «Pour accueillir la vie, depuis sa naissance jusqu'à son crépuscule, tu interdiras avec vigueur l'exploitation du pauvre. Tu diras "non" au commerce lucratif des armes, et tu le remplaceras par des projets de solidarité authentique» (5).

Le dernier point important à remarquer tient dans le fait que Jean-Paul II n'a jamais utilisé le nom de Dieu pour demander la victoire d'un camp sur l'autre, à la différence de plusieurs chefs religieux musulmans ou juifs. «Que l'Amour infini du Créateur, a-t-il encore déclaré, aide les croyants appartenant aux trois religions qui trouvent leurs racines au Proche-Orient à comprendre l'absurdité d'une guerre en son Nom, et dif-

fuse, dans le cœur de chacun, de véritables sentiments de confiance, de compréhension et de collaboration pour le bien de toute l'humanité» (27 janvier 1991).

L'évêque de Rome voudrait-il donc mettre un terme aux infernales notions de "guerre juste" et de "guerre sainte" tant prisées par plusieurs de ses prédécesseurs? Ce serait vraiment une bonne nouvelle!

George Bush et l'onction divine

Le mardi 15 janvier, la Maison Blanche a vécu des heures bien peu ordinaires (6). Milliardaire de naissance, homme d'affaires impitoyable dans son entreprise de pétrole du Texas, Bush a toujours voulu mettre Dieu de son côté. Pour cela, il a demandé au célèbre et étrange télé-évangéliste Billy Graham de venir à la Maison Blanche. Celui-ci accepte avec joie. Il connaît bien les lieux. Il y arrive le 15 janvier. Le pasteur Billy Graham, que les journalistes américains surnomment le «chapelin de la Maison Blanche», retrouve les pièces qu'il avait déjà arpenté déjà au temps de Harry Truman, de Lyndon Johnson, de Richard Nixon, de Jimmy Carter et de Ronald Reagan. Tous, sans exception, avaient déjà demandé à Billy Graham de venir avec eux, pour prier à des moments difficiles pour la politique américaine.

Le mercredi 16 janvier, Billy Graham préside le matin un service religieux en présence de quatre cents personnes de l'administration américaine. Le Président des Etats-Unis, le Vice-Président et leurs épouses sont au premier rang. Les chœurs de l'armée chantent "God Bless America". Billy Graham prêche: «Viennent des temps où il faut combattre pour la paix». Il cite une prière d'Abraham Lincoln: «Soyons aux côtés de Dieu»... A 18 h 35 (heure à Washington), le ciel de Bagdad s'illumine. Les bombes pleuvent. On connaît la suite.

La morale de cette histoire

Bien des dirigeants du monde musulman et du monde occidental procèdent, sans le savoir, comme

Bossuet, le conseiller de Louis XIV. Il suffit de tirer quelques versets de l'Ecriture, qu'elle s'appelle Bible ou Coran, pour légitimer le pouvoir absolu, seul capable de déclarer une guerre juste et nécessaire. Le livre de Bossuet s'appelle *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. Il montre comment, en isolant quelques versets de leur contexte et des situations historiques dans lesquelles ils ont été écrits, Dieu est forcément du côté de ceux qui ont le pouvoir... Une chose est certaine, les partisans de la non-violence ne peuvent être qu'athées de ce dieu-là, la première condition pour devenir éventuellement croyant du Dieu d'Abraham.

(1) *Le Monde*, 18.01.1991.

(2) *Le Monde*, 27.12.1990.

(3) Plusieurs déclarations de Jean-Paul II sur la guerre du Golfe ont été recueillies dans un opusculé « Jean-Paul II et la guerre du Golfe », présentation de Pierre Toulat. Numéro hors-série de *Croyants en liberté*, février 1991. A commander contre 12 F à : *Croyants en liberté*, BP 63, 77932 Perthes Cedex.

(4) *La Croix*, 19.02.1991.

(5) *La Croix*, 02.04.1991.

(6) Ce que nous rapportons ici concernant G. Bush est tiré de *L'Evénement du Jeudi*, 24.01.1991.

Eglise Réformée de France
Région Centre-Alpes-Rhône

Synode régional
Autrans, 2-4 novembre 90

Lettre ouverte à Albert Decourtray

Archevêque de Lyon, président de la Conférence des évêques de France

Frère en Christ,

Délégués du Synode régional Centre-Alpes-Rhône de l'Eglise Réformée de France, nous avons entendu votre déclaration du 1^{er} novembre, sur les médias au sujet de l'intervention des forces armées de notre pays dans le golfe.

« *S'il faut absolument choisir entre la guerre et le déshonneur, entre la guerre et l'injustice, mieux vaut encore la guerre même si c'est le drame le plus épouvantable qu'on puisse imaginer. Mieux vaut mourir pour la liberté que d'accepter la servitude !* ».

C'est avec une surprise attristée que nous avons reçu de telles paroles. Nous nous voyons contraints par l'Evangile de vous manifester notre ferme désaccord avec votre prise de position. De plus, comme témoins de l'Evangile de paix de Jésus-Christ, nous ne comprenons pas qu'un "homme d'Eglise", quel qu'il soit, (surtout quand il exerce la responsabilité qui est la vôtre dans l'Eglise catholique et au sein du Conseil

d'Eglises chrétiennes en France – responsabilité qui engage plus que votre seule Eglise) ait pu tenir publiquement des propos qui nous paraissent contraires à la Parole du Christ, contraires à l'exemple donné tout au long des siècles par des hommes de spiritualités aussi diverses que François d'Assise, le Mahatma Gandhi, le Dalaï Lama, Martin Luther King et bien d'autres (...).

Nous n'acceptons pas la "logique de guerre". L'Evangile nous entraîne toujours dans une "logique de paix"; c'est pourquoi il est de la responsabilité et du devoir des chrétiens de mettre en œuvre tous les moyens dont ils disposent, dans un esprit conforme à celui du Christ, au service de la paix et de la vraie justice entre les hommes – **pour tous les hommes** – sans pour autant assimiler résistance et violence (...).

Dans l'espoir d'avoir quand il le faut une parole commune, plus évangélique, à adresser à nos concitoyens, nous vous envoyons nos salutations les plus fraternelles.

Cette guerre se justifiait

Saddam Hussein et ses complices doivent répondre de leurs crimes.

Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité? Un acte commis par un groupe d'hommes au pouvoir et qui ont mésusé de ce pouvoir en tuant systématiquement des civils sans défense et des enfants innocents, en incendiant des villes et des villages sans raison valable. Car il n'y a pas de raison valable pour mettre le feu à des puits de pétrole, ou pour assassiner brutalement des populations civiles inoffensives. Pour avoir massacré des milliers de ses concitoyens kurdes en usant de gaz de combat, avant la crise du Golfe, pour continuer aujourd'hui à les massacrer, pour avoir ensuite envahi l'émirat du Koweït, pour avoir mené une guerre totale contre ses habitants, leur avoir retiré le droit de vivre en paix, pour avoir envoyé des missiles contre des lieux d'habitation civile en Israël, pour avoir ordonné le désastre écologique le plus grave de toute l'histoire moderne, Saddam Hussein devrait passer en jugement devant un tribunal international et être accusé de crime contre l'humanité.

Ma position n'est pas motivée par une soif de vengeance. Je ne crois pas aux vertus de la vengeance, pas plus que je ne crois à la guerre. Je ne pense pas que les guerres puissent être glorieuses, encore moins saintes. La guerre signifie la mort, et la mort est abominable. Toutefois certaines guerres sont moins abominables que d'autres. Aider les victimes d'une guerre à se défendre elles-mêmes est une attitude éthiquement recommandable. Mener la guerre contre un adversaire belliciste se justifie parfaitement moralement.

*Extrait d'un article d'Elie WIESEL,
écrivain juif, prix Nobel de la Paix,
Libération, 19.04.91*

Echec à la guerre

Le 12 janvier, donc avant la date de l'ultimatum, le pape Jean-Paul II déclarait que, « *laissant intactes les causes profondes de la violence dans cette partie du monde, la paix obtenue par les armes ne pourrait que préparer de nouvelles violences* ». On a presque du scrupule à rappeler ces paroles de sagesse au moment où, la phase militaire s'étant conclue par une victoire écrasante (dans tous les sens du mot), le triomphalisme l'emporte dans les esprits. La tentation est forte en effet de croire que, cette première tâche sans doute pénible et difficile étant achevée, il ne reste plus maintenant qu'à poursuivre de victoire en victoire: après avoir gagné la guerre, gagner la paix.

Ce n'est malheureusement pas aussi simple que le pensent les bellicistes, justificateurs à courte vue de guerres qui en réalité, comme le dit le pape, ne font qu'aviver les problèmes sans toucher aux causes. Aussi, même s'il convient évidemment de se réjouir que la phase militaire n'ait pas dégénéré en catastrophe, il faut se redire que l'humanité vient de subir un cuisant échec. Car le seul fait qu'une situation conflictuelle n'ait pas pu trouver sa solution de manière pacifique est déjà en lui-même une régression (...).

On peut écraser une armée, réduire en cendres les complexes industriels, détruire les réseaux de communications, paralyser un pays. On ne peut aussi aisément ôter des esprits les blessures infligées par l'humiliation. Il est à craindre que cette guerre gagnée (cette victoire donc) n'ait durablement et profondément semé, dans le monde arabe, des semences malignes dont les fruits risquent d'être amers, autant pour les Arabes que pour nous. Et nos propres esprits n'en sortent pas indemnes si se trouvent confirmés en nous nos préjugés et notre mépris...

*Extrait d'un article de Paul VALADIER,
jésuite, paru dans Le Monde du 02.04.1991*

Métaphore et légitimation de la guerre du Golfe

par Paul CHILTON*

Pourquoi avons-nous eu une guerre dans le Golfe? Parce que l'administration du Président Bush, aidé par le gouvernement de John Major, a réussi à faire passer un message, et un seul: cette guerre est juste. Même les voix bien distinctes de la France et de l'URSS, sur le plan diplomatique, ont été écartées dans les médias anglophones.

Dans les démocraties, les hommes qui agissent au sein des gouvernements ont une ressource essentielle pour fournir des justifications pour eux-mêmes et pour leurs opinions. Cette ressource, ce sont les mots.

Pourquoi avons-nous eu une guerre? – Version non officielle

Voici une autre version des faits qui ont eu lieu aux Proche-Orient, une version qui n'a pas été sous le feu des projecteurs de la radio et de la télévision. Dans cette version plusieurs éléments sont reliés.

1) Il n'y a pas eu, comme on l'a prétendu, de soudaine renaissance des Nations Unies. Cette organisation a simplement été utilisée de façon constante et opportuniste par les Etats-Unis, pour légitimer leur politique aux yeux du monde.

2) On ne se trouvait pas, comme on l'a prétendu,

dans un cas de figure où la guerre est le seul et inévitable moyen pour traiter avec un tyran infâme. La CIA elle-même a reconnu que les sanctions commençaient à avoir de l'effet. Mais on a préféré manigancer pour que dans cette situation la guerre semble la seule et inévitable solution.

3) Dans la guerre du Golfe, il ne s'agissait pas, comme on l'a prétendu, de sauver une victime innocente des griffes d'un monstre sauvage. Ceci est devenu tout à fait clair lorsque les Etats-Unis et leurs alliés ont abandonné les résistants kurdes et chiites opposés à Saddam Hussein. On a privilégié les victimes koweïtiennes. Par la guerre du Golfe, il s'agit de rétablir le contrôle anglais et américain sur les ressources stratégiques de la région.

4) Nous avons eu affaire aux suites de la guerre froide. Les politiciens américains ont été désorientés non seulement par le Viêt-nam, mais aussi par l'effritement des structures de la guerre froide. Saddam et la guerre du Golfe leur ont fourni une nouvelle identité et une nouvelle certitude. L'Union Soviétique a cessé d'être l'ennemie et elle s'est installée dans la maison européenne.

* Linguiste et politologue. Enseignant au Département des Etudes Françaises de l'Université de Warwich, en Grande-Bretagne. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *Language and the nuclear arms debate* (Pinter, 1985).

5) Ce que l'on nomme le « Nouvel Ordre Mondial » est effectivement nouveau, bien qu'impulsé par un mouvement plus vieux ; la quête américaine d'une absolue sécurité, est réapparue parfois sous la forme d'une extension et d'un durcissement de son périmètre de sécurité ainsi que dans les fantasmes renouvelés de la guerre des étoiles. Le choix d'un processus de paix a été rejeté en faveur d'un processus de guerre. La Paix, c'est la Guerre, devise d'un pays qui s'est nommé lui-même gendarme du monde.

Comment ils nous ont donné – comment ils se sont donnés – des idées sur le Golfe ?

Si la « liberté de parole » nous donne le droit de dire ce que nous avons envie de dire, elle ne nous garantit pas que quelqu'un écoute ou que nous pouvons parler librement quand nous voulons, à qui nous voulons.

L'administration du Président Bush a dépensé une énergie verbale immense pour définir seule les paramètres de la communication et les concepts communiqués. Pour convaincre l'opinion, ces concepts doivent sembler naturels, normaux, réalistes. Ils doivent donner l'impression de ressortir de l'arrière-plan culturel, des croyances et des valeurs dans lesquels baignent et vivent les gens.

Parmi les ressources verbales à la disposition des gouvernements il y a un instrument particulièrement efficace : *cet instrument est la métaphore*. Mais comme la métaphore est un outil à penser, vital pour tout un chacun, nous pouvons exposer ici la nature stratégique des métaphores choisies dans des discours politiques. Comment l'administration du Président Bush s'est-elle donc adressée à nous – et peut-être à elle-même ?

Le sentier de la guerre

Chacun connaît les différentes façons d'aller de *a* vers *b*, de s'y rendre, de s'orienter, en fonction du but,

de rester sur la piste, d'approcher petit à petit. Les Américains connaissent particulièrement cela dans leur langage de tous les jours. Il existe un grand nombre de sentiers et de façons de se déplacer dessus : des sentiers qui serpentent, qui divergent, qui convergent. Or nous pouvons nous embarquer sur ces sentiers, courir tout le long, ou en dévier. Mais la version officielle donne sa préférence à une sorte bien précise de sentier et l'utilise, de façon probablement inconsciente, comme métaphore centrale, lui permettant de structurer sa conception de la politique.

Les Américains, et les Occidentaux en général, aiment à se déplacer sur des pistes uniques, vers des buts visibles, dans une seule direction, sans s'arrêter, seuls. La conception américaine de la politique, la conduite et le but de la politique sont basés sur la *métaphore du sentier*. Il existe un unique but dont il ne faut pas s'écarter. Il ne faut pas se laisser détourner. Il n'y a qu'une piste, ou tout au plus une « double piste ». Il faut y arriver rapidement. Le but, le point final, le lieu de destination, représentent la solution à un problème. La métaphore – c'est-à-dire cette version particulière du concept de sentier – décourage quiconque de regarder par-delà le point final, de chercher d'autres routes ou simplement de faire une pause pour réfléchir ou explorer. Une fois ce schéma mental donné, on imagine qu'il est vital d'arriver au but, quels que soient les obstacles le long du chemin, quelles que soient les conséquences ultérieures.

Voilà pourquoi ils ne regardent pas au-delà de cette fin, de cette étape, de ce point. Voilà pourquoi les discours de Bush et de Baker – de Major et de Hurd – ont été bourrés de phrases qui procèdent de cette métaphore. C'est ainsi qu'on nous a dit la nécessité « d'atteindre nos objectifs », « d'atteindre nos buts » et de « parvenir à notre but ». En effet on ne peut littéralement pas imaginer de sentier qui ne mène nulle part, de but qu'il ne faille pas atteindre. On nous a dit que nous étions « sans autre possibilité », sans autres routes ou itinéraires possibles. Et tandis que nous avançons le long de cette route, on nous a exprimé que « les choses

allaient bien», que «nous tiendrons bon... tout le long du chemin». Lorsqu'on s'est posé la question de savoir s'il était sage de continuer la guerre – par exemple après des reportages sur le bombardement des bunkers, après des initiatives de cessez-le-feu et des manifestations contre la guerre dans quelques capitales arabes –, le même schéma à base de métaphore a été utilisé pour fournir des justifications. «Le plan est en marche... il nous faut atteindre nos objectifs... le mastodonte est en marche», a déclaré Richard Allen. Dick Cheney nous a dit que «nous avons commencé à descendre ce chemin», c'est pourquoi il nous faut continuer. En fait cette métaphore du sentier porte en elle sa propre logique.

Dans la culture américaine, la métaphore est «naturelle». C'est le voyage des Pères fondateurs vers la cité qui brille sur la colline. C'est la marche difficile de pionniers vers l'Ouest et vers les Etoiles. C'est le Destin qui vous met en selle pour une destination divine, atteinte grâce au massacre des populations indigènes qui sont, paraît-il, moins que des hommes... C'est la mission de l'Amérique de faire cadeau de ses valeurs au monde plongé dans l'obscurité.

La politique est déguisée en choix rationnel dans un système mondial scientifiquement descriptible de forces stables et instables. Mais ce choix n'est pas rationnel, du moins pas au sens conventionnel. Il est basé sur une conception métaphorique de la politique qui procède entre autres – et surtout – de la métaphore du sentier. En fait, quand nous raisonnons, nous les humains, nous utilisons la métaphore et nous l'utilisons bien davantage que le calcul des probabilités ou l'observation empirique. Nous ferions mieux de savoir ce que nous faisons !

Ce concept de sentier en politique a été renforcé à l'époque qui a suivi Carter. Il fait partie de l'idéologie de la force et de la fermeté. C'est un concept désastreux. Saddam Hussein ne s'est pas retiré sous la «pression» militaire américaine. Il est vrai que Bush et Baker – suivis servilement par Major et Hurd – ont dit «qu'on faisait le dernier mile pour la paix». Mais c'est

l'exemple qui marque : ils étaient en train de décider où commençait et où finissait le mile métaphorique.

La métaphore du sentier les a mis dans une course d'obstacles, durant laquelle ralentir, changer de piste, faire marche arrière ou n'importe quelle autre manœuvre politique était inexprimable et peut-être même inconcevable. Une seule sorte de sentier très particulier a été présentée, développée et autorisée dans l'opinion. Si vous vous lancez sur ce type de sentier, la fin vous semblera «inévitabile», il n'y aura ni embardée, ni arrêt, ni retour en arrière.

Les Anglais eux aussi utilisent généralement la métaphore du sentier lorsqu'il parlent pour imaginer le cours du temps et pour déplacer la responsabilité qu'ont les hommes de leurs actes. Les événements à venir semblent être plus loin sur le sentier, ils viennent vers nous : la guerre arrive. Les événements qui viennent vers nous ne peuvent être évités, il faut s'y préparer.

La façon dont je viens de décrire l'utilisation de la métaphore du sentier peut donner l'impression que ceux qui l'utilisent s'y laissent prendre eux-mêmes, que le labyrinthe du langage les détourne simplement du droit chemin. C'est peut-être exact, en partie. Simplement, quelle était la part de sincérité dans l'expression : «le dernier mile»? Supposons simplement que le véritable but, que le véritable désir ait été d'utiliser la force, donc pas seulement d'obliger Saddam Hussein à se retirer du Koweït. La métaphore du sentier, si naturelle et si ordinaire pour une opinion anglo-américaine, est alors le moyen idéal pour persuader le public de votre bonne foi et de «l'inévitabilité» soi-disant objective des événements. C'était le moyen idéal pour justifier la guerre (et la guerre en général et la guerre du Golfe).

Bien plus, la métaphore justifiait l'abandon des Kurdes et des chiites après la reconquête du Koweït. La guerre était la route qui permettait de voyager vers une destination fixée, vers un objectif fixé. Cet objectif était une fin juste, avant la défense des Droits de l'homme en Irak. Le point d'arrêt est défini par la conceptualisation des Etats – sortes d'entités limitées, semblables à des containers, avec un dedans et un dehors. La raison,

pour limiter la guerre au Koweït seul, s'appela les «intérêts vitaux» – c'est-à-dire le pétrole. Dans les discours, la justification du combat pour le Koweït était de sauver une victime. Ce raisonnement ne pouvait s'appliquer aux victimes de l'intérieur de l'Irak. Il n'y avait pas de justification morale pour cela, mais simplement une justification supposée légale, basée sur la métaphore, selon laquelle les Etats sont des containers à l'intérieur desquels on ne peut pas pénétrer.

Les jeux auxquels on a joué

On parle des Etats comme s'ils étaient des individus. Et les individus jouent à des jeux. Ainsi la métaphore essentielle dans la guerre entre les Etats est la métaphore du jeu. Notez cependant qu'en général le terme "jouer" ne signifie pas que vous jouez à un jeu, ou comme disent les Anglais, que vous jouez *le* jeu. Vous ne pouvez que jouer – (comme de jeunes animaux, des amoureux ou des musiciens). Or on joue pour gagner. Penser que jouer, c'est jouer pour gagner à un *jeu* et que jouer est une sorte particulière de jeu, n'est rien d'autre qu'une particularité culturelle.

Dans la culture occidentale, le jeu type a deux aspects; vous jouez pour gagner et pour forcer l'autre à perdre. Le gagnant empoche la mise. C'est le cas quand vous jouez au poker (comme Harry Truman), aux échecs (comme les Soviétiques), au base ball (comme la plupart des hommes politiques américains) ou au cricket (comme Margaret Thatcher). Les techniques et les stratégies changent, mais les paramètres sont les mêmes. En somme dans cette culture le jeu type est le jeu du tout ou rien. Le gagnant prend tout, le perdant perd tout. Et les mathématiciens peuvent bien inventer d'élégants et éternels jeux de coopération, à la fin, sur le terrain de la socialisation, on aboutira au type du tout ou rien.

Les duels sont des espèces particulières de jeux, de matches. La crise du Golfe, et d'autres crises, sont présentées – et les présentateurs le pensent peut-être – comme la confrontation entre le bien et le mal dans le

western classique. Le récit de la guerre du Golfe a été construit et personnifié tantôt comme un grand soleil, tantôt comme un combat au poing entre un héros loyal et une brute de cour d'école. C'est ce qu'a déclaré Norman Schwarzkopf aux journalistes et à la télévision. Mais il faut laisser le héros loyal aller où il veut dans ce scénario – car la brute va combattre de façon déloyale.

Le Viêt-nam a été une humiliation parce que le héros loyal a perdu. D'après les militaires, une des raisons de cette défaite est qu'il a dû «combattre les mains liées dans le dos», bien que l'on puisse pardonner au paysan viêt-namien de ne pas avoir noté ce handicap. Mais c'est cela que les militaires américains croient. Et c'est ce qu'ils disaient – et redisaient – durant la période préparatoire à la guerre du Golfe. Les métaphores sont cohérentes à l'intérieur des discours d'une époque à l'autre, et elles façonnent la pensée de l'opinion. C'est de cette façon qu'on a justifié la force massive, "invincible", y compris la possibilité de la force nucléaire. Combattre les mains libres, avec des prises visibles, fut un moyen de calmer l'opposition latente de l'Amérique moyenne et les objections des militaires quant à une guerre prolongée de type guerre du Viêt-nam. Ceci a procuré aussi un héros de la technologie tout américaine aux téléspectateurs rivés jour et nuit à la chaîne CNN.

Faire passer le message

Le mécanisme de la métaphore que nous commentons maintenant est à considérer comme une des composantes de base essentielles du processus cognitif humain. Il a développé l'idée que la guerre était moralement acceptable car possible. Il existe d'autres formes de discours qui élaborent le concept de guerre juste, mais les métaphores sont probablement les moyens les plus influents et les plus puissants.

Si vous voulez justifier une guerre, selon la tradition du western, il vous faut d'abord démontrer que tous les moyens de persuasion "rationnels" ont été épuisés. Si

l'on peut montrer que l'opposant « n'entendra pas raison », alors on conclura que l'opposant n'a pas de raison, qu'il est irrationnel. Un autre corollaire est qu'il est un impie.

Si un opposant est irrationnel, qu'il n'entend pas raison, et peut-être même qu'il est un impie, alors on en conclut "logiquement" qu'il faut le contrôler par la force ou le menacer d'utiliser la force. Cela s'appellerait « le contenir ». Ce fut pratiqué sur les Soviétiques dans une situation semblable de justification. Dans cette structure mentale, il est tout aussi logique d'éliminer l'opposant par des destructions militaires massives.

Dans la période qui précède l'action militaire, il est essentiel pour un gouvernement qui cherche à légitimer sa politique, de convaincre l'opinion que tout ce qui pouvait être fait pour trouver une issue au problème sans employer la force a été fait.

Il existe quatre grandes démarches possibles: la négociation, l'essai des sanctions non-violentes, la menace de la force, l'utilisation de la force.

Le Koweït n'était pas négociable. Des sanctions économiques ont donc été imposées. Elles furent d'une ampleur sans précédent avec un consensus international absolument unique. Bien des efforts de rhétorique ont eu pour but d'affirmer que ces sanctions étaient sans effet et qu'elles resteraient inefficaces à l'avenir, et cela malgré des contre-évidences et des contre-affirmations manifestes. Ensuite, il y a eu la menace de la force, mais sans résultat.

Il a fallu ensuite arranger soigneusement l'échec de la menace. L'échec de la menace a été en fait présenté comme un échec de la *communication*. Cela peut avoir été un véritable échec de communication dû à l'inaptitude des Américains à la diplomatie. Le 25 juillet, trois jours avant l'invasion du Koweït par l'Irak, l'ambassadeur américain en Irak, April Glaspie, avait fait des déclarations suffisamment vagues, c'est le moins qu'on puisse dire, pour qu'on puisse en déduire que les États-Unis ne contrecarreraient pas les intentions de l'Irak. On ne connaîtra sans doute jamais les vrais éléments de cet événement de communication.

La précipitation de la crise pourrait bien avoir été due, dans une large mesure, à l'échec de la diplomatie américaine. La responsabilité d'un échec désastreux de communication ne pouvait évidemment pas être reconnue par l'administration américaine. Beaucoup d'efforts ont servi à nier l'accusation, à la cacher et à dresser un tableau tout différent de la communication américaine avec l'Irak.

Il est possible aussi que cet échec de communication ne provienne pas seulement d'une inaptitude innocente. Cela peut avoir été – peut-être dans la phase ultérieure de la crise – un échec de communication délibérément arrangé, un échec présenté comme étant entièrement dû à la méchanceté et à l'irrationalité de Saddam Hussein.

Une fois cet échec établi, comment a-t-il été présenté? Et en fait, comment a-t-il été déguisé, s'il l'a été, en quelque chose d'apparemment légitime?

Cela a été fait principalement au moyen de la métaphore. La métaphore en question est un lieu commun en anglais, et ainsi elle fait apparaître comme normale, naturelle et raisonnable toute idée ou action qui est basée sur elle. La métaphore dit: communiquer avec quelqu'un, c'est comme emballer quelque chose dans un paquet et l'expédier par un tube dans la tête de cette autre personne. C'est quelque chose qui s'appelle la métaphore du canal de communication. Cela nous donne un grand nombre d'expressions telles que: « traduisez pour des pensées en mots », « faites passer vos idées »...

Qu'est-ce qui ne convient pas là-dedans? C'est que communiquer avec quelqu'un ne se fait que très peu de cette manière. Les gens ne sont pas de simples émetteurs-récepteurs. Les mots ne sont pas de simples récipients pour des concepts. Le fait est que les mots ressemblent plutôt à des indications que les gens utilisent pour construire une signification – pour comprendre – en partant de ce qu'ils savent de la situation et de ce qu'ils croient du monde en général.

Cette métaphore du canal de communication présente un autre aspect qui est tout à fait faux; elle

implique qu'il n'y a que deux personnes qui communiquent : un émetteur et un récepteur. Et elle implique que le récepteur est passif, que la transmission est une voie à sens unique.

Pratiquement, dans les rencontres de tous les jours, comme en diplomatie, communiquer de cette façon pourrait être comique ou catastrophique. Mais parce que tous les anglophones l'admettent plus ou moins, cela a présenté des avantages pour les hommes politiques qui ont mis en avant la perspective de la guerre.

Il est évident, pour quiconque regarde les discours qui ont abouti au 15 janvier 1991, que ce concept de communication a été mis en jeu de façon répétée par Bush, Baker et leur porte-paroles qui ont utilisé à maintes reprises des expressions telles que « nous n'arrivons pas à traverser jusqu'à lui », « il nous faut faire passer le message », « nous ne sommes pas sûrs qu'il ait reçu notre message »... La fameuse lettre laissée sur la table, à Genève, symbolise la même notion.

Plus Saddam échouait à « recevoir le message », plus les Américains, consciencieusement suivis par les porte-parole anglais, parlaient de leurs tentatives, et de l'échec de celles-ci, pour « faire passer » à Saddam « le fait » qu'ils allaient l'attaquer et le battre. Mais il était tout à fait raisonnable de la part de Saddam d'en douter.

Il y a deux façons de considérer cela. Ou bien la menace a pu tout simplement être lancée d'une manière trop peu convaincante, à cause de contre-évidences et de contre-croyances. Dans ce cas, continuer à supposer que l'acte de communiquer consiste à brailler dans un tube est absolument inefficace.

Ou bien les stratèges américains savaient bien que c'était inefficace, voyant par ailleurs que leur véritable objectif était le contrôle militaire de la région. Auquel cas la répétition de la métaphore du canal de communication était un moyen de persuader l'opinion que tous les efforts pour communiquer avaient bien été faits et que Saddam ne voulait tout simplement pas recevoir le message. Dans ce cas l'utilisation de la métaphore fut

une partie du travail préparatoire pour légitimer la guerre. Si vous adoptez ce point de vue, l'utilisation de la métaphore a aidé à masquer la restriction systématique des moyens de communication disponibles, afin d'empêcher les conversations directes, les négociations, et les dispositifs du langage diplomatique normal qui permettent de sauver la face.

« La guerre, qui est nécessaire, est juste. Les armes sont justifiées quand il n'y a pas d'autre issue ». La nécessité première était de convaincre l'opinion qu'il n'y avait pas d'espoir, sauf dans les armes. En d'autres termes qu'il n'y avait pas d'espoir à attendre de la diplomatie, ni des négociations. Ou encore comme l'exprimait George Bush : « D'extraordinaires efforts diplomatiques ont été mis en jeu, en vain (...) L'utilisation des armes est morale et nécessaire ».

On a mis en œuvre des métaphores pour qu'une guerre de libération du Koweït paraisse juste, naturelle et inévitable. On aurait pu les mettre en œuvre pour justifier une action de protection des minorités kurdes et chiïtes en Irak. On ne l'a pas fait. Ce fait tragique est en lui-même l'évidence d'une manipulation cynique du langage public. Il a parfois été possible de percevoir l'inconfort moral des porte-parole publics, s'efforçant de masquer cette contradiction. Mais il y avait un moyen pour le cacher, en utilisant une fois encore la métaphore. La métaphore en question disait que les Etats sont comme des containers scellés, des boîtes noires avec intérieur et extérieur. Cette conception de l'Etat qui est née en Europe au XVI^e et au XVII^e, à une époque où se sont formés les Etats-nations, a été imposée au reste du monde de façon désastreuse par les puissances coloniales occidentales. Cette conception a servi à édifier le Droit international, et il est à la base de la plupart des affirmations des Nations Unies. C'est une conception sclérosée, elle représente un handicap essentiel pour penser un nouvel ordre mondial authentique.

Traduction : Geneviève GODINOT

La Saga du pétrole

par Denis CLERC *

Devenu omniprésent, le pétrole se retrouve au centre des enjeux politico-économiques mondiaux. La saga du pétrole est un feuilleton où se télescopent des intérêts contradictoires et des coûts de production contrastés, sur fond de rente formidable. Qui en bénéficiera? Les pays producteurs, les pays industrialisés ou les compagnies? Et quelles sont les solutions pour l'économie mondiale?

L'histoire du pétrole n'a qu'un peu plus d'un siècle. C'est à Titusville (Pennsylvanie), en 1859, que le colonel Drake fait jaillir pour la première fois du pétrole à partir d'un forage. Mais depuis, que de péripéties pour ce liquide gras et nauséabond que l'invention du moteur à explosion a transformé en or noir! Il est vrai que facile à transporter - comme tous les liquides - le pétrole est la forme d'énergie la plus dense de toutes celles qui existent, à l'exception des matières fissiles. Il a pris donc une place essentielle pour le chauffage et surtout pour les transports: la quasi-totalité - 95 % - des moyens de transport utilisent les dérivés du pétrole. Il est devenu, d'une certaine manière, le sang qui irrigue les économies modernes et permet les échanges de marchandises et de personnes. Bien sûr, il n'est pas irremplaçable en théorie: certains véhicules se déplacent au gaz, à l'éthanol ou à l'électricité (les transports ferroviaires surtout). La vapeur a aussi joué un rôle important dans le passé, et même encore actuellement dans certains pays du tiers-monde. Mais l'essor de l'aviation et de l'automobile s'est appuyé jusqu'ici sur le pétrole et il n'est pas envisageable de passer à d'autres sources d'énergie sans longues transitions et sans modifications substantielles des systèmes de transport. Aussi n'est-il pas étonnant que le pétrole, qui représente

aujourd'hui environ 40 % de l'énergie totale consommée dans le monde, soit l'énergie directrice, c'est-à-dire celle dont les prix déterminent largement ceux des autres sources d'énergie.

Les coûts de production sont différents selon les gisements

Comme dans tous les mauvais mélос, cette passion irrépressible - qui ne concerne en fait qu'une fraction minoritaire de l'humanité - a provoqué le drame. Car la Providence a fort mal fait les choses. Le pétrole, pour l'essentiel, n'est pas produit là où on le consomme: la CEE ne produit qu'un cinquième du pétrole qu'elle utilise, les États-Unis la moitié seulement et le Japon rien du tout. Ensuite, le pétrole n'est pas produit partout au même coût. En Arabie Saoudite, le coût d'extraction est dérisoire: 2 à 7 centimes le litre, transport jusqu'au lieu d'embarquement compris. Le pétrole de l'Alaska est dix fois plus coûteux, celui de la mer du Nord, vingt fois plus, dans certaines zones difficiles. D'où l'apparition d'une rente au bénéfice des producteurs que Dame Nature a favorisés.

Il ne s'agit pas évidemment d'un phénomène propre au pétrole: avec le même effort et les mêmes dépenses, le viticulteur de l'Hérault obtient un résultat de 100 francs tandis qu'au Clos-Vougeot ou au Château Mouton-Rothschild, on obtient 10000 francs. Mais il ne se consomme pas chaque année 3000 milliards de litres

* Economiste. Cet article est paru dans le numéro de février 1991 de la revue "Alternatives Economiques". Il est reproduit dans ANV avec l'autorisation de son auteur et de la revue "Alternatives Economiques".

de vins de grands crus ! On oublie un peu trop que le pétrole représente, à lui seul, de 9 à 18 % du commerce mondial en valeur (selon le niveau de prix auquel il se vend) et environ 40 % du commerce mondial en tonnage. En outre, chaque fois que la demande augmente, la rente tend à augmenter.

Le Moyen-Orient a les réserves les plus importantes et le coût de production le plus faible

En théorie, il n'en est pas forcément ainsi. La rationalité économique voudrait, en effet, que l'on satisfasse la demande en puisant tout d'abord dans les ressources les moins coûteuses et que l'on ne fasse appel aux autres sources que dans la mesure où les premières ne suffisent pas. L'Arabie Saoudite, et plus généralement l'ensemble des ressources du Golfe Persique, pourraient largement satisfaire la demande mondiale : on y dénombre 90 milliards de tonnes de réserves prouvées

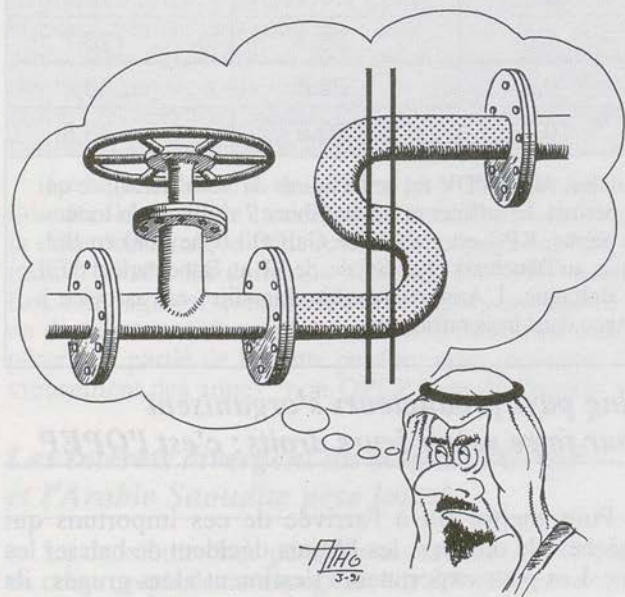
et récupérables à faible coût, soit les deux tiers des réserves mondiales prouvées (1). Un seul gisement en Arabie Saoudite, découvert en 1958, compte pour 12,5 milliards de tonnes, à comparer aux gisements américains moyens qui ne dépassent pas les 50 000 tonnes. Ricardo, en son temps, avait déjà expliqué qu'il ne fallait mettre en culture une terre que si toutes celles dont les rendements pouvaient être supérieurs, étaient déjà cultivées. Pourquoi donc dépenser 100 si on peut obtenir la même chose en dépensant 20, ou a fortiori 10 ?

Ce n'est pourtant pas du Moyen-Orient que provient la totalité, ni même la majorité du pétrole produit et consommé dans le monde. Cela s'explique essentiellement par l'histoire. Lorsque dans les années trente, les découvertes se multiplient dans le Golfe Persique, les sept grandes compagnies qui opèrent alors dans cette région du monde (2), les "Majors", décident en secret de constituer un cartel et d'appliquer un système de prix baptisé "gulf plus", en référence au Golfe du Mexique. Le pétrole du Moyen-Orient sera vendu en tout point du monde à un prix égal à celui du Golfe du Mexique (Texas), majoré des coûts de transport.

Le cartel des compagnies pour s'assurer une formidable rente

C'est ainsi qu'a été constituée une formidable rente que les Majors se sont appropriée intégralement. Les compagnies ont compris qu'il vaut la peine de maintenir des producteurs à coût élevé (le pétrole du Texas coûte dix à vingt fois plus cher que celui du Moyen-Orient) pour réaliser de bonnes affaires.

Mais l'énormité des bénéfices attire les convoitises. En 1948, l'Arabie Saoudite obtient qu'ils soient partagés par moitié, comme c'est déjà le cas au Venezuela où opère Esso mais avec une rente moindre. En 1951, le docteur Mossadegh, le premier Ministre iranien, exige la même chose : mal lui en prend, il est renversé par un coup d'Etat fomenté par les services secrets américains (3). Las, le cartel des "sept sœurs" est menacé par l'arrivée de nouvelles sociétés publiques, comme



Les grandes compagnies pétrolières en 1989

(Source : Energie Internationale 1990-1991)

	Chiffres d'affaires (milliards de dollars)	Profits	Production de brut (millions de t)	Raffinage (millions de tonnes)
EXXON	96,3	3,5	90,2	165,0
SHELL	84,5	6,5	92,6	169,4
BP	48,6	2,9	70,6	102,7
MOBIL	56,2	1,8	38,1	87,9
CHEVRON/SOCAL	32,8	0,3	65,4	109,3
TEXACO	35,7	2,4	41,7	67,8
TOTAL/CFP	16,9	0,3	18,9	42,4
ELF/SNEA	23,5	1,1	25,8	20,8
ARCO	16,8	2,0	36,5	20,7
PHILLIPS	12,5	0,2	10,9	15,3
PDV (VÉNÉZUELA)	9,5	1,0	85,7	126,7
PETROBRAS (BRÉSIL)	13,0	0,3	28,8	58,8
KPC (KOWEIT)	12,7	0,7	69,9	33,5

On remarque que la plupart des grandes sociétés occidentales sont beaucoup plus des raffineurs que des producteurs (Elf est une des rares exceptions en raison de ses fortes positions en Afrique subsaharienne). Les capacités de raffinage des sociétés nationales des pays producteurs sont souvent issues de participations dans le capital de certaines sociétés occi-

dentales. Ainsi, PDV est actionnaires de Veba (RFA), ce qui lui permet de raffiner et de distribuer 7 millions de tonnes. De même, KPC est associé de Gulf Oil (Chevron) en Belgique, au Danemark et en Suède, de BP au Danemark et d'Elf en Belgique. L'Aramco (Arabie Saoudite) est associée à Texaco dans trois raffineries...

l'ENI italienne ou l'ERAP française (Elf) ou indépendantes, comme Phillips Petroleum ou Atlantic Richfield (ARCO), qu'attire l'importance des bénéfices réalisés dans cet Eldorado pétrolier qu'est le monde arabe. Pour obtenir des concessions, les indépendants proposent un partage "fifty-fifty", lequel se généralise dans les années cinquante.

Cinq pays producteurs s'organisent pour faire valoir leurs droits : c'est l'OPEP

Pour mettre fin à l'arrivée de ces importuns qui «gâchent le métier», les Majors décident de baisser les prix. Les pays exportateurs s'estiment alors grugés : ils

obtiennent une plus grande part... d'un plus petit bénéfice. En 1960, l'Iran, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite et le Vénézuëla créent l'OPEP.

Jusqu'en 1973, les compagnies maintiennent des prix bas pour tenter de réduire l'attrait de la rente et limiter par là-même l'intrusion des "indépendants". Mais ces prix bas provoquent une explosion de la demande mondiale. Énergie commodée, dense et peu coûteuse, le pétrole chasse les autres sources, le charbon surtout. La consommation mondiale passe de 1 000 millions de tonnes en 1960 à 2 700 en 1973. Les pays de l'OPEP (aux cinq fondateurs se sont joints l'Équateur, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, l'Algérie, le Gabon, le Nigéria, l'Indonésie et la Libye, soit 13 membres) en fournissent 54 %.

En position de force, les pays producteurs menacent de couper les robinets : c'est le premier choc pétrolier (1973) dont les compagnies tirent largement bénéfice. En effet, la rente augmente considérablement et 55 % (4) de cette masse leur revient. Dans un second temps, les pays de l'OPEP suivent l'exemple algérien et nationalisent les pétroles, ou n'accordent de nouvelles concessions qu'aux sociétés nationales créées pour la circonstance. L'essentiel de la rente, désormais, appartient aux pays producteurs. En 1979, ceux-ci augmentent à nouveau fortement les prix, sur un marché affolé par le déclenchement de la guerre Iran/Irak.

La hausse des prix de 1973 avait provoqué une brutale décélération de la demande, accentuée encore par la crise économique dont souffrent les pays capitalistes industrialisés. La demande adressée à l'OPEP stagne. Les compagnies, transformées en acheteuses de brut et en distributrices de produits raffinés, cherchent à récupérer une partie de la rente perdue : elles explorent fiévreusement des zones "non-OPEP" (on dit "nopep").

Les intérêts divergent au sein de l'OPEP et l'Arabie Saoudite pèse lourd

Le deuxième choc pétrolier accentue le mouvement en cours : repli des compagnies sur des pétroles nopep,

réduction de la demande mondiale par des économies et par des substitutions d'énergie. Cette troisième phase, de 1980 à 1985, se traduit par un recul important de l'OPEP sur le marché mondial. Les prix, eux, se maintiennent – donc la rente – grâce à une action de l'OPEP sur les quantités. Le cartel fonctionne. En 1985 cependant, il explose. D'un côté, on trouve les pays à fort besoin de financement pour des raisons démographiques (l'Algérie, le Nigéria) ou militaires (l'Iran, l'Irak) ou à faible réserve. Leur intérêt est de maximiser la rente et de faire monter les prix le plus possible pour valoriser leurs ressources rapidement. Ils sont pressés, il leur faut de l'argent, beaucoup d'argent, et tout de suite.

De l'autre côté, on trouve les pays peu peuplés, à réserves énormes. Eux peuvent attendre. Leur intérêt est d'éviter que la demande mondiale de pétrole ne soit trop réduite du fait d'une politique de prix agressive. L'Arabie Saoudite est de ceux-là : elle cherche à récupérer des parts de marché perdues au profit des nopep, et à stopper la dérive vers les autres sources d'énergie. Elle ouvre largement le robinet : les prix s'effondrent et la surproduction de pétrole devient évidente, ce qui a pour effet de relancer la demande mondiale et d'arrêter l'exploration, devenue trop coûteuse, dans les pays nopep. La rente moyen-orientale a été amputée mais l'OPEP a retrouvé en partie la maîtrise du marché mondial et les nopep produisent désormais sans bénéfices, voire à perte.

À la fin de la guerre Iran-Irak, l'opposition au sein de l'OPEP entre les "durs" et les autres tend à s'atténuer. Puisque la demande mondiale repart et que la part de marché de l'OPEP s'accroît, il devient possible de relever les prix sans trop réduire les rythmes d'extraction. Certes, les uns voudraient aller plus vite en agissant sur le robinet, tandis que les autres, par crainte que se reproduise la situation de 1979 – l'OPEP marginalisée au profit des nopep – souhaitent modérer l'allure.

La crise du Golfe a finalement imposé la première solution. Mais pour peu de temps, si la crise ne dégénère pas en guerre : l'Arabie Saoudite dispose

d'énormes capacités de production inutilisées qui lui permettent de compenser sans problème l'arrêt des exportations irakiennes et koweïtiennes. Le pétrole ne manque pas sur le marché: la hausse est donc uniquement spéculative par crainte d'un conflit qui se traduirait sans doute par la mise hors service de l'essentiel des capacités de production saoudiennes.

Les compagnies se refont une santé dans le raffinage et dans les services auprès des nopep

Pendant ce temps sur la scène mondiale, les compagnies semblent avoir cédé la place aux pays de l'OPEP qui récupèrent désormais la rente liée aux inégalités de coûts de production. Elles n'ont pas disparu pour autant. Leur rôle s'est simplement transformé. Elles en reviennent, d'une certaine manière, aux bonnes vieilles recettes de John Rockefeller. Alors que les producteurs se battaient pour s'arracher des parts de marché, le fondateur de la Standard Oil avait joué la carte du raffinage, puis du transport. Il avait négocié avec les compagnies de chemin de fer – en utilisant au besoin les intimidations physiques – un rabais occulte sur le transport des barils destinés à sa raffinerie. Celle-ci pouvait donc proposer des prix plus avantageux si bien que la Standard Oil obtint quasiment le monopole du raffinage. Les producteurs, pour écouler leur brut, ont été contraints de vendre à Rockefeller qui a pu ainsi récupérer la rente des producteurs les mieux placés. Ce sont des indépendants qui extraient aux États-Unis mais ce sont les grandes compagnies qui raffinent et qui distribuent.

Les sociétés nationales créées par les pays producteurs dans les années soixante-dix réalisent désormais l'essentiel de l'extraction dans les pays de l'OPEP. Exxon a ainsi perdu les 5/6^e de ses réserves. Mais les compagnies se sont reconverties. Certaines se sont diversifiées: Shell et Exxon sont présents sur le marché du gaz et du charbon, Amoco (un indépendant), Chevron, BP et Mobil sur celui du charbon. La plupart ont investi dans des zones nopep, avec des succès variables: mer du Nord, Colombie, Angola, Cameroun... Mais la baisse des prix, à partir de

1981, a provoqué une forte baisse de la rentabilité. Plusieurs sociétés n'y ont pas résisté: Marathon Oil, Cities services... D'autres ont été rachetées par des concurrentes plus solides, profitant de la baisse des cours en Bourse pour mettre la main à bon compte sur des réserves moins coûteuses et moins aléatoires que celles pouvant être mises au jour à la suite de nouveaux investissements d'exploration: Conoco a été racheté par DuPont, Gulf par Socal (Chevron), Getty Oil par Texaco, Supérieur par Mobil, Texas Gulf par Elf... Enfin et surtout, les grandes compagnies ont joué, auprès des pays producteurs novices, le rôle d'opérateurs et de conseils, se faisant rémunérer en brut et se chargeant de la commercialisation des pétroles nationaux lorsque les sociétés nationales ne disposaient pas de système de raffinage ou de distribution. Les majors contrôlent 40 % du marché mondial (hors pays de l'Est), tandis que les sociétés nationales des pays de l'OPEP (et de quelques autres comme la PEMEX au Mexique) disposent de 80 % des réserves prouvées. Les années soixante-dix ont été celles du bras de fer et les années quatre-vingt, celles du rapprochement. Les années quatre-vingt-dix seront sans doute celles de l'entente, pour le partage d'une rente à nouveau en croissance. ■

(1) Il faut se garder de confondre réserves et ressources: les premières désignent les ressources prouvées et récupérables aux conditions économiques actuelles d'exploitation. Les compagnies n'ont pas intérêt à dépenser de l'argent en exploration tant qu'elles disposent de réserves suffisantes. En revanche, dès que celles-ci tendent à diminuer, elles relancent l'exploration. C'est ce qui explique que depuis trente ans, les réserves prouvées ne diminuent pas, malgré l'exploitation.

(2) Il s'agit de BP (Grande-Bretagne), de Shell (anglo-néerlandaise) et de cinq sociétés américaines: Esso (S.O. of New-Jersey, rebaptisée Exxon), Socal (S.O. of California, marque Chevron), Socony-Mobil Oil (S.O. of New-York), Texaco et Gulf Oil. Les trois S.O. (Standard Oil) sont issues de l'empire Rockefeller. Socal et Texaco ont constitué un même réseau de distribution (Caltex). En 1986, Socal a absorbé Gulf. La CFP (Total) a été associée aux accords des sept Majors.

(3) L'action de la CIA en Iran fut organisée par K. Roosevelt (petit-fils de Théodore, président américain au début du siècle, à ne pas confondre avec son cousin, Franklin, président de 1933 à 1945), qui fut nommé ensuite vice-président de Gulf Oil.

(4) La règle 50/50 a été remplacée par un partage 55/45 au bénéfice du pays propriétaire, lors des accords de Téhéran en février 1971.

Portes ouvertes sur les problèmes énergétiques

Pour ceux qui s'intéressent aux questions énergétiques, signalons deux livres qui viennent de paraître et qui sont, l'un et l'autre, d'un intérêt exceptionnel.

L'Economie mondiale de l'énergie, par Jean-Marie Martin (coll. Repères, éd. La Découverte, 42 F) est une remarquable synthèse, à la fois historique et politique. L'auteur y analyse la façon dont s'est constitué et dont fonctionne le «système énergétique mondial».

Appuyé sur une documentation très riche, il s'agit là d'un livre indispensable qui montre que la modération des consommations est essentielle, à la fois pour des raisons économiques (ne pas retomber dans le piège de 1979) et pour des raisons écologiques.

Energie Internationale, par l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (éd. Economica, 300 F). Il s'agit d'un rapport annuel réalisé par les chercheurs et

par les collaborateurs de l'IEPE (que dirige J.-M. Martin). Parmi les thèmes abordés, trois ont retenu notre attention. Tout d'abord, la description du fonctionnement du marché pétrolier (par J.-P. Angelier), qui explique ce que sont les «contrats de formule» et les prix «netbacks». Ensuite l'analyse de B. Chateau et D. Bossebœuf, qui montre que «l'intensité énergétique» (c'est-à-dire la consommation d'énergie par unité produite) a cessé de s'améliorer en France et en Europe, surtout dans les transports. Enfin, D. Finon explique que la politique énergétique américaine n'est désormais plus déterminée par le souci d'indépendance mais par les préoccupations écologiques. Beaucoup d'autres thèmes sont traités dans ce rapport qui constitue une source d'informations et de réflexions sans équivalent.

Denis CLERC



Nous avons lu...

Isabelle FILLIOZAT

Trouver son propre chemin.

La conscience de soi en 60 exercices

Paris, Ed. L'Age du Verseau, 1991, 218 p., 98 F.

« Aimer son prochain comme soi-même » suppose de s'aimer d'abord soi-même, c'est-à-dire d'être en relation avec soi, en profondeur, de s'accepter tel qu'on est, d'être solide et interdépendant, de conduire sa vie, de grandir par ses échecs comme par ses succès, d'être en chemin de développement personnel.

Comme d'autres passionnés de la croissance de l'homme, Isabelle Filliozat pose la question : y a-t-il quelque chose de plus urgent et de plus important que d'aller à la recherche du sens de sa vie, de son identité unique et de sa mission spécifique, de guérir de ses blessures et de ses dysfonctionnements pour être plus harmonieux, plus efficace, plus humain, et donner toute sa mesure dans la société ? En résumé, mieux se connaître pour mieux agir...

Isabelle Filliozat est psychothérapeute, formatrice et conseillère en communication et en relations humaines. Elle accompagne des personnes et des groupes depuis dix ans dans leur développement psychologique et spirituel. Elle est également membre du Comité d'Orientation de la revue "Alternatives non-violentes".

Le livre qu'elle vient d'écrire (son second, après *Le corps messager*, Ed. La Méridienne) apporte au lecteur des éclairages, des pistes de réflexion, et aussi des techniques, pour aider chacun et chacune à être davantage conscient de soi-même.

La conscience de soi, c'est la conscience de la réalité, au delà des apparences, des habitudes et des rôles. Le chemin de la réalisation de soi est difficile, car fait d'exigence et de responsabilité. Mais il conduit

sur la route du véritable bonheur en ouvrant sur le sentiment d'appartenance à l'humanité et à l'univers. Le livre comprend six parties : Quel est le sens de votre vie ? – L'identité – L'acceptation inconditionnelle – La réalisation de soi – Le sentiment d'appartenance – Le sens de la vie. On y trouve, parsemant les enseignements de la psychologue et les réflexions de la philosophe, 66 exercices de travail sur soi, d'observation, d'analyse de sensations, de souvenirs, de rêves, du vécu lointain ou quotidien.

Cet ouvrage très dense peut difficilement remplacer une formation en développement personnel comprenant des sessions, des accompagnements, des bilans annuels, que ce soit avec les outils de la PNL (Programmation Neuro-Linguistique), de l'AT (Analyse Transactionnelle), de PRH (Personnalité et Relations Humaines) ou autres... Mais le livre d'Isabelle Filliozat est un excellent complément à une formation de ce type, et une bonne incitation à commencer ou à refaire un travail sur soi.

Les personnes qui se situent dans la mouvance du "New age" (où est édité le livre) apprécieront le rôle important donné par l'auteur à la volonté et à la pensée positive. Ceux qui ont une expérience spirituelle chrétienne s'appuieront aussi sur leur relation à un Dieu qui les incite et les aide à trouver leur chemin.

Ce livre est à travailler à petites doses, en faisant les exercices proposés pour découvrir ou expérimenter un art et une joie de vivre. On y sent, en tournant les pages, l'expérience d'Isabelle Filliozat, le chemin qu'elle a parcouru elle-même, sa profonde humanité, sa sagesse et son goût de la vie.

Etienne et Dominique GODINOT

Georges CORM

L'Europe et l'Orient

Paris, Ed. La Découverte, 1989, 383 p., 150 F

Le Proche-Orient éclaté. 1956-1991

Paris, Gallimard, "Coll.Folio/Histoire", n° 30, 1991, 559 p.

L'auteur, dans *L'Europe et l'Orient*, propose une enquête historique sur les causes des conflits qui déchirent de nos jours le Proche-Orient. En mobilisant une documentation considérable, G. Corm montre que le déclin, puis l'effondrement des empires austro-augrois, ottoman et celui des tsars a provoqué l'affirmation de la notion d'*Etat-nation* et de la violence qui lui est propre. Or, cette violence venue d'Europe va être exportée au cœur des peuples balkaniques et de l'Orient arabe et turc ; elle provoquera les deux guerres mondiales.

L'intérêt de ce travail de réflexion, nourrie notamment de Hannah Arendt, nous invite à comprendre que l'islamisme, pas plus hier qu'aujourd'hui, n'est la clé d'explication unique des événements qui divisent le Proche-Orient.

Le Proche-Orient éclaté, livre paru en 1983, a été réédité en 1991, avec plusieurs nouveaux développements de l'auteur, suite à l'invasion du Koweït. Loin des préjugés, G. Corm analyse le vécu social et culturel des pays du Proche-Orient, dans les grands moments situés entre 1956 (l'affaire de Suez) et l'invasion du Koweït, en passant par la déchirure du Liban (1975-1976) et bien d'autres événements. Comme dit l'auteur : « Ce livre tente seulement de dire pourquoi et comment les relations de l'Orient arabe et de l'Occident auraient pu être autres tout au long de ces années

tumultueuses de désintégration d'une région charnière et stratégique, en tout cas riche d'histoire complexe et méconnue ». A travers ce livre, se perçoit une grande tendresse chez l'auteur, de cette tendresse qu'il nous faut développer autour de la Méditerranée, pour qu'un jour enfin, le Proche-Orient et l'Occident sachent vivre en réelle fraternité.

F.V.

Alain GRESH et Dominique VIDAL

Clefs pour une guerre annoncée

Paris, Le Monde Editions, 1991, 309 p., 125 F.

Ce livre est arrivé comme une bouffée d'oxygène à l'époque de la guerre du Golfe, où la censure militaire et la désinformation s'étaient sur tous les écrans de télévision. Véritablement, nous avons dans ces pages un abord très pédagogique pour saisir les "clefs" qui ont tristement ouvert la "guerre annoncée".

Les deux auteurs ont volontairement choisi de présenter les enjeux de la guerre du Golfe selon plusieurs entrées : l'histoire, la religion, les cultures, l'économie, les enjeux stratégiques... Un très bon livre, à la portée de tous.

F.V.

Jean-Paul HEBERT

Stratégie française et industries d'armements

Paris, FEDN, 1991, 385 p., 180 F, diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

L'auteur, spécialiste de l'économie en matière de Défense, ancien militant du PSU, est déjà connu des lecteurs d'ANV pour son premier ouvrage, publiée en 1988 : *Les ventes d'armes* (Ed. Syros).

Dans l'ouvrage qu'il publie maintenant à la FEDN, J.-P. Hébert montre que l'industrie d'armement français est aujourd'hui confrontée à une douloureuse restructuration, comme l'ont été ces dernières années les secteurs du textile et de la sidérurgie. L'auteur, ici, examine les dimensions stratégiques, économiques et industrielles de la politique d'armement. La lecture de cet ouvrage est parfois ardue, mais les sujets traités le sont encore plus.

Le chapitre sur la dérive des prix des matériels d'armement (ex. le Rafale), comme celui sur le coût de la recherche-développement dans les programmes d'armement, nous indiquent que toute critique intelligente du complexe militaro-industriel nécessite qu'on le connaisse bien. Un ouvrage d'économiste, pour ceux qui aiment l'économie. Il n'en demeure pas moins que pour l'auteur, « les armes sont des objets obscènes... Elles sont la concrétisation ultime que l'existence des hommes n'est pas faite que de joies et d'espoirs, mais aussi de craintes et d'angoisses. Nul ne peut se satisfaire de celles-ci, mais la condition nécessaire pour les réduire, c'est d'abord de les regarder en face ».

F.V.

GRIP - Dossier n° 152-153

Le droit international et la guerre du Golfe.

A commander au GRIP, 33, rue Van Hoorde, 1030, Bruxelles, 360 FB, 70 FF.

Le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix (GRIP) a publié un dossier que les rédacteurs ont achevé le 12 février 1991. Ce dossier épluche les diverses questions du droit international relatives au conflit irako-koweïtien. Réalisé par des juristes belges, il examine, au regard du droit international, le contentieux

pétrolier entre l'Irak et le Koweït, l'embargo, et bien entendu, le recours à la force armée, dont il est montré l'incompatibilité avec l'esprit de la Charte de l'ONU.

F.V.

Sous la direction de Pierre VIAUD

Les religions et la guerre

Paris, Ed. du Cerf, 1991, 588 p., 145 F.

Cet ouvrage imposant rassemble vingt-quatre contributions sur différents aspects des rapports entre les religions et la guerre (le judaïsme, l'islam et le catholicisme, l'orthodoxie et le protestantisme pour le christianisme).

La variété des contributions permet de percevoir plusieurs divergences entre les penseurs d'une même famille religieuse, d'où un intérêt réel pour cet ouvrage. Par exemple, le protestant Jacques Ellul se prononce contre toute idée de guerre juste, alors que le pasteur Michel Dautry se complait à définir le "soldat idéal" qui serait "chrétien" ! Les contributions sur l'islam ont le mérite de dépasser certaines simplifications, indiquant les âpres débats qui secouent le monde musulman.

A l'exception du propos de René Coste, qui, lui, fait droit à la tradition de non-violence chez de nombreux chrétiens, il est regrettable que la stratégie de défense civile non-violente, telle qu'elle a été réfléchie par les évêques nord-américains et le travail collectif "Lutter autrement", ne soit nulle part prise en compte. Malgré cette lacune, cet ouvrage demeurera une référence sérieuse pour comprendre les positions des religions face à la guerre.

F.V.

Jacques GAILLOT

Lettre ouverte à ceux qui prêchent la guerre et la font faire aux autres

Paris, Albin Michel, 1991, 161 p., 69 F.

L'artisan de paix qu'est l'évêque d'Evreux a accepté en décembre 90 de faire un ouvrage dans la célèbre collection "Lettre ouverte" d'Albin Michel. Les lecteurs d'ANV n'apprendront probablement pas grand-chose dans ce livre sur Jacques Gaillot et sa pensée relative à la non-violence qu'ils connaissent déjà bien. Mais tout ce qu'il dit est joliment dit, contre la guerre en général, contre les ventes d'armes (titre du chapitre : "Business is business"), pour la défense civile non-violente...

Pas de savante analyse, mais un cri du cœur allié à la raison. Ce livre est sorti en février 91. Sa mise en vente, y compris dans les kiosques de gare, fut un véritable contre-poison à l'époque où l'esprit des Occidentaux s'habituait, sans les voir, aux bombes tombant sur Bagdad. Contre-poison à la violence, ce livre le demeurera longtemps.

F.V.

GOLIAS n° 25

Bilan : les 10 ans du cardinal Lustiger à Paris

Mars 1991, 167 p., 70 F. A commander à GOLIAS, BP 4034, 69615 Villeurbanne Cedex

Outre quelques bonnes "leçons particulières sur l'après-guerre", l'essentiel de ce numéro de GOLIAS, qui se veut le "journal catho tendre et grinçant", est entièrement consacré au bilan des dix années du cardinal Lustiger à Paris.

L'enquête menée par l'équipe de cette revue aboutit à comprendre que Lustiger n'aime personne en dehors de ceux qui lui sont dévoués, et que, pour ce cardinal, le monde actuel mérite bien peu d'estime, car

il est perverti par la philosophie du XVIII^e siècle, la philosophie des Lumières.

Ce dossier serait un pamphlet s'il n'était pas étayé sérieusement, or il l'est. D'où son grand intérêt. Le travail journalistique entrepris ici par l'équipe de GOLIAS est fort intéressant, et si de nombreux médias ont critiqué sèchement ce dossier, agréable à la lecture, c'est peut-être parce que le cardinal Lustiger a su depuis longtemps mettre les médias dans sa poche, et qu'aucun n'avait encore pris le soin de s'attarder avec sérieux et franchise sur les dix années de Lustiger à Paris, dix années truffées de violences sournaises et méchantes, aux dires de nombreux laïcs et curés de Paris.

F.V.

François VAILLANT

La non-violence.

Essai de morale fondamentale

Paris, Ed. du Cerf (Coll. "Recherches morales"), 1990, 282 p., 132 F.

La non-violence dans l'Evangile

Paris, Ed. Ouvrières, 1991, 136 p., 85 F.

Commençons par le premier de ces livres, dont le sous-titre "Essai de morale fondamentale" souligne l'insistance principale. Qu'y trouve-t-on ? Une première partie ("De quoi parle-t-on ?") met en place les notions de manière simple et précise, en cherchant à discerner ce qui fait l'originalité morale de l'action non-violente. "Comment la violence se présente-t-elle à nous ?" (ch. I^{er}) : le chapitre analyse les réalités sociales, puis les réalités psychologiques de la violence. Un deuxième chapitre "Comment la non-violence se présente-t-elle à nous ?" met en lumière les principaux concepts dont l'élucidation s'impose : agressivité, conflits, rapport des moyens à la fin de l'agir, puis, sous le titre du "principe de non-coopération", présente quelques-unes des modalités typiques de l'action non-violente : boycott, grève, grève de la faim, désobéissance

civile, en soulignant les conditions de chacune d'elles, ainsi que ce qui fait de chacune un choix moral, exigeant force et maîtrise de soi. Un troisième chapitre souligne les composantes politiques de l'action non-violente.

La seconde partie, la plus longue (p. 75-207) est d'une tout autre venue : elle cherche à montrer comment la non-violence s'enracine loin et profond dans l'histoire de la philosophie occidentale. La part la plus belle est faite à la tradition de la *phronèsis* (sagesse pratique) (ch. IV), étudiée principalement chez Aristote (p. 77-94), mais aussi chez les stoïciens, dans l'Evangile, chez Ambroise et Augustin.

Vient ensuite une belle étude de la *prudentia* chez Thomas d'Aquin (p. 122-155), son évincement progressif du XIV^e et XIX^e siècle chez Guillaume d'Occam, les systèmes de la conscience, Luther, E. Kant — ce qui amène à se demander jusqu'où va une similitude fructueuse entre la *phronèsis-prudentia* et l'attitude morale de la non-violence.

Un intéressant petit chapitre cinquième (p. 183-207) explore l'histoire de la conquête des droits de l'homme en tant qu'elle constitue, elle aussi, une autre voie qu'a empruntée la tradition éthique occidentale pour approcher la non-violence : la formation de la notion moderne de liberté, de Las Casas à Grotius, de Locke aux révolutionnaires de 89, enfin chez Gandhi et M.-L. King ; mais aussi la résistance à l'oppression chez La Boétie, Locke, les Déclarations des droits de l'homme.

Il reste, dans une dernière partie, à tirer les leçons de cette longue histoire : à serrer de plus près la réalité proprement morale de la non-violence (ch. VI), à manifester que "la politique doit être non-violente pour être morale" (ch. VII), enfin à esquisser une brève conclusion "De commencement en commencement". Une brève Annexe "Vers une Défense civile non-violente" et une bonne bibliographie française, sélective mais copieuse, achèvent le volume.

Ce qui fait à mes yeux l'intérêt de ce livre, c'est sa large enquête historique : elle inaugure une réflexion d'ensemble en enracinant une théorie moderne de la non-violence, assurément encore en chantier, dans maintes approches et perspectives de notre tradition intellectuelle et morale. Ce qui en fait le prix, paradoxalement, c'est son absence de systématisme : suggérant des proximités, manifestant des esquisses, risquant des rapprochements souvent suggestifs, parfois discutables, elle montre bien que la non-violence n'est nullement une attitude éthique sans héritage, mais que plongeant ses racines tout au long de notre histoire morale et politique, elle est une attitude cohérente, responsable, qui s'inscrit profondément dans une tradition qu'il faut bien nommer *réaliste*.

Le propos du second livre est tout autre : il s'agit simplement de lire les Evangiles et d'y observer Jésus afin de discerner, dans son enseignement et surtout dans son existence concrète et son agir, ce qui va dans le sens d'une éthique de la non-violence.

Jésus lui-même a été sans cesse confronté aux conflits de son temps, aux situations de violence qu'engendraient les divisions du peuple juif et l'oppression de l'occupant romain. Mieux : il a lui-même été tenté par la violence. Une lecture attentive des textes montre avec quelle constance Jésus, prophète, a pris parti contre la violence, d'où qu'elle vienne, et surtout avec quelle inventivité il a pratiqué lui-même certaines des modalités de la non-violence : l'affaire du Temple, l'épisode de la femme adultère, l'impôt à César, les stratégies déculpabilisantes à l'égard de l'ennemi, etc.

F. Vaillant en convient : nous ne trouvons pas dans les Evangiles une *doctrine morale* de l'action non-violente. Mais nous y rencontrons l'enseignement et l'agir d'un prophète qui, bien compris, entraînent la conviction suivante : ce que Gandhi et M.-L. King ont appelé "non-violence" trouve dans ces textes des illustrations saisissantes,

des exemples manifestes, une incitation permanente à l'inventivité morale, un certain "esprit" irrécusablement accordé au refus actif de pactiser, si peu que ce soit, avec la violence.

Sans doute le lecteur gardera-t-il la liberté de discuter l'une ou l'autre des exégèses proposées par F.V. L'ensemble m'a paru convaincant. Le livre refermé, le lecteur ne pourra plus jamais oublier, fût-il croyant ou incroyant, que Jésus nous enjoint de préférer, partout où cela est possible, une modalité de résolution des conflits qui ne doit rien aux mécanismes mortifères de la violence. Inoubliable leçon...

Bernard QUELQUEJEU.

RENCONTRE CET ÉTÉ

Chaque lecteur(trice) d'ANV est bienvenu(e) à la rencontre des mouvements non-violents (MAN, MIR, Arche...) qui se déroulera sur le Larzac, du jeudi 15 au dimanche 18 août. Durant ces journées, les participants pourront participer à divers forums dont les thèmes sont en lien avec les luttes d'hier et d'aujourd'hui du Larzac (écologie, la guerre du Golfe, Nouvelle-Calédonie, Amérique latine...).

Ces journées seront de grands et beaux moments de rencontres fraternelles, de débats et de bonne humeur, où chacun(ne) pourra découvrir et approfondir l'originalité des diverses composantes de la mouvance non-violente.

Lieu : CUN du Larzac.

Hébergement : sous tente. Prix de journée très abordable.

Pour tout renseignement, écrire à : CUN du Larzac, route de Saint-Martin, 12000 Millau. Tél. : 65 60 62 33. Vous recevrez alors un bulletin d'inscription. Cette ren-

contre des mouvements non-violents est un temps tout à fait adapté aux familles qui viendraient camper au CUN du Larzac.

NOUVELLES

Le numéro d'ANV « Amérique latine. Le combat des femmes » connaît un vif succès. Le Comité d'Orientation de votre revue tient à remercier toutes celles et tous ceux qui participent à sa diffusion.

Grande a été notre émotion lorsque nous avons appris la nouvelle du saccage du siège des Mères de la place de Mai, à Buenos-Aires, le 9 mai 1991. Ces Mères d'Argentine craignent une escalade dans l'agression qu'elles subissent. Vous pouvez leur adresser des lettres de soutien et une aide financière (chèque à l'ordre de : SOLMA), en écrivant à : Solidarité avec les Mères de la Place de Mai - SOLMA -, 18, rue Nollet, 75017 Paris.

Le numéro d'ANV de septembre 1991 portera sur le thème du compromis et il contiendra une interview exclusive de Paul Ricœur.

Jean GOSS est décédé le 3 avril 1991, à Paris, d'une crise cardiaque. Grand voyageur, Jean Goss a beaucoup milité pour faire connaître l'action non-violente en Europe, en Amérique latine et aux Philippines. A son épouse, Hildegard, et à leur deux enfants, Myriam et Etienne, l'équipe d'ANV exprime sa peine et son espérance.

Le Lexique de la non-violence

par J.-M. Muller

Le *Lexique de la non-violence* écrit par J.-M. Muller continue de bien se diffuser. Ce numéro spécial d'ANV est un outil précieux pour tous ceux qui désirent trouver une clarification des notions les plus couramment utilisées à propos de l'action non-violente. Nous nous réjouissons que l'intérêt porté au *Lexique de la non-violence* dépasse les frontières des pays francophones ; ce livre a déjà été traduit et diffusé au Brésil.

« Il y a là de quoi vaincre des préjugés et – pourquoi pas ? – convaincre nombre de sceptiques. Le texte est clair comme les concepts. Il réconcilie l'utopie et le réalisme vrai de l'expérience. Ces 110 pages valent leur pesant de paix » (*Journal de la Paix*).

« Ce lexique a l'immense mérite de clarifier des notions souvent mal comprises et de constituer un outil de réflexion d'autant plus précieux que la non-violence reste encore largement étrangère à notre culture occidentale » (*Progrès de Lyon*).

« Ainsi, la signification de la non-violence nous apparaît-elle dans toutes ses dimensions : éthiques, politiques, stratégiques et culturelles » (*Témoignage Chrétien*).

A commander à :

ANV - 16, rue Paul-Appell
42000 Saint-Etienne

38 F port compris - Chèque à l'ordre de ANV

*Abonnez-vous,
Abonnez vos amis*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à envoyer à : A.N.V.

16, rue Paul-Appell

42000 SAINT-ÉTIENNE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),
à partir du numéro

Je commande dépliant de présentation
de la revue (gratuits).

Tarif minimum : 130 F

Etranger : 170 F

Soutien : à partir de 200 F

* Pour maintenir un tarif minimum assez bas, nous invitons tous ceux qui en ont les moyens à s'abonner en tarif **de soutien** : c'est une forme de péréquation entre nos lecteurs. Merci.

.....

.....

.....

.....

ANV - CCP 2915-21 U LYON

[illegible]

.....

.....

.....

.....

Du génétique au social, quatre thèses sur l'agressivité : Karli, Laborit, Wilson et Bunge.
Sortir du pénal : la pensée de Louk Hulsman.
Les évêques et la bombe.

Comment le définir ? Le mesurer ? Pour quoi sommes-nous prêts à prendre des risques ? Entretiens avec Jean GATEL, Paul VIRILIO. Le protocole Hernu-Savary. L'esprit de défense en Suisse.

Peut-on parler d'une stratégie non-violente en Pologne ? Un numéro exceptionnel où des historiens, des philosophes, des syndicalistes polonais cherchent à analyser les rapprochements possibles entre la stratégie de l'action non-violente et le combat de Solidarnosc. Un texte inédit en français de Kolakowski. Une interview de Milewski, président de Solidarnosc à l'étranger.

Défense non militaire : le rapport suédois.
Peut-on combiner résistance non-violente et lutte armée ? La
Non-Violence au service de la cause palestinienne ? Pologne :
les sanctions économiques.

La course technologique, comme la course aux armements, semble totalement incontrôlable. Une analyse de Louis PUISEUX sur la guerre et la technique. Faire un usage créatif de son temps quand on est au chômage ou quand on a décidé de travailler à temps partiel ? L'informatique au service de la pédagogie.

Connaître l'extrême-droite pour mieux lui résister. Construire une France pluri-ethnique. Albert JACQUARD énonce le cancer nucléaire. Premières analyses du rapport sur « la dissuasion civile ».

Le point sur le mouvement de paix en RFA, après les déploiements des euromissiles. Théodor EBERT réfléchit sur les moyens d'introduire la "défense sociale" dans son pays. L'éducation à la paix en RFA.

Donnent leur opinion sur le livre « La dissuasion civile » : Ch. HERNU, B. STASI, Y. LANCINI, les généraux LE BORGNE, BUIS, COPEL, l'amiral SEVAISTRE, des évêques, des stratèges. Le débat s'amorce avec les auteurs du livre. Compte rendu détaillé du Colloque de Strasbourg sur les stratégies civiles de défense.

N° 60 : GÉNOCIDES (20 F)

Les formes les plus extrêmes de la violence de masse sont un défi à ceux qui veulent réduire la violence : il faut analyser et connaître les génocides pour mieux empêcher leur retour. Léon POLIAKOV, F. PONCHAUD, Y. TERNON, J.L. DOMENACH, W. BERELOWITCH réfléchissent sur les génocides des Juifs et des Arméniens et sur les massacres au Cambodge, en URSS et en Chine.

N° 61 : URSS (20 F)

Un éclairage sur la société soviétique entre dissidence et consensus. Peut-on encore parler de "totalitarisme" ? Les pressions économiques sont-elles efficaces ? Une étude frappante sur la formation militaire des jeunes en URSS.

N° 62 : RÉSISTANCES CIVILES EN AMÉRIQUE LAT. (28 F)

Guatemala, Bolivie, Uruguay, Brésil : des luttes non-violentes pour les droits de l'Homme et la démocratie. Dans le même numéro, une réflexion de fond sur le rapport entre éthique et technique dans l'action non-violente (J.M. MULLER).

N° 63 : PHILIPPINES : NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (16 F)

Un dossier, unique en français, sur les événements de février 1986. Récit et analyse de la révolution non-violente qui a chassé Marcos. Nombreux témoignages des acteurs directs de ces événements. Dossier illustré de nombreuses photos.

N° 66 : LA NON-VIOLENCE ET LE DROIT (28 F)

Un recours contre la violence : la défense des Droits de l'Homme. Quels sont les fondements philosophiques et historiques de ces Droits ? Quand le Droit couvre l'injustice, la désobéissance civile est-elle légitime ? L'objection de conscience est-elle un droit ? Que peut le Droit contre la "raison d'Etat" ? En annexe : une réflexion sur les ventes d'armes, moins rentables qu'on ne le croit.

N° 67 : LA PAIX, VUE DE L'EST (28 F)

Mouvements pour la paix et l'écologie en Tchécoslovaquie, Hongrie, R.D.A., Pologne, Yougoslavie.

N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (38 F)

Jean-Marie MULLER propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

N° 69 : LES DÉFIS DES TERRORISMES (30 F)

Le terrorisme : comment se distingue-t-il des autres formes de violence ? Comment le juger ? Comment lui résister ? Des questions vitales pour la démocratie. Avec Olivier MONGIN, Michel WIERIORKA, Edwy PLENEL.

N° 70 : INTIFADA - RÉVOLUTION AMÉRICAINE (30 F)

Deux dossiers dans ce numéro : la résistance civile en Palestine (l'Intifada peut-elle réussir autrement que par la non-vio-

lence ?) et deux études sur les mouvements de résistance civile qui ont mis en route la révolution américaine à la fin du XVIII^e siècle.

N° 72 : STRATÉGIES NON-VIOLENTES : OÙ EN EST LA RECHERCHE ? (30 F)

Cinq ans après la création de l'Institut pour la Résolution non-violence des Conflits (IRNC), un premier bilan des recherches qu'il a menées : sur l'énergie, sur les collectivités locales, sur les associations, sur la défense européenne.

N° 73 : REPÈRES POUR LA NON-VIOLENCE (30 F)

Ce numéro d'archives vous propose une série d'articles parus dans A.N.V. entre 1973-1983. Des repères pour la réflexion et l'action sur les grands thèmes qui intéressent la non-violence.

N° 74 : LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES (30 F)

Les boycotts et les embargos sont-ils efficaces ? Analyse des sanctions économiques établies dernièrement contre Israël, l'Afrique du Sud..., ou contre les entreprises telles que Nestlé. Le boycott des consommateurs en France.

N° 75 : POUR VAINCRE LA MISÈRE ICI ET LA-BAS (30 F)

La misère est une forme de violence qui a ses lois et ses victimes. Diverses initiatives sont prises ici et là-bas pour la combattre, avec le caractère inventif et exigeant de la non-violence. Economistes et militants ont la parole. Interview de l'abbé Pierre.

N° 76 : SPÉCIAL PAYS DE L'EST (30 F)

Un dossier unique sur les bouleversements survenus en Europe de l'Est et dans les pays Baltes, en 1989 et 1990. Le cas de la Roumanie. Le primat de l'éthique sur la politique...

N° 77 : VIOLENCES, LES ENFANTS AUSSI (30 F)

Quolibets et brimades, délinquance et suicide, d'où vient la violence des enfants et des adolescents ? Ce numéro montre avant tout que les violences sournoises subies durant la petite enfance ressortent plus tard chez le sujet. Psychologues, psychanalystes, pédiatre et avocat expliquent le pourquoi et le comment des violences chez l'enfant.

N° 78 : AMÉRIQUE LATINE : LE COMBAT DES FEMMES (30 F)

Le combat des femmes a pris ces dernières années une nouvelle ampleur en Amérique latine. Elles luttent contre la misère et les autres violences, dont le "machisme". Témoignages de militantes ; analyses de femmes sociologues, anthropologues...

N° 79 : SPÉCIAL PROCHE-ORIENT LA GUERRE... ET APRÈS ? (35 F)

Lembargo aurait marché si on l'avait poursuivi : propos d'un économiste. Le pétrole et les ventes d'armes. La guerre n'a fait qu'accentuer les problèmes au Proche-Orient. Interview exclusives de Georges Corm et de Ilan Halévi.

ALTERNATIVES NON VIOLENTES

16, rue Paul-Appell
42000 SAINT-ETIENNE

*Revue associée à l'Institut
de recherche sur la résolution
non-violente des conflits
(I.R.N.C.)*

COMITÉ D'ORIENTATION

Bernard BOUDOURESQUES
Patrice COULON
Isabelle FILLIOZAT
Etienne GODINOT
Laurent GRZYBOWSKI
Anne LE HUÉROU
François MARCHAND
Christian MELLON
Jean-Marie MULLER
Bernard QUELQUEJEU
Ina RANSON
Alain REFALO
Jacques SEMELIN
Jean VAN LIERDE
Patrick VIVERET

Directeur de Publication :

Christian DELORME

Rédacteur en chef :

François VAILLANT

sommaire

<i>Editorial</i>	1
Face aux errements d'un dictateur	
Interview de Georges Corm	3
L'Occident a perdu la paix	
Jean-Marie Muller	9
Les importations d'armes dans le Golfe	
Jacques Fontanel	19
Deux actions pour la paix	26
L'embargo : une alternative à la guerre	
Jacques Muller	29
La Palestine dans l'œil du cyclone	
Interview de Ilan Halévi	41
Dieu appelé à la rescousse	
François Vaillant	49
Métaphore et légitimation de la guerre du Golfe	
Paul Chilton	54
La saga du pétrole	
Denis Clerc	60
Nous avons lu	67

JUIN 1991